



LES PROJETS

3. portfolio

architectes

Tertiaires

Centre d'accueil de jour, Toulouse 31
Service médico social DSAC, Blagnac 31
Siège social Valoris développement, Seilh 31
Salle du conseil Arterris, Castelnaudary 11
Siège social Bodycote, Pujaudran 32
Siège social Candyflor, Quint Fonsegrives 31
Siège social BRS, Castelnaud d'Estretetfond 31
Santé relais domicile, Léguevin 31
Bureaux et laboratoires Syngenta, Saint Sauveur 31
Centre d'examen DSAC, Blagnac 31

Scolaire

Extension Ecole élémentaire, Bouloc 31
Groupe scolaire Bellegarde, Labruguière 81
ALSH La Treille, Lugan 81
École primaire V. Hugo, Aucamville 31

Culturel et Sportif

Boulodrome, Léguevin 31
Salle polyvalente, Saint Orens 31
Salle des fêtes, Montbel 09
Salle des Fêtes, Montauban 82
Centre culturel le Rond Point, Labruguière 81
Salle de spectacle, Léguevin 31
Cinéma ABC, Toulouse 31
Dojo/salle de danse, Montastruc la Conseillère 31

Logements

Résidence Krypton, Beauzelle 31
Résidence Orion, Beauzelle 31
Résidence 7 logements, Lombers 81
Maison MG, Estillac 47
Maison L, Bouloc 31
Maison CO, Toulouse 31
Appartement B, Toulouse 31
Appartement F, Toulouse 31
Appartement N, Blagnac 31

Industriels et Logistiques

Secteur routier, Villefranche du Lauragais 31
Chronopost, Albi 81
Chronopost, Grenoble 38
Plateforme logistique 3, Montbartier 82
Plateforme logistique 2, Castelnaud d'Estretetfond 31

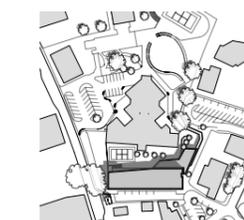
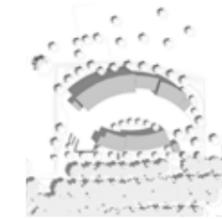
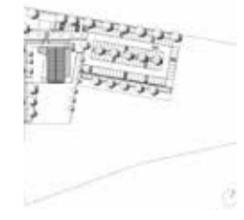
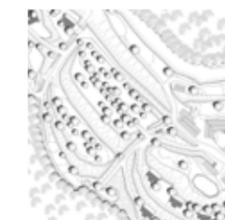
Plateforme logistique 1, Castelnaud d'Estretetfond 31
SMBVH, Toulouse 31
Laboratoires Phodé, Tersac 81

Installations Photovoltaïques

Centrale solaire, Saint Paulet 11
Centrale solaire, Labécède 11
Centrale solaire, Besset 09
Centrale solaire, Folcarde 31

Concours

École élémentaire, Marssac 81
École régionale de santé, Toulouse 31
Maison départementale du handicap, Toulouse 31
Bâtiment d'accueil pour le CNES, Toulouse 31
Site de maintenance Airbus, Colomiers 31
Centre technique, Puységouzon 81
116 logements BBC, Carmaux 81
35 logements, Gaillac 81
200 logements individuels, Zakhu Irak
Mairie d'Aussillon, Aussillon 81
Aménagement rue Alsace Lorraine, Toulouse 31
CLSH, Paulhac 31
École primaire J. Ferry, Aucamville 31
Groupe scolaire F. Reich, Saint Lizier 09
Groupe scolaire international, Colomiers 31
Internat du lycée Fonlabour, Albi 81
Centre de formation des apprentis, Foix 09
Lycée M. Rouquette, Montpellier 34
Collège 400, Montech 82
Salle de spectacle, Gratentour 31
Maison de retraite D. Affre, St Rome du Tarn 12
Institut médico-éducatif, Auch 32
Extension péage Toulouse Ouest, Toulouse 31
Extension péage Toulouse Est, Toulouse 31
Extension péage Montauban, Montauban 82



RÉSIDENCE ORION & KRYPTON

ENSEMBLE DE 116 LOGEMENTS (dont 53 sociaux)
Rue de Vignemale, Beauzelle 31700

MAÎTRE D'OUVRAGE

PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE, BAILLEUR SOCIAL

KALELITHOS

CONTACT

SYLVIE MADEC SALVIGNOL, RESPONSABLE PATRIMOINE : 05 61 36 26 32

KAMEL BOUMAZA, RESPONSABLE KALELITHOS : 06 88 25 59 58

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

SP PATRIMOINE : 3 490 M²

SP KALELITHOS : 4 050 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

11 000 000,00 €

ARCHITECTES

3.Architectes

OAB, CARLOS FERRATER

PENIN ARQUITECTOS, ALBERTO PENIN

PHOTOGRAPHE

JOAN GUILLOMAT

DATE DE LIVRAISON

PATRIMOINE : FÉVRIER 2016

KALELITHOS : PREVISIONNEL OCTOBRE 2018



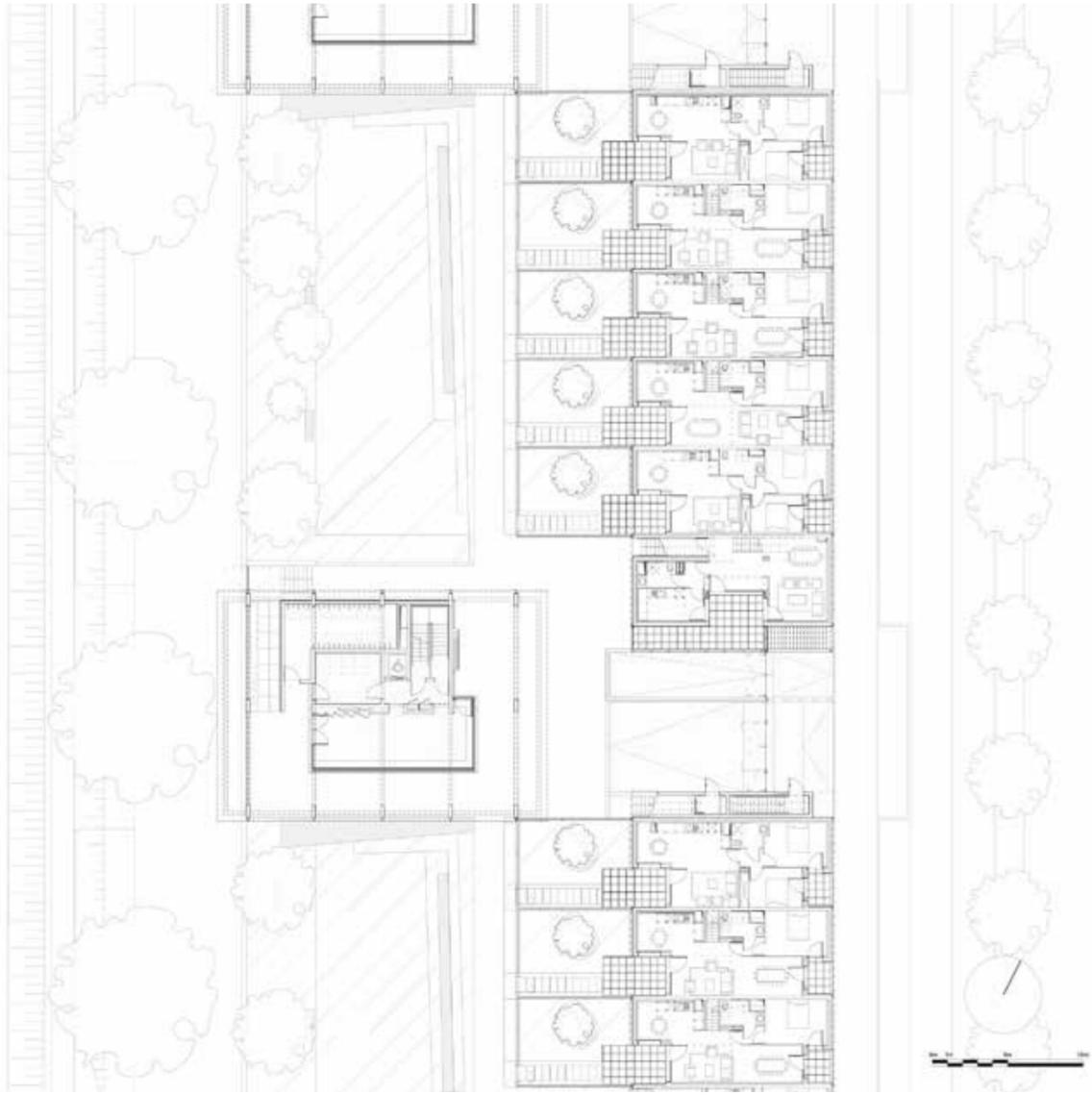
Cette réalisation s'inscrit dans une démarche innovante cherchant à développer un quartier périphérique de type nouveau dans l'agglomération toulousaine en mettant l'accent sur une certaine densité, la générosité des espaces publics et la qualité architecturale et environnementale des bâtiments.

Le caractère mixte du paysage du nord-ouest toulousain, et notamment de la ZAC Andromède comme charnière entre développement urbain en cours, site industriel existant et paysage rural historique, invite à travailler sur une double échelle construite. Répondant à la fois au grand paysage et à un aménagement plus urbain, cette volonté s'accompagne d'une attention particulière sur les cœurs d'îlots, lieux d'intimité et de transition entre espaces publics et privés.

La sobriété des volumes proposés et de leur implantation répond aux typologies variables et dynamiques plus complexes présentes dans les opérations déjà projetées plus au sud. L'implantation générale cherche à résoudre la problématique de la double échelle, à optimiser les orientations solaires et les prospects entre bâtiments. Ainsi, les différentes volumétries mises en œuvre, de par leur indépendance et leur distribution intérieure, cherchent à offrir le plus de qualités possibles à l'ensemble des logements majoritairement orientés au sud/sud-ouest avec vues sur les cœurs d'îlot et le Cours Barricou, en évitant au maximum les vis à vis.

Le travail sur les rez-de-jardin et sur l'accès aux logements se structure par le lien bâti/non bâti et s'opère par le statut des rdc et de leur relation avec le sol ; Les plots structurés à l'échelle du paysage se positionnent dans une typologie aérienne, cherchant à s'élever ; ils aspirent à voir et à être vus. Ils symbolisent le logement collectif résidentiel et nécessitent une entrée publique et commune. Les logements intermédiaires se positionnent davantage dans une échelle individuelle. Ils offrent notamment des logements en RDC avec jardins et une villapartement. Ce statut leur donne une matérialité plus terrienne et une lecture plus domestique. Leur rôle, au contraire de celui des plots, est de créer l'enceinte et d'assurer le rôle d'intimisation, à la fois du site et de leurs propres espaces.

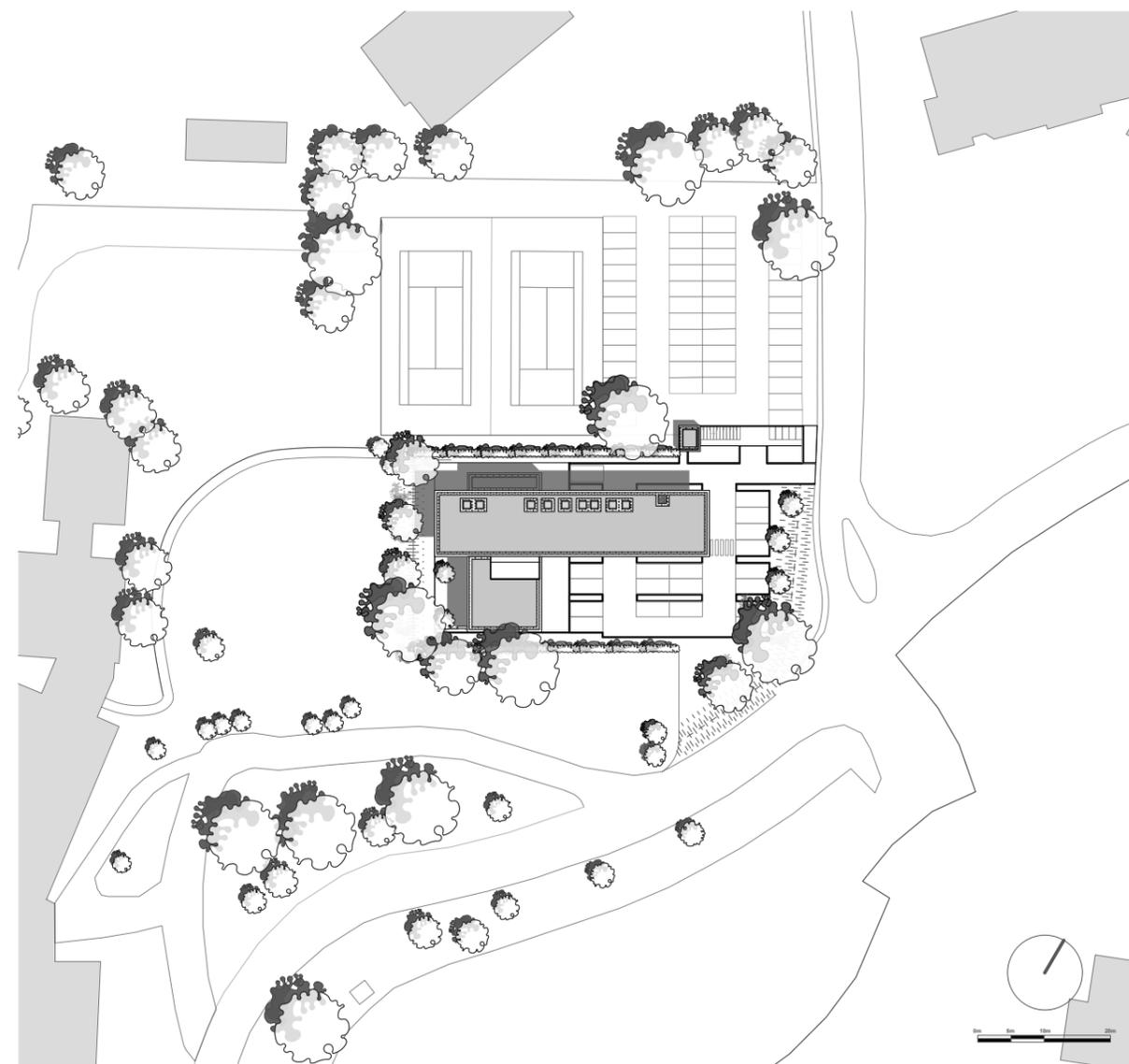




VALORIS DEVELOPPEMENT

SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ
Golf international de Toulouse Seilh 31840

MAÎTRE D'OUVRAGE
VALORIS DEVELOPPEMENT
CONTACT
L. POTTIER CAUDRON, PRÉSIDENTE : 05 62 79 86 01
TYPE DE MISSION
COMPLÈTE
SURFACE CONSTRUITE
618 M²
COÛT DES TRAVAUX H.T.
1 020 000,00 €
ARCHITECTES
3.ARCHITECTES
DATE DE LIVRAISON
JUILLET 2013



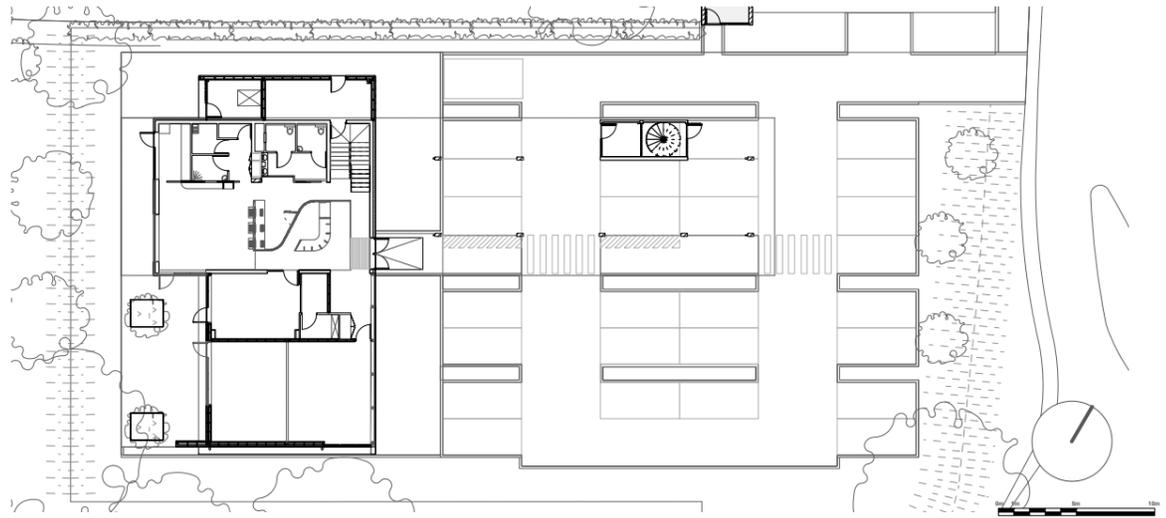
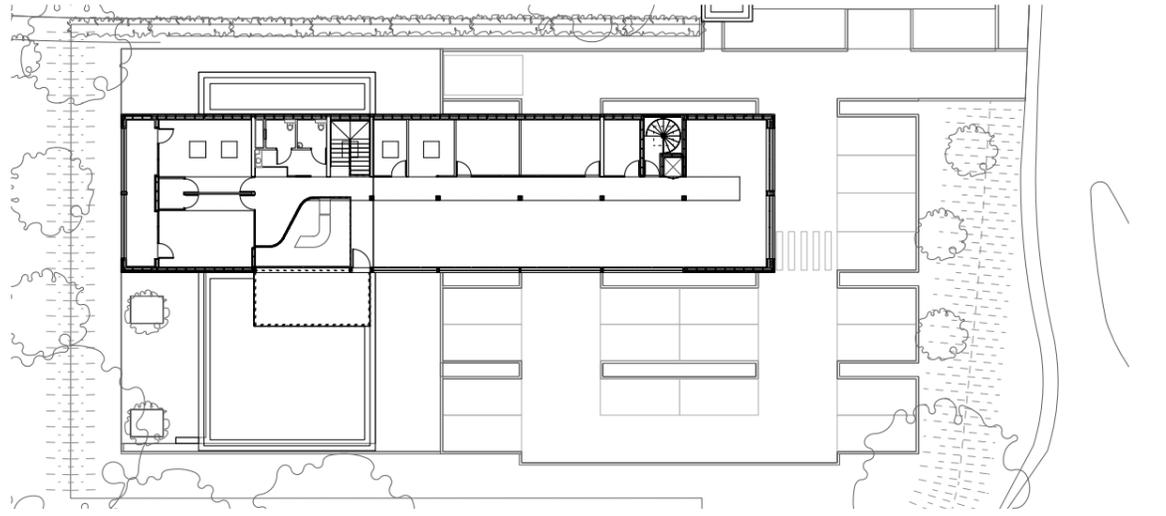
Le projet porte sur la construction du siège social de la Société «VALORIS développement».
Ce bâtiment à usage de bureaux destiné à accueillir l'entreprise des Maîtres d'Ouvrage à une valeur patrimoniale et cherche à travers cette situation exceptionnelle à communiquer sur l'image de marque de la société.

D'une superficie de 615 m², le bâtiment se développe en R+1 selon des volumétries simples. Il se positionne en retrait de la rue afin de libérer un espace de stationnement directement connecté sur la voie publique, le traitement de la limite à l'espace public s'opérant par la mise en forme de mouvement de terre, servant tout à la fois de clôtures mais aussi d'élément de protection visuelle permettant ainsi de masquer la zone de stationnement.

Le plan général en croix permet d'une part au rdc de protéger l'arrière du terrain et ainsi profiter de cet espace comme lieu de détente et d'accueil d'événements liés à la société, et d'autre part à l'étage à venir pour partie protéger une part des stationnements tout en assurant une façade dynamique orientée dans l'axe de la rue, support visuel et commercial. L'ensemble du projet est raisonné en construction bois dans le cadre d'une forte ambition environnementale, et cherche à la fois à se différencier des constructions avoisinantes essentiellement dédiées à l'habitat, tout en essayant de s'insérer le plus justement possible à un site de qualité. Pour se faire, le choix d'un bardage bois combiné à des couvertures en toitures terrasses végétalisées permettent, tout en conférant une réelle identité à ce lieu, de l'intégrer au plus près de l'environnement boisé qui l'entoure, tout en évitant l'effet de masse induit par les couvertures traditionnelles tuiles.

Il est à noter que les toitures végétalisées permettront depuis un point de vue haut (balcons des logements avoisinants) de fondre le bâtiment dans la masse végétale déjà existante. Un ensemble d'aménagements paysagers au niveau du parking ainsi que sur la zone détente à l'arrière, combiné au mouvement de terre en façade principale, viendront compléter ces dispositifs et prolonger l'insertion de l'ensemble au site existant.





DOJO ET SALLE DE DANSE

ENSEMBLE SPORTIF

Rue Rene Delmas, Montastruc-la-Conseillère 31380

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE MONTASTRUIC LA CONSEILLÈRE

CONTACT

M. LE MAIRE : 05 61 84 21 10

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

980,00 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

1 070 000,00 €

ARCHITECTE

3.ARCHITECTES

CO-TRAITANT

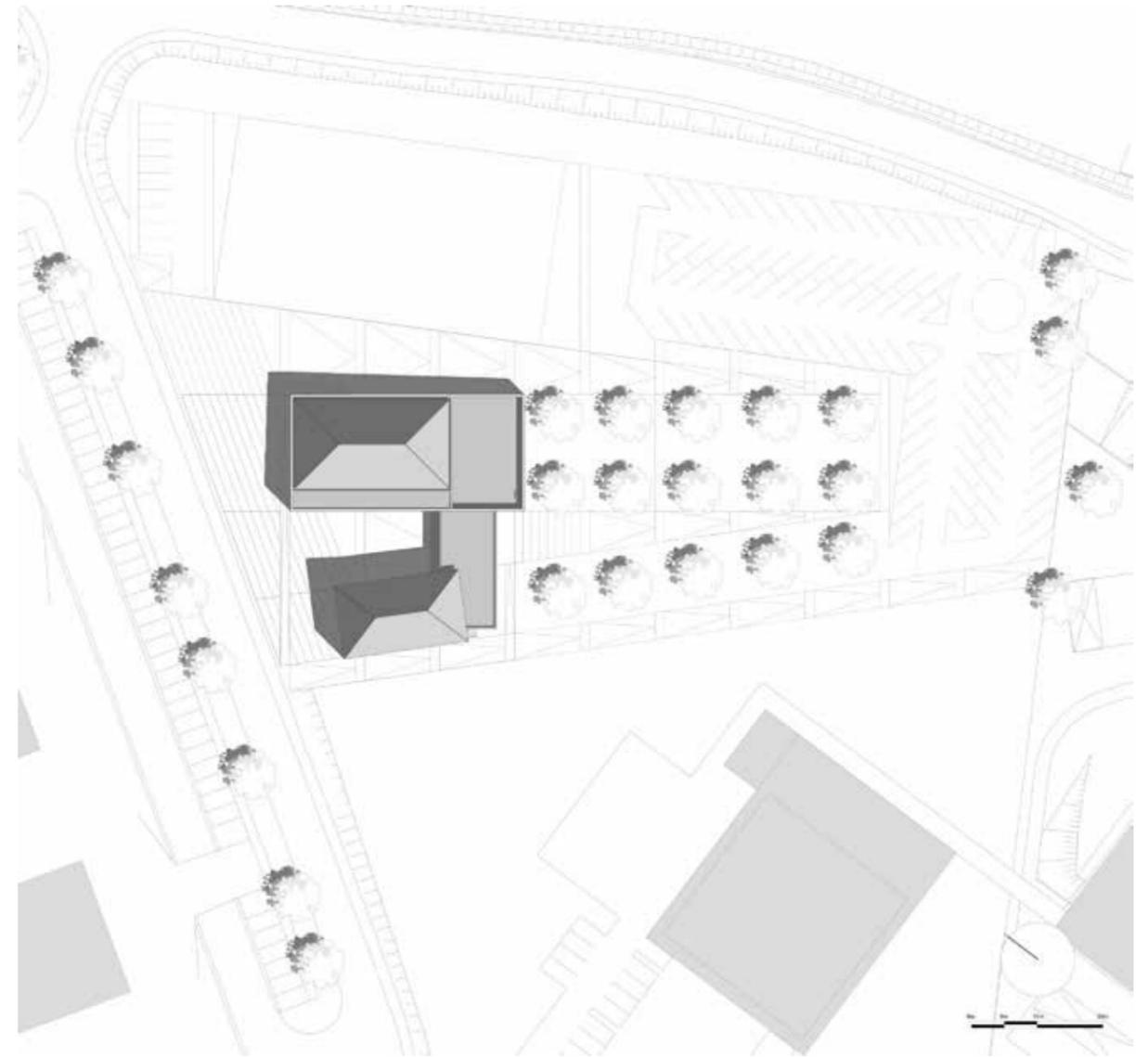
INGÉNIERIE STUDIO BE TCE

PHOTOGRAPHE

FLORENCE AT

DATE DE LIVRAISON

FÉVRIER 2010



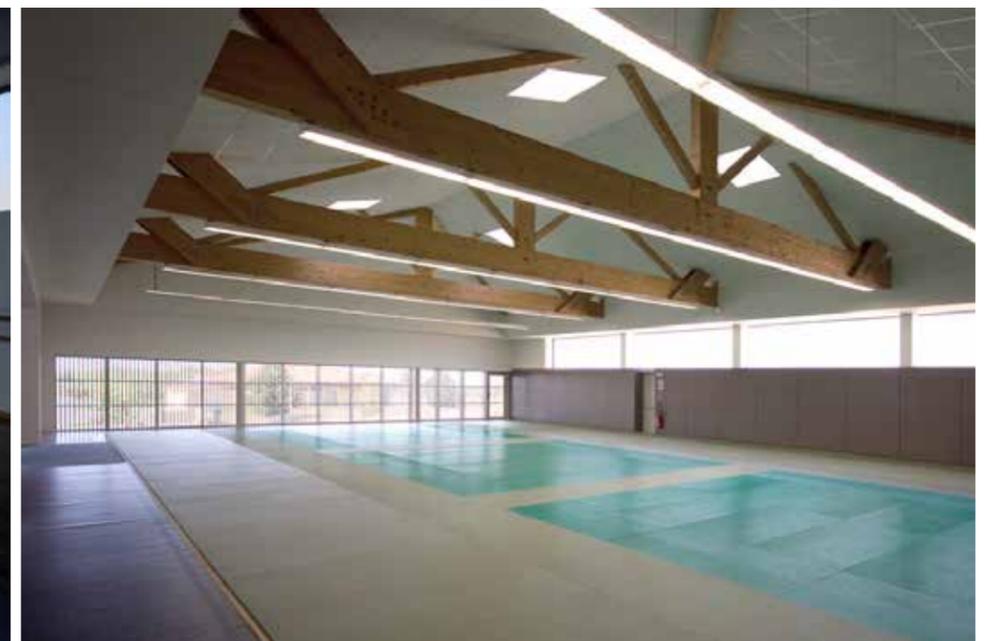
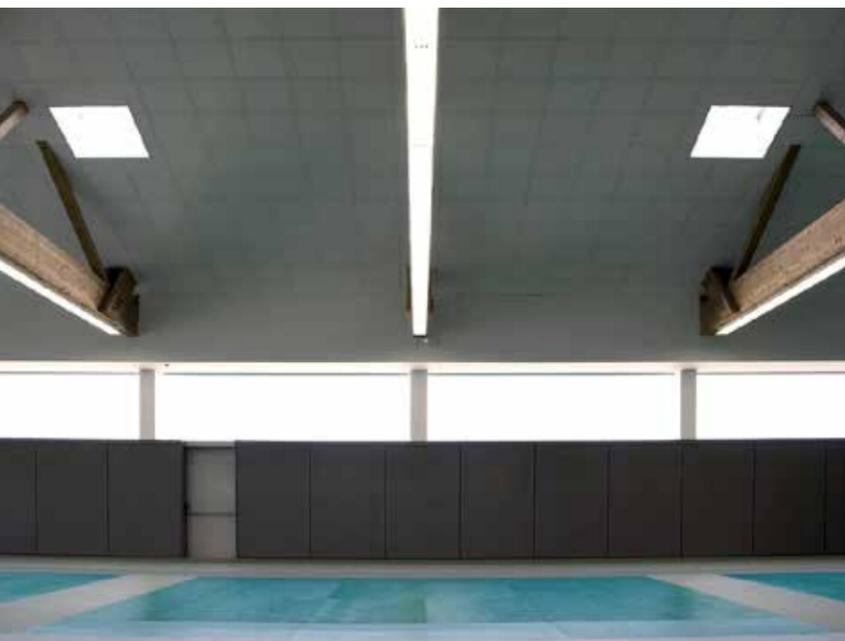
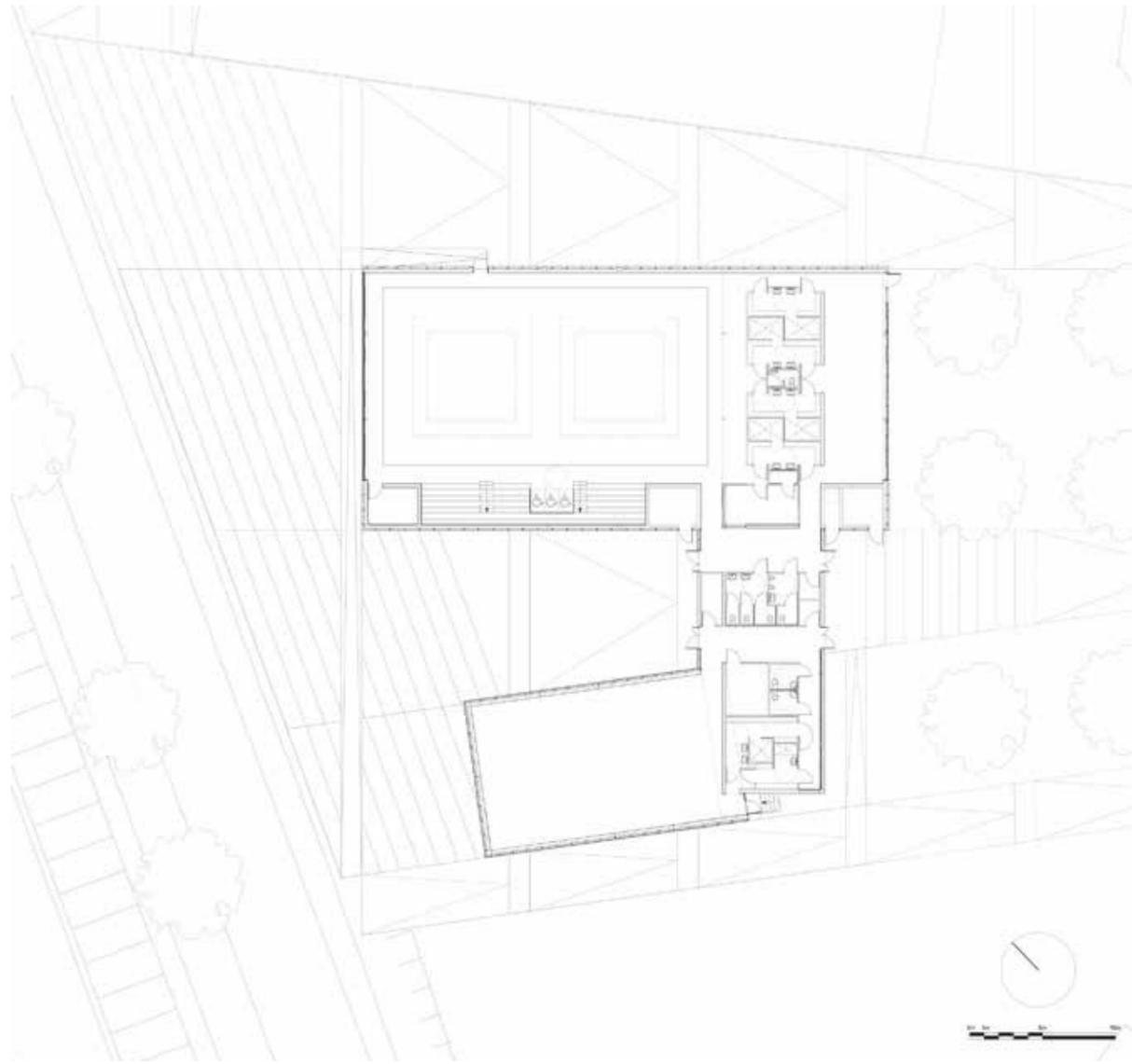
La construction de ce bâtiment, ayant pour destination un dojo et une salle de danse, nous a amenés, au-delà d'un équipement sportif, à imaginer un espace central au sein d'une zone publique regroupant école, collège, restaurant scolaire, gymnase, etc.

Pour ce faire, le travail des volumes, l'image générale et l'organisation des espaces assurent l'unité et la qualité du site tout en organisant les cheminements périphériques. Autour d'un axe intégrant les petites surfaces, de grands volumes accueillent les espaces sportifs. Une ligne horizontale organise la composition des façades et la combinaison des matériaux intérieurs et extérieurs : béton, bois, verre et panneaux bakélinés.

Bien que se voulant unitaire, il s'agit de différencier les deux entités formant l'équipement. En effet, pour répondre à ces demandes opposées, nous avons choisi de séparer les volumes du dojo et de la salle de danse tout en les unissant avec un volume en retrait aux dimensions réduites accueillant les entrées. Cette contrainte formelle combinée au dénivelé relativement important du terrain nous a amenés à marquer physiquement les deux utilisations du bâtiment au sein d'un U encadrant un parvis minéral. Pour renforcer l'unité, nous proposons l'utilisation de matériaux communs que l'on retrouve aussi dans les constructions environnantes : le bois, le Trespas, la tuile.

Volontairement moderne, l'image du bâtiment joue avec les variations subtiles pour marquer l'identité des deux salles. Ainsi, le bardage bois que l'on retrouve en partie haute de la façade du dojo, descend en pied de mur sur l'autre volume afin de mettre en place miroirs et barres à l'intérieur. Au dessus, une bande continue de polycarbonate permet sur une hauteur de 1,45 m d'amener une lumière homogène dans la salle. Cette lame translucide en hauteur est reprise sur les façades nord et sud du dojo. Sur l'est et l'ouest, des ouvertures de plain pied protégées complètent l'éclairage de la salle de compétition et ouvrent de larges vues pour les sportifs. La toiture tuile est traitée elle aussi de manière différente. Volontairement traditionnelle sur la salle de danse, elle est travaillée en retrait pour l'autre entité rappelant l'image traditionnelle du dojo.





D.V.I.

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES INFRASTRUCTURES
Route de Toulouse, Villefranche du Lauragais 31290

MAÎTRE D'OUVRAGE

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

CONTACT

M. F. DAROQUE : 05 34 33 45 97

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

1 475,00 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

1 650 000,00 €

ARCHITECTE

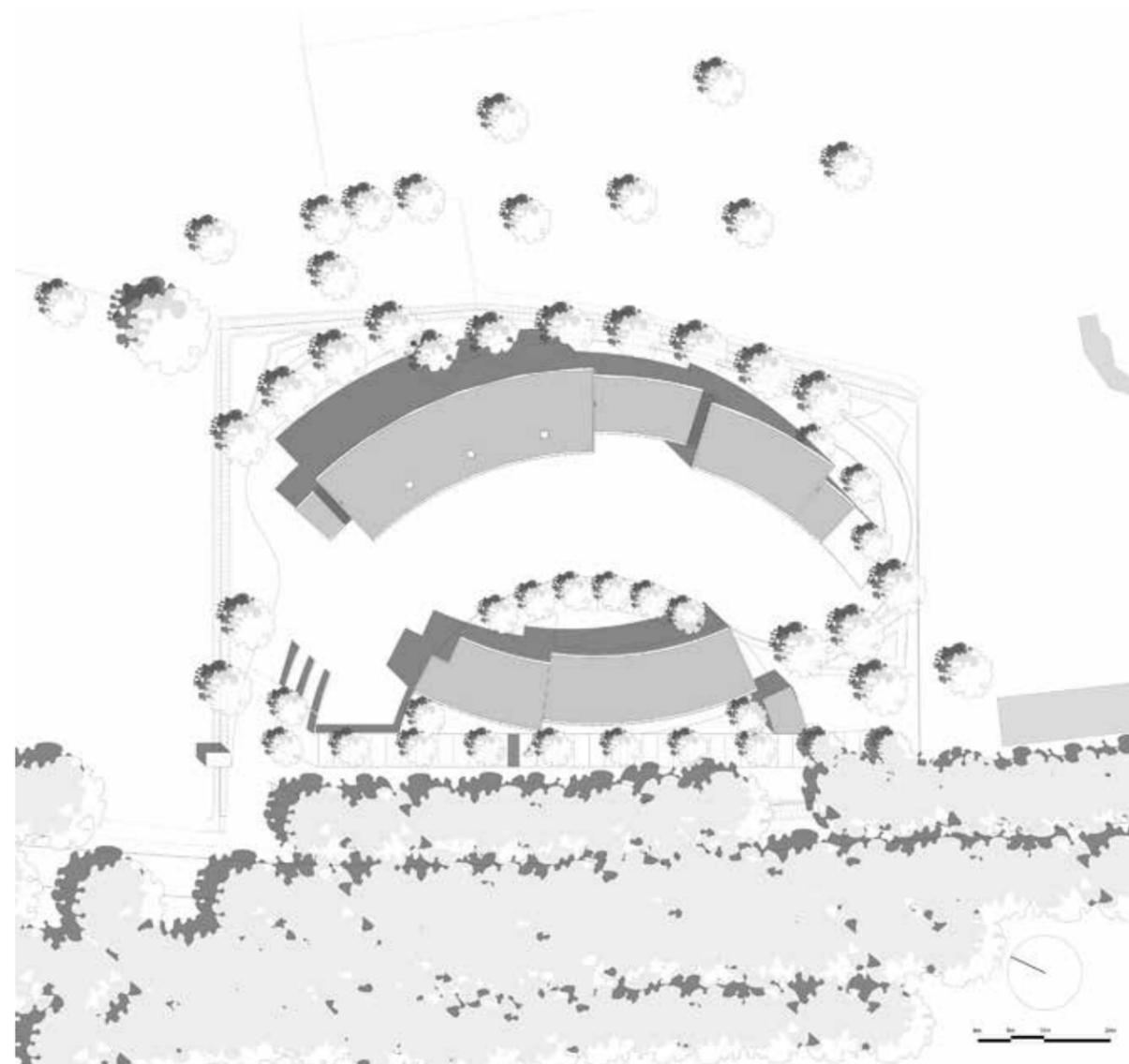
3.ARCHITECTES

CO-TRAITANT

INGÉNIERIE STUDIO BE TCE

DATE DE LIVRAISON

NOVEMBRE 2011



À l'entrée de Villefranche de Lauragais, en bordure de nationale dans un tissu urbain lâche et hétérogène, le terrain d'intervention pose la question de la requalification des entrées de villes et celle de la représentation architecturale.

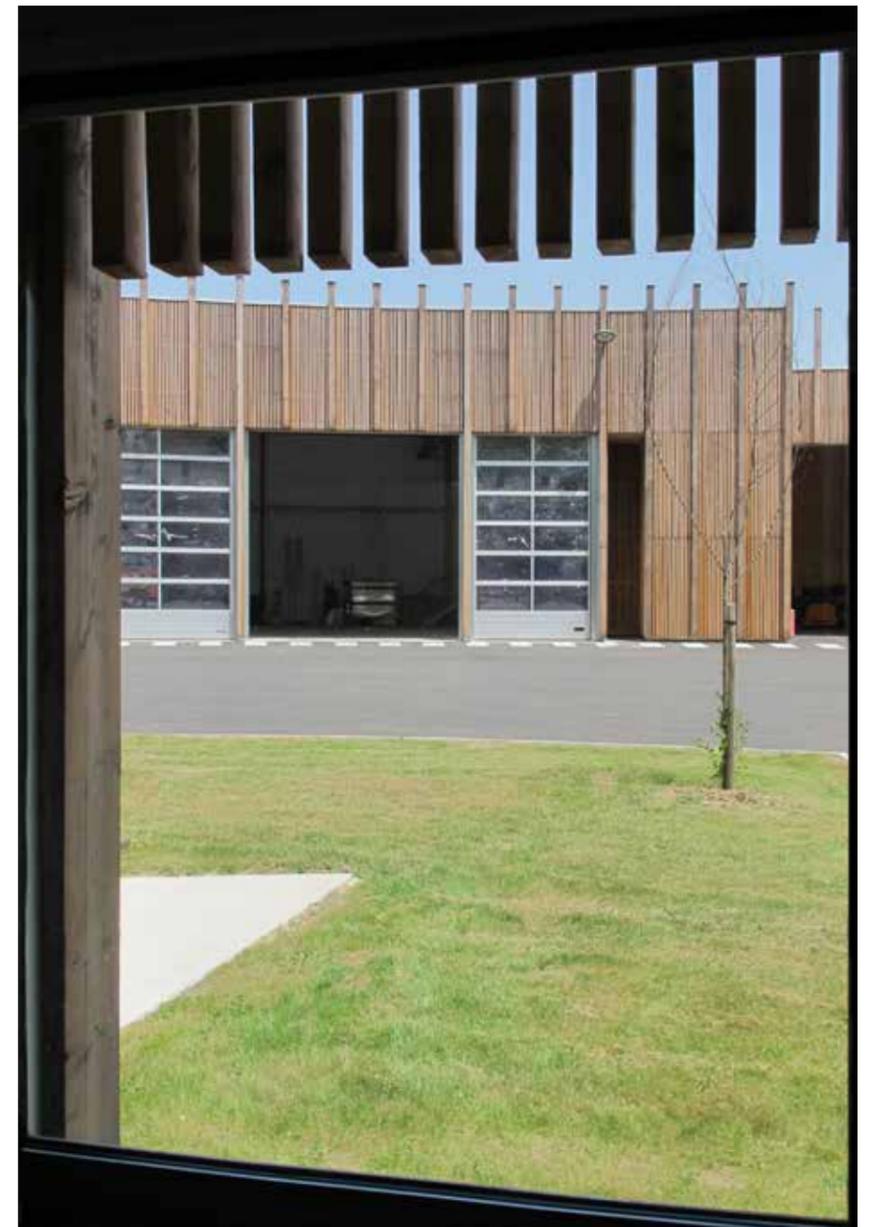
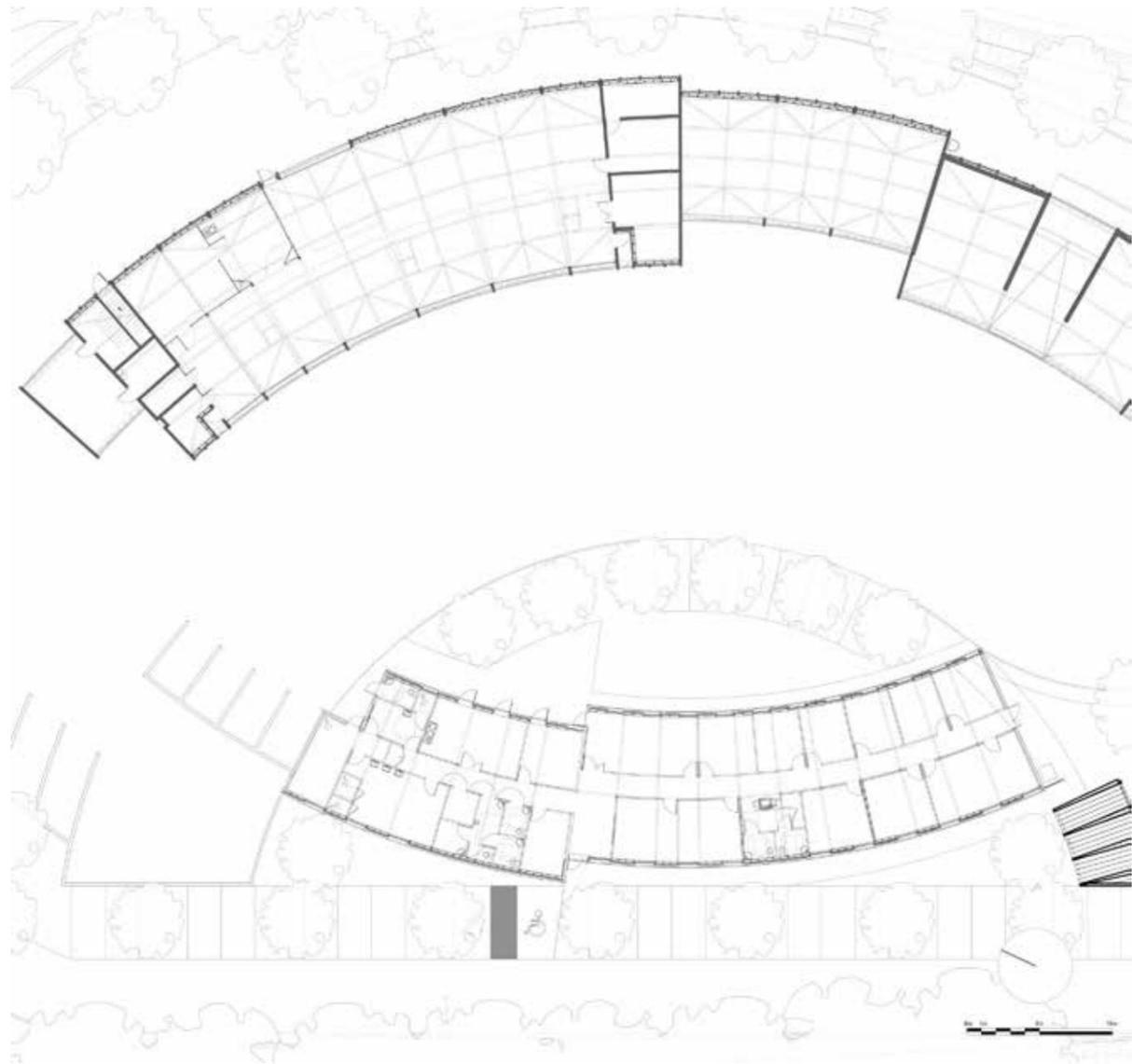
L'enjeu principal de notre projet est de proposer une intervention qualitative et cohérente sans perdre de vue la pérennité et la fonctionnalité. L'implantation que nous proposons est l'interprétation des besoins exprimés dans le programme : une grande aire distributive s'ouvre sur l'ensemble des fonctions du site. Nous avons voulu affirmer la cohérence architecturale en évitant le « mitage » de la parcelle et en réunissant les divers locaux au sein de deux barres. Celles-ci se courbent en délimitant l'aire d'évolution sur l'intérieur et en reprenant les tangences du terrain. Ces courbures permettent, de plus, de protéger l'aire distributive des vents dominants.

L'implantation des locaux est pensée de manière à avoir une progression altimétrique permettant une intégration paysagère et une appréhension douce de l'ensemble du site depuis la nationale. Dès l'entrée du site, le flux VL est séparé des flux PL. Les premiers, les visiteurs au premier plan comme le personnel en suivant, sont maintenus à l'avant des bureaux. Une liaison avec l'aire d'évolution prend place côté parking du personnel. L'accès à l'aire distributive s'opère par un large passage tangent au garage sur lequel s'ouvrent les diverses aires de stockage extérieures.

Les bureaux en simple RDC sont distribués par un couloir central. Une cassure dans la courbe permet de marquer la séparation entre le siège du secteur routier et la zone détente, sanitaires, bureaux et donc la séparation des locaux accessibles ou non au public. Cette faille marque l'entrée du bâtiment et se prolonge pour séparer les parkings visiteurs et personnel.

Nous proposons un projet principalement construit en ossature bois apparente dont la régularité assure l'unité de l'ensemble. Le bardage bois vertical intègre l'ensemble des ouvertures. Ce matériau de qualité environnementale reconnue apporte une plus-value indéniable dans un projet principalement composé de garages et d'abris.





A.L.S.H. «LA TREILLE»

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
lieu dit la treille, Lugan 31380

MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNAUTÉ DE TARN AGOUT

CONTACT

MME C.ESCRIBE : 05 63 41 89 12

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

800,00 M² RÉHABILITÉS, 460,00 M² NEUFS

COÛT DES TRAVAUX H.T.

1 200 000,00 €

ARCHITECTE

3.ARCHITECTES

CO-TRAITANT

JRI - BE STRUCTURE, SATEC - BE FLUIDES, GARDET - BE STRUCTURE BOIS

DATE DE LIVRAISON

JUIN 2012



Le projet d'ALSH se situe dans un ensemble foncier de qualité «l'Asinerie de la Treille» à cheval sur les communes de Lugan et de Saint Sulpice. Ce site se caractérise par la présence d'un ensemble bâti composé d'une maison de maître et d'une grange datant du XIXe siècle, complétées par une annexe agricole plus récente ainsi que d'une forêt de chênes, de nombreuses prairies et de 2 étangs accessibles au public.

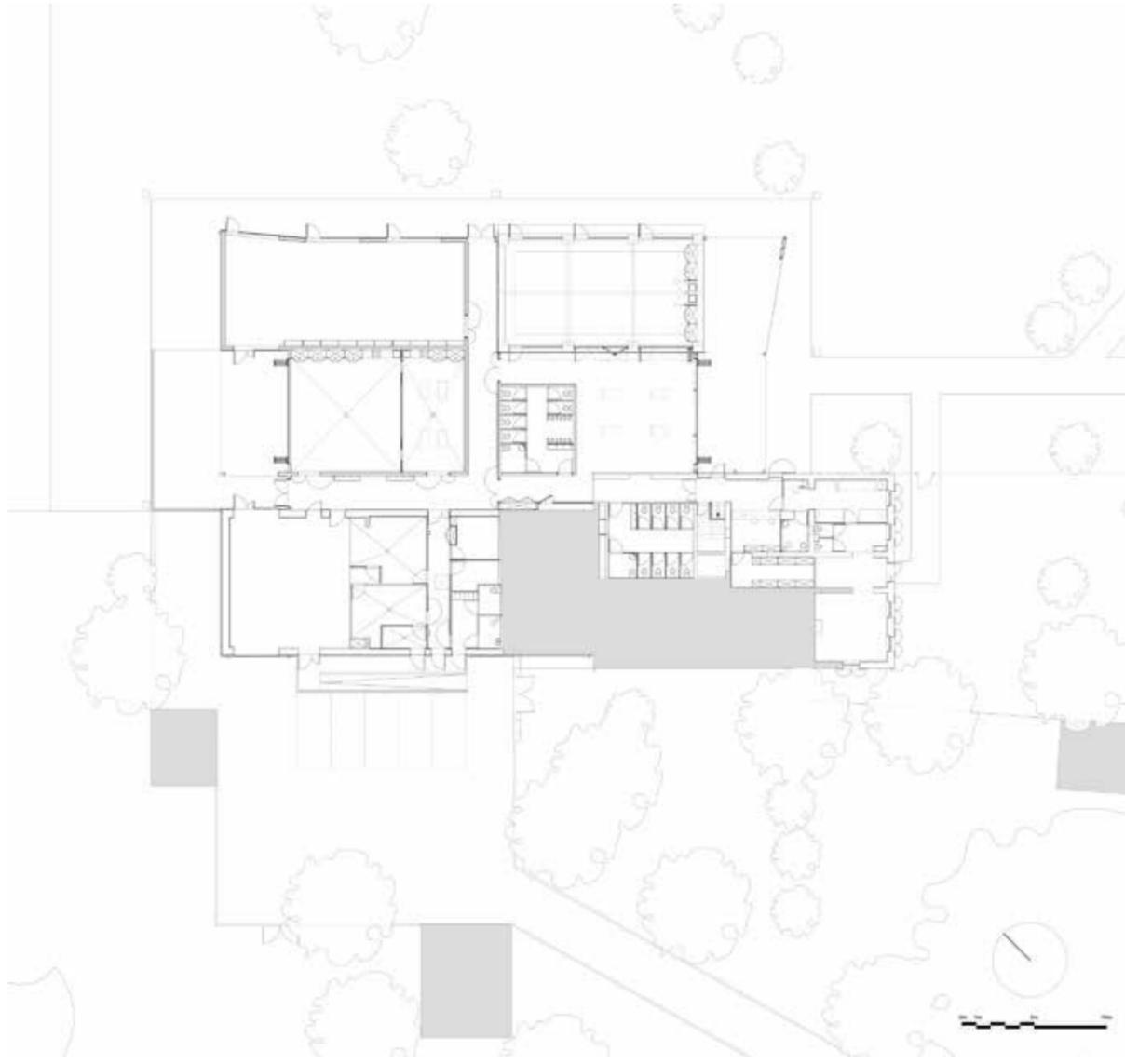
Cet ALSH est aménagé pour l'accueil des enfants de 3 à 14 ans le matin et le soir. Sa capacité d'accueil maximale est de 200 enfants. Cet accueil répond aux besoins des familles, les mercredis et, pendant les vacances scolaires, il comprend une restauration avec office de réchauffage et respecte les normes actuelles d'accueil des enfants des tranches d'âge définies ci-dessus.

Comme dans tout projet d'extension, il est difficile de trouver un juste équilibre entre l'existant et le neuf. L'intégration d'éléments nouveaux est un mélange subtil de continuité et de rupture afin de ne pas dévaloriser l'édifice déjà construit par un pastiche de sa propre forme. Dans notre cas, et suite à l'analyse ayant été faite en amont, nous avons cherché à assembler l'ensemble des espaces présents sur le site, par un lien bâti nous offrant la surface totale nécessaire de plain pied pour développer les fonctions précisées au programme.

Dans cet esprit, la réhabilitation cherche à redonner ses lettres de noblesse aux constructions existantes par le choix des procédés de rénovation, pendant que les extensions entièrement en construction bois, trait d'union entre les diverses constructions existantes, cherchent par leur architecture à se faire oublier, pour laisser le plus de place possible aux bâtiments existants.

Au final, l'implantation particulière de l'extension permet de compléter formellement le plan de masse existant, tout en conservant une partition dans le fonctionnement général du centre, entre lieux d'activités et locaux communs. D'autre part, cette extension permet de redonner une cohérence globale aux diverses entités présentes sur le site tout en préservant l'image qualitative des bâtiments existants, notamment la maison de maître et la grange.





GROUPE SCOLAIRE BELLEGARDE

GROUPE SCOLAIRE

Chemin de Bellegarde, Labruguière 81290

MAÎTRE D'OUVRAGE

VILLE DE LABRUGUIÈRE

CONTACT

P. MAS, DIR. SERV. TECH.: 05 63 73 30 30

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

2 702 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

3 900 000,00€

ARCHITECTE

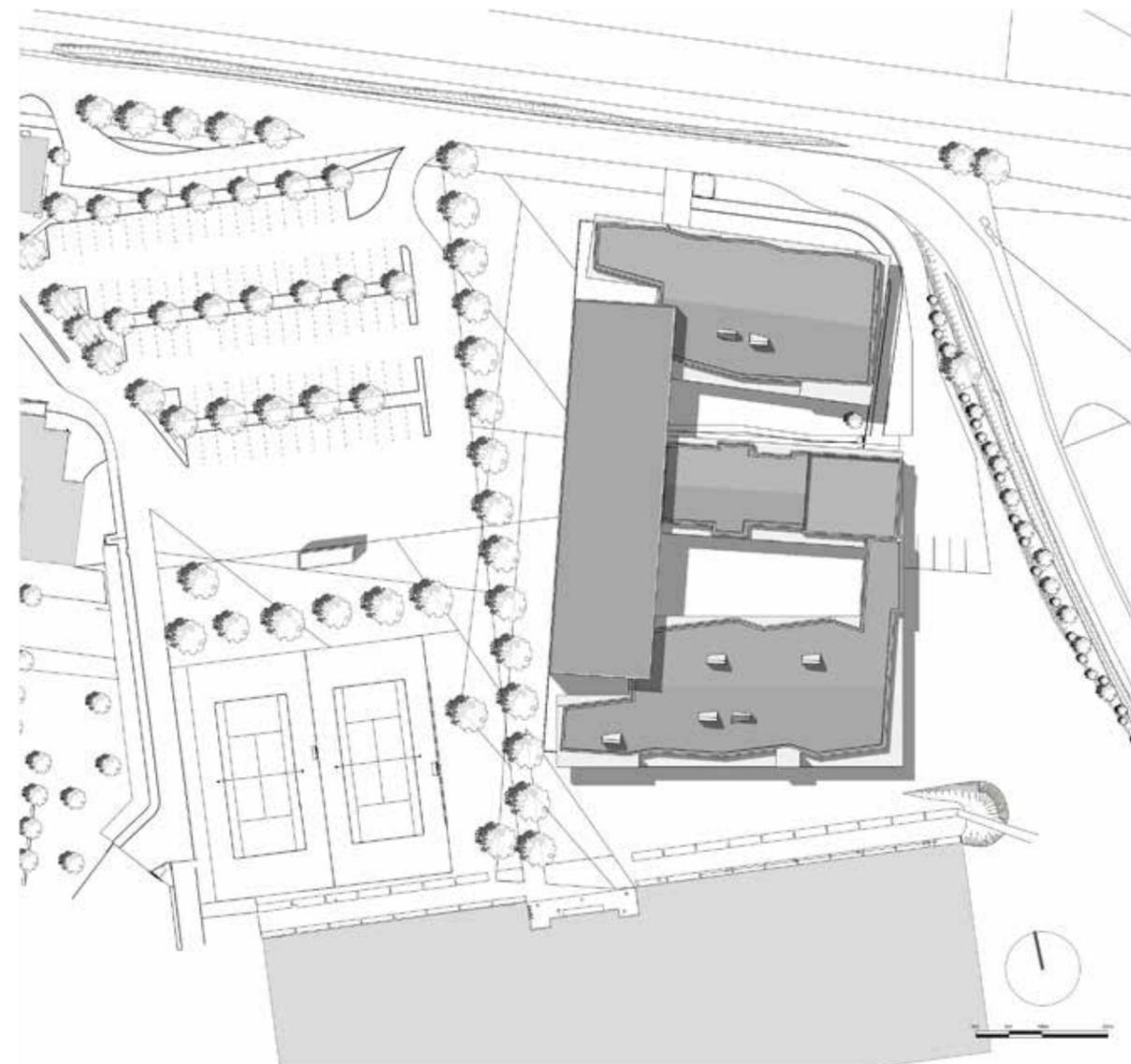
3.ARCHITECTES

CO-TRAITANTS

A13C BET G.O., ENR BET FLUIDES, ETB ÉCONOMIE/OPC

DATE DE LIVRAISON

FÉVRIER 2015



Cet équipement se compose d'une école maternelle de 75 élèves, d'une école élémentaire de 150 élèves, des locaux communs et du restaurant d'une capacité de 200 convives. De plus, un CLAE accueillera les enfants au sein des espaces communs. Le projet est implanté de manière à mettre en valeur et optimiser le cœur servant de l'îlot.

En effet, par l'amorce d'un parvis reliant le parking, les arrêts de bus et le chemin des Bruges au groupe scolaire, le projet initie au principe de desserte complète de l'îlot reliant l'ensemble des bâtiments.

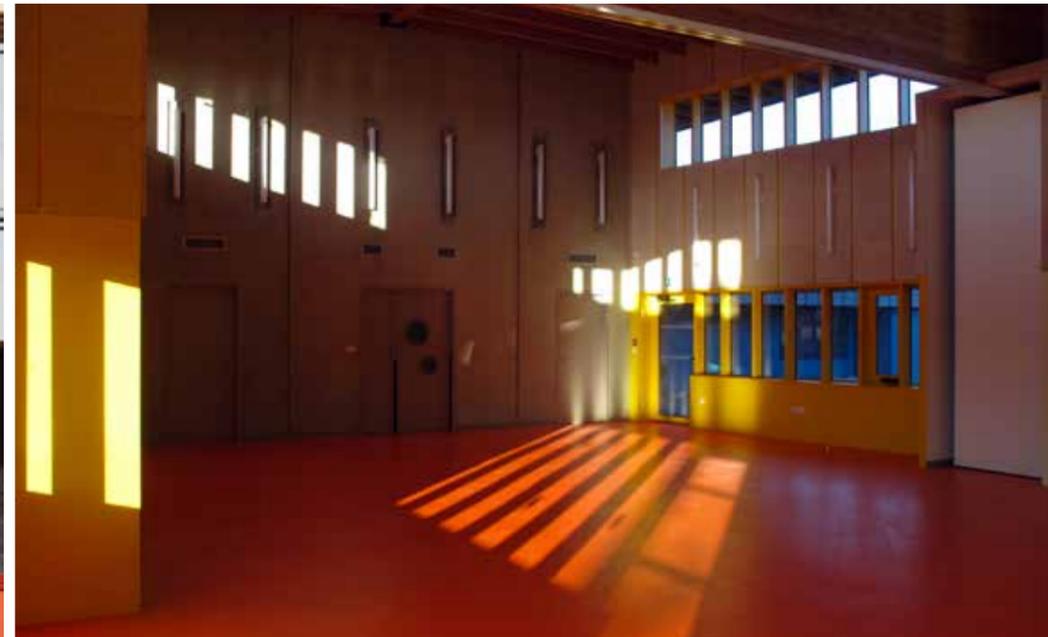
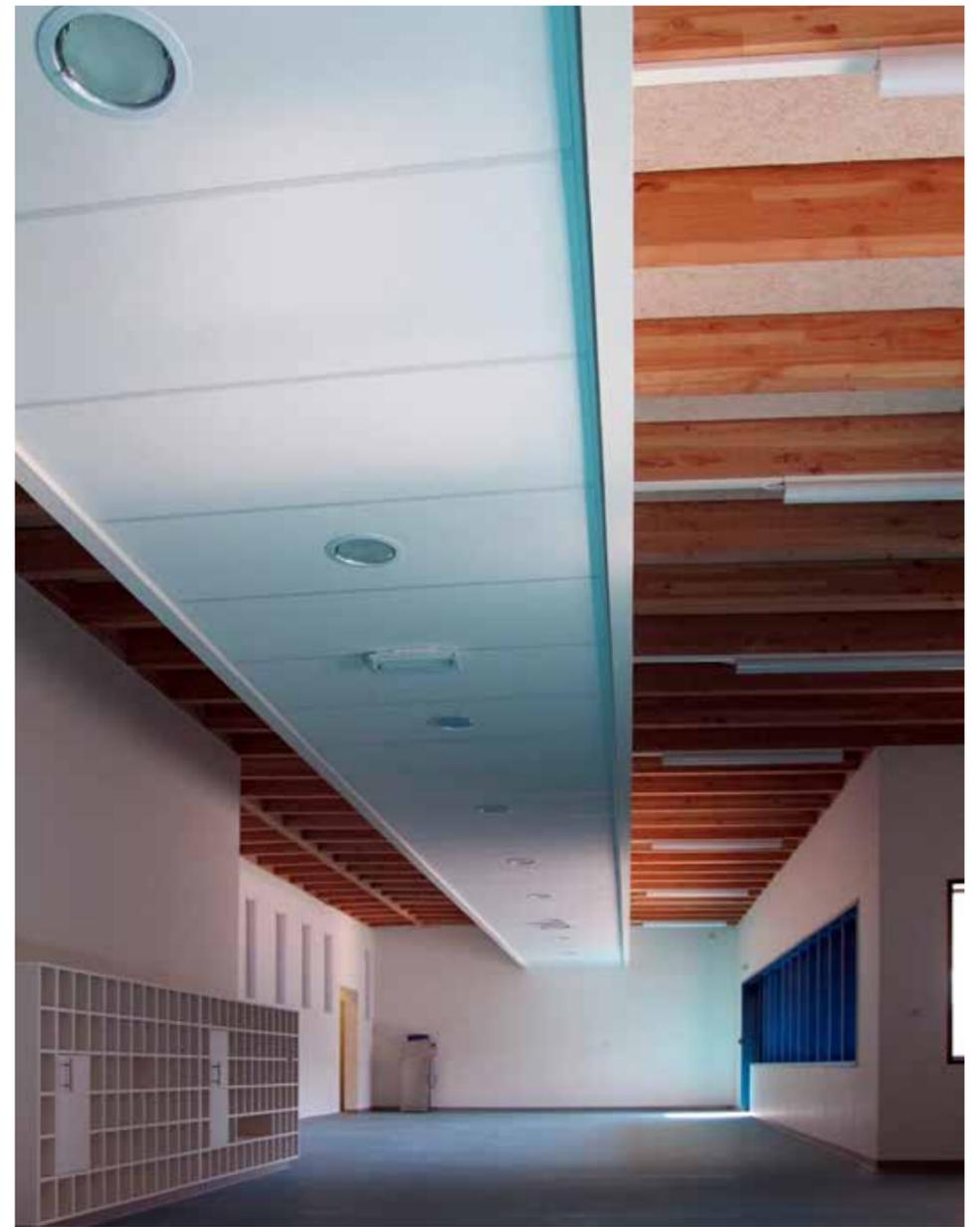
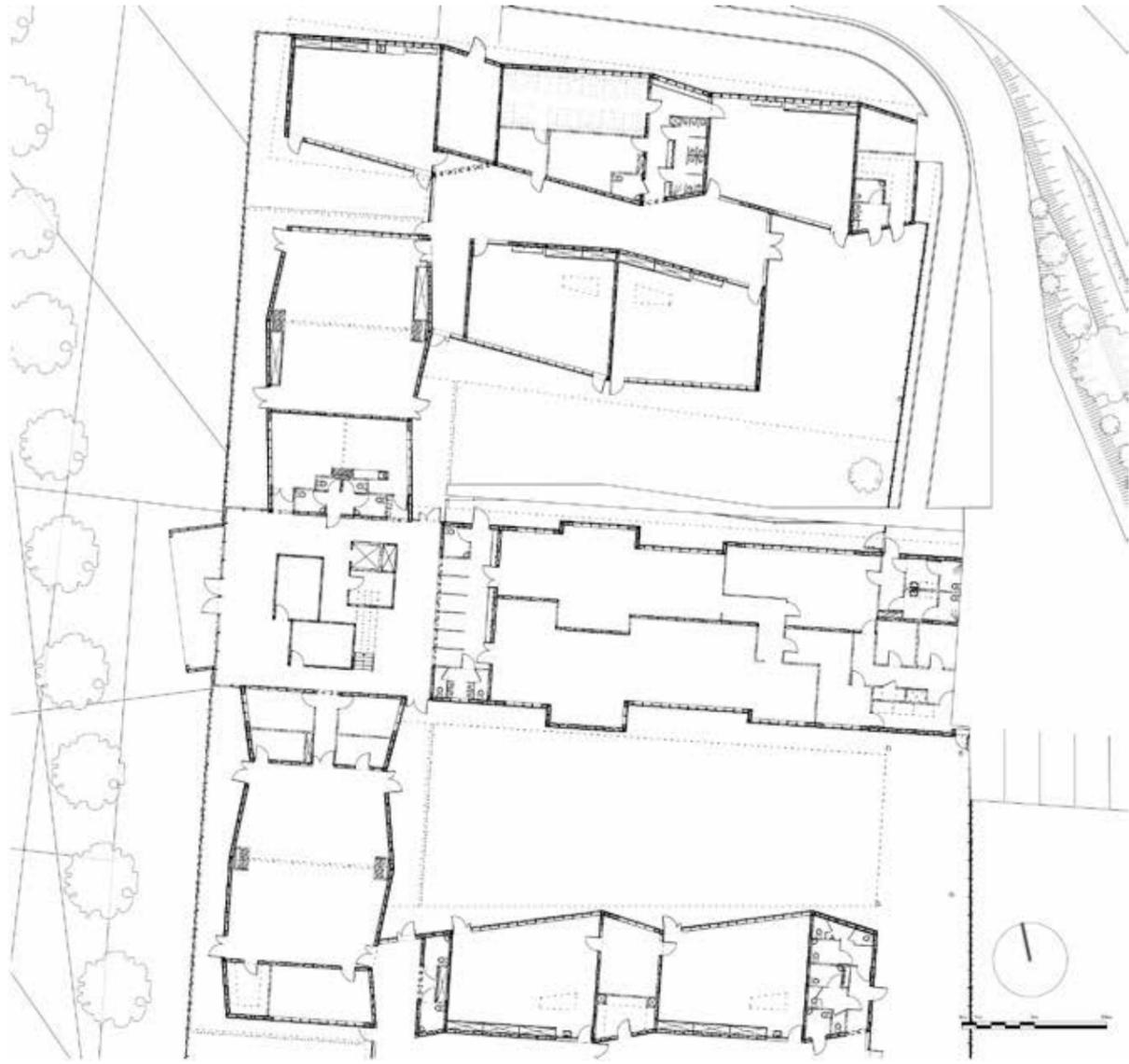
À l'Est, un cheminement piétons qui relie les arrêts de bus à l'école sépare ce parking de la zone de stationnement personnel située au plus près des entrées. Au droit des entrées, la promenade s'élargit et devient un parvis percé d'espaces verts.

Le bâtiment s'implante au Nord-Est de l'îlot, il s'organise en «peigne» avec 3 ailes reliées par un corps central. Les 3 satellites sont en simple RDC et sont séparés par les deux cours de récréation. Le volume de liaison est lui en R+1. Il marque l'entrée, crée une façade sur le parvis et reprend les échelles de construction environnantes. Le terrain d'assise est plat, ce qui permet une gestion aisée de l'accessibilité. Le bâtiment en alignement sur le chemin de Bruges prend une orientation qui permet l'alignement aux bâtiments existants, dégageant un espace relativement protégé visuellement, propice à l'implantation de la zone technique (aire de service et bassin de rétention).

À l'Ouest, la grande façade encadre le cœur de l'îlot lui donnant une limite visuelle à l'échelle de sa surface. Les façades du projet sont directement induites par les fonctions abritées et les orientations. Ainsi, deux typologies générales apparaissent : La première est celle du corps central, orientée Est / Ouest.

Ainsi, un claustra bois («Douglas Naturel») habille l'ensemble du volume de manière uniforme. Il se prolonge en clôture aux extrémités, est raccourci sur les cours pour permettre le passage et est percé de grands trous à l'Ouest pour marquer les entrées et accueillir l'abri vélos. Ces trous laissent apparaître l'enveloppe colorée et ondulante des locaux. Ces ondulations sont cadrées par une casquette périphérique droite à profondeur variable dont l'altimétrie s'adapte à la position des ouvertures.





CENTRE CULTUREL LE ROND POINT

CRÉATION D'UN CENTRE CULTUREL
1 Boulevard Gambetta, Labruguière 81290

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE LABRUGUIÈRE

CONTACT

P. MAS, RESP. TECH.: 05 63 73 30 30

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE + OPC + SCÉNO + MOBILIER

SURFACE CONSTRUITE

1700 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

3 000 000,00€

ARCHITECTE

3.ARCHITECTES

CO-TRAITANTS

BETEREM - DELHOM ACOUSTIQUE

DATE DE LIVRAISON

DÉCEMBRE 2011



Ce futur centre culturel à Labruguière s'implante sur un terrain choisi bénéficiant d'une position stratégique dans la ville, place de l'Europe, qui se trouve être le principal croisement au limite de la bastide ancienne (future ZPPAUP), le long du boulevard Gambetta.

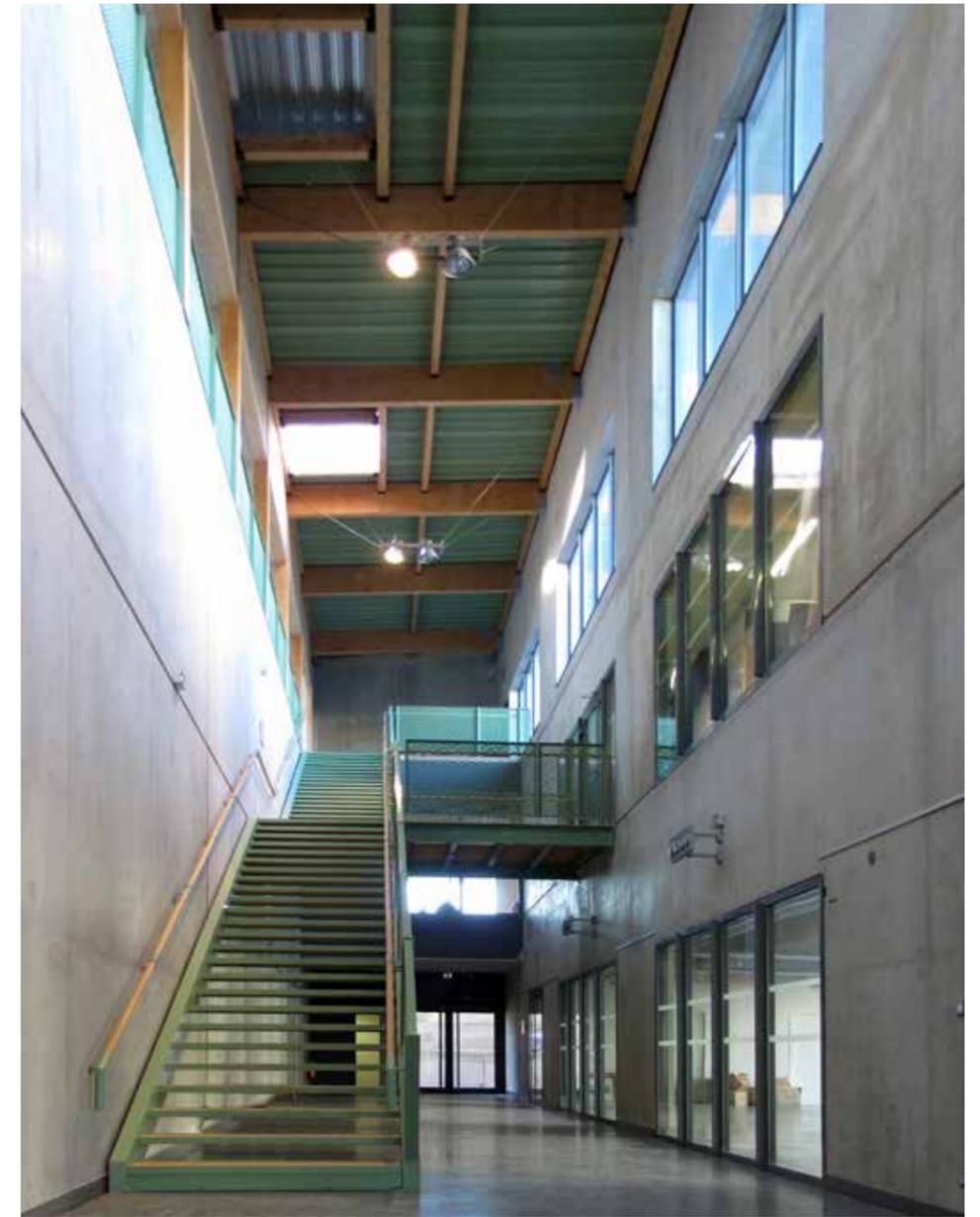
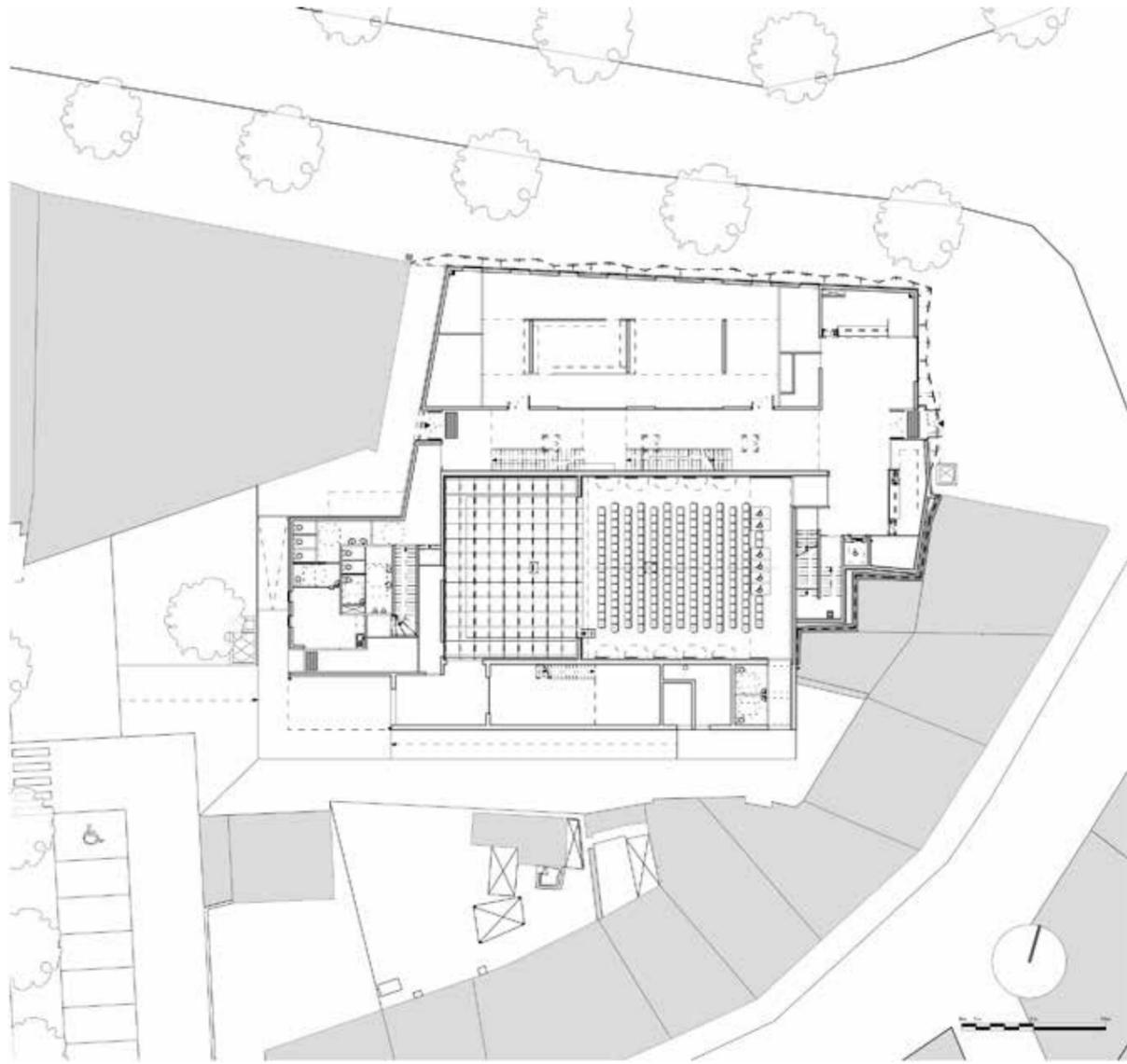
Le bâtiment projeté profite de l'ensemble de la parcelle et son implantation respecte l'alignement sur le boulevard Gambetta et la place de l'Europe. Le principe d'implantation entre les deux constructions (existante et extension) permet la création d'une rue intérieure (le hall) accessible des 2 côtés (la place de l'Europe et le parking des Tuileries). Sur sa limite Ouest, un passage partiellement couvert permet le respect d'un passage octroyé au propriétaire de la parcelle 843 depuis le parking vers le boulevard.

Le bâtiment dans son ensemble s'implante sur les limites séparatives du terrain. Son RDC est de plain-pied avec le parvis côté place de l'Europe. L'accessibilité depuis le parking sera facilitée par l'aménagement de ce dernier dans le cadre d'un projet d'aménagement des abords du site (voir plan de masse projet) qui sera réalisé par la mairie parallèlement et dans le même planning que le centre culturel (voir engagement mairie).

La densification de l'îlot est réalisée par l'extension du bâtiment existant sur deux façades : au Nord, l'extension sur 2 niveaux et une terrasse comportant musée et médiathèque ; au sud, l'extension en double hauteur et une terrasse comportant les réserves de la salle de spectacle. Ces 2 corps de bâtiment, à la volumétrie résolument moderne, sont plus bas que le bâtiment existant dont la toiture est modifiée et comporte 1 pente (5%) vers le sud, et permettent à l'ensemble de s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain environnant, tout en créant des points de vue nouveaux et insolites depuis les terrasses accessibles.

Le vide entre bâtiment existant et extension crée une rue intérieure comportant les circulations verticales du centre, permettant l'accès depuis le centre ville ou depuis le futur parking. C'est le coeur du projet qui distribue toutes les composantes programmatiques du projet.





SALLE DES FÊTES

CONSTRUCTION D'UNE SALLE DES FÊTES DANS LE HAMEAU DU FAU
Route du Fau, Montauban 82000

MAÎTRE D'OUVRAGE

MARIE DE MONTAUBAN

CONTACT

P.CAVALLIÉ : 05 63 22 14 52

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE + EXE + OPC

SURFACE CONSTRUITE

510m²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

1 000 000,00 €

ARCHITECTES

3.ARCHITECTES

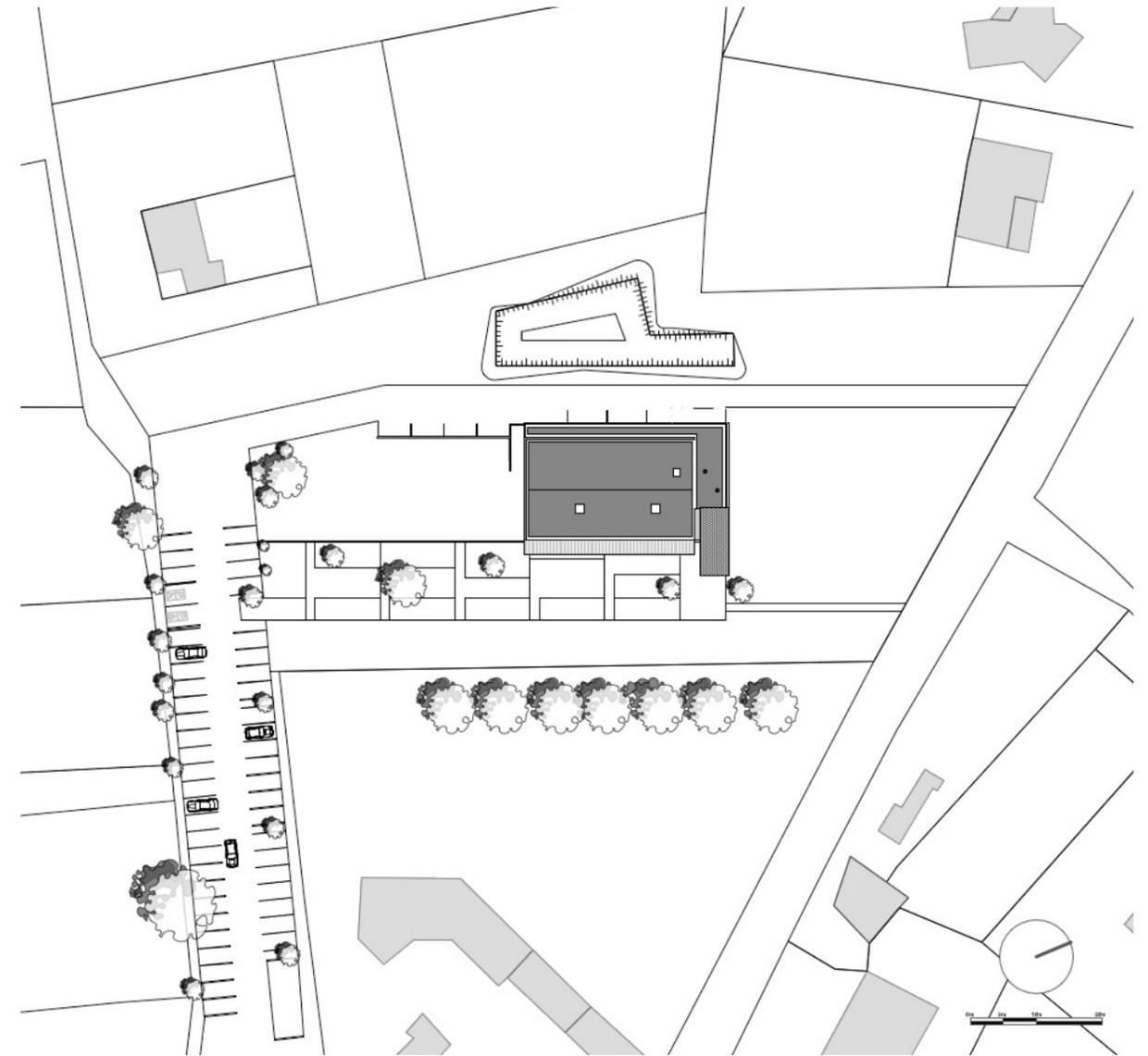
ALGA ARCHITECTE MANDATAIRE

CO-TRAITANTS

IB2M - DELHOM ACOUSTIQUE

DATE DE LIVRAISON

JANVIER 2014



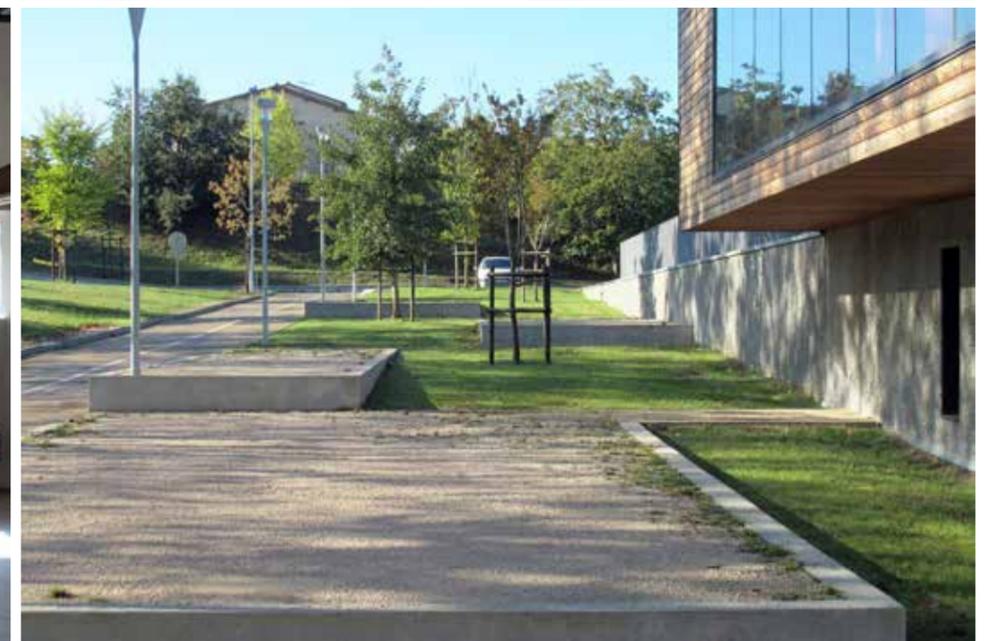
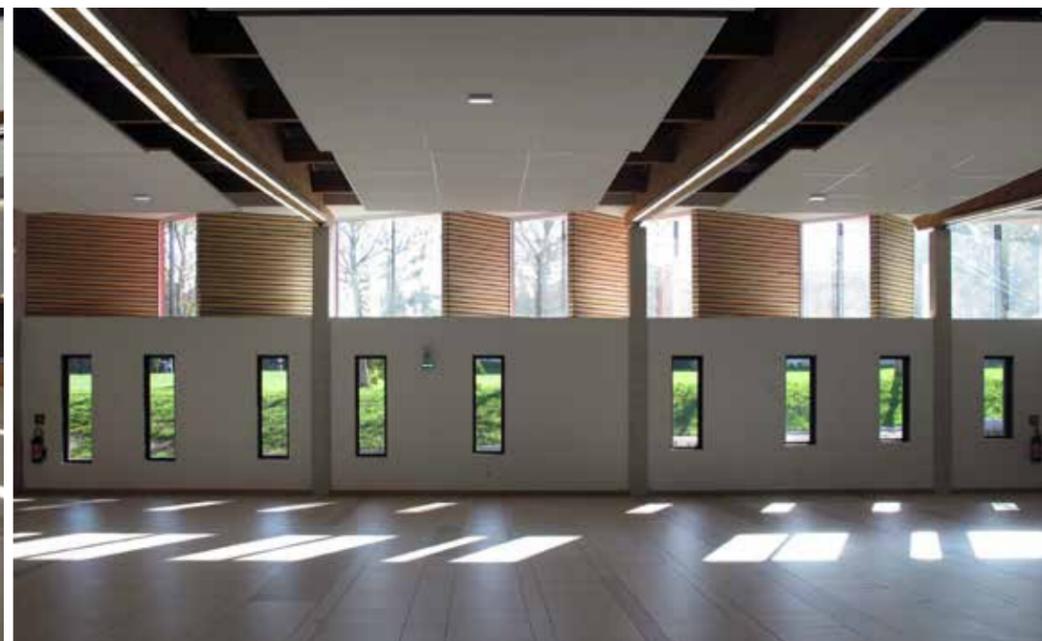
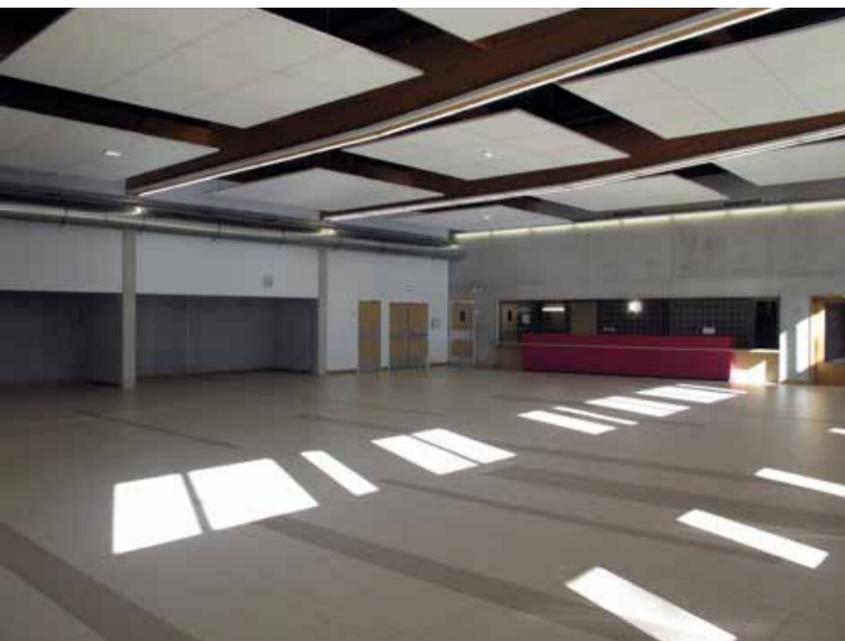
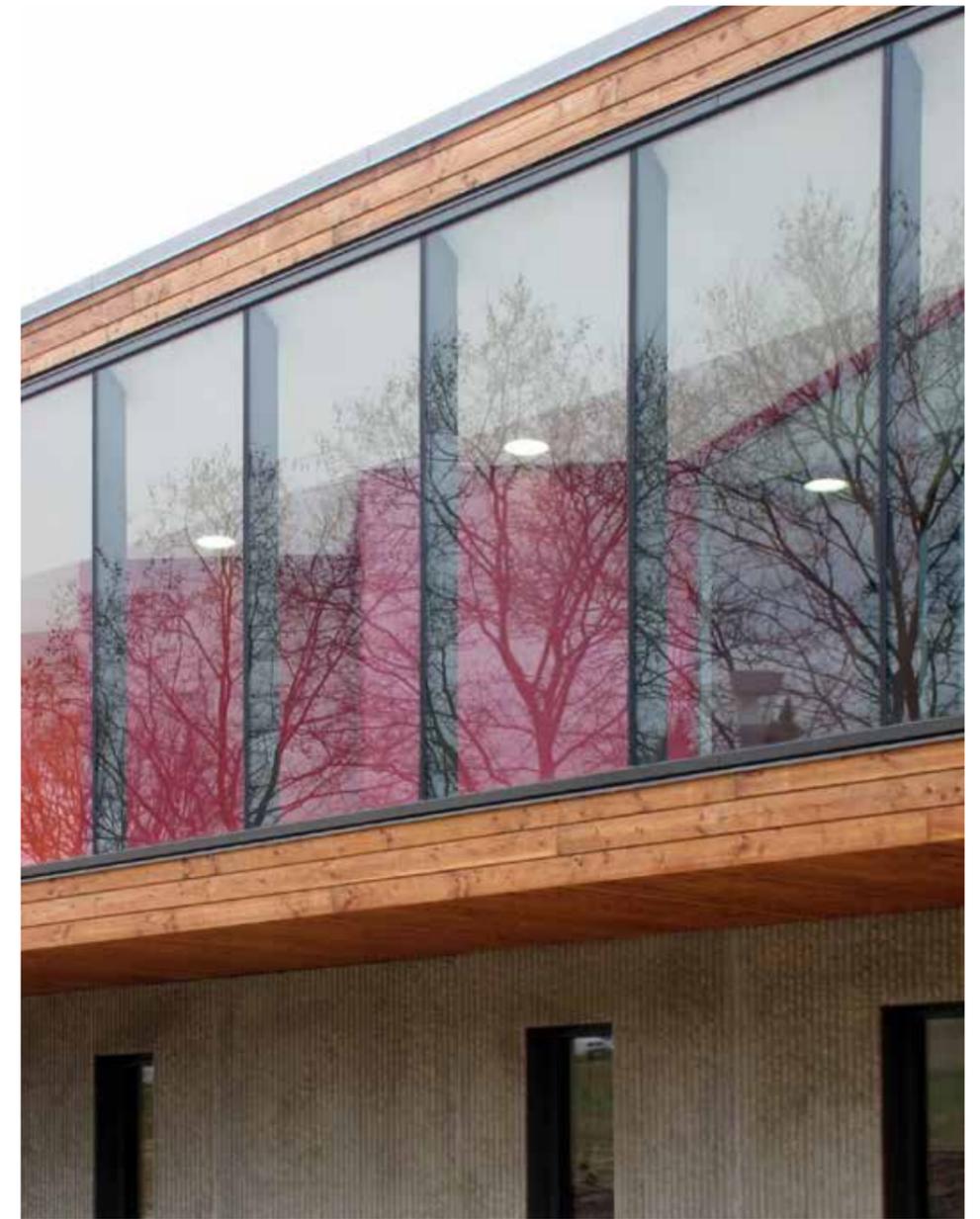
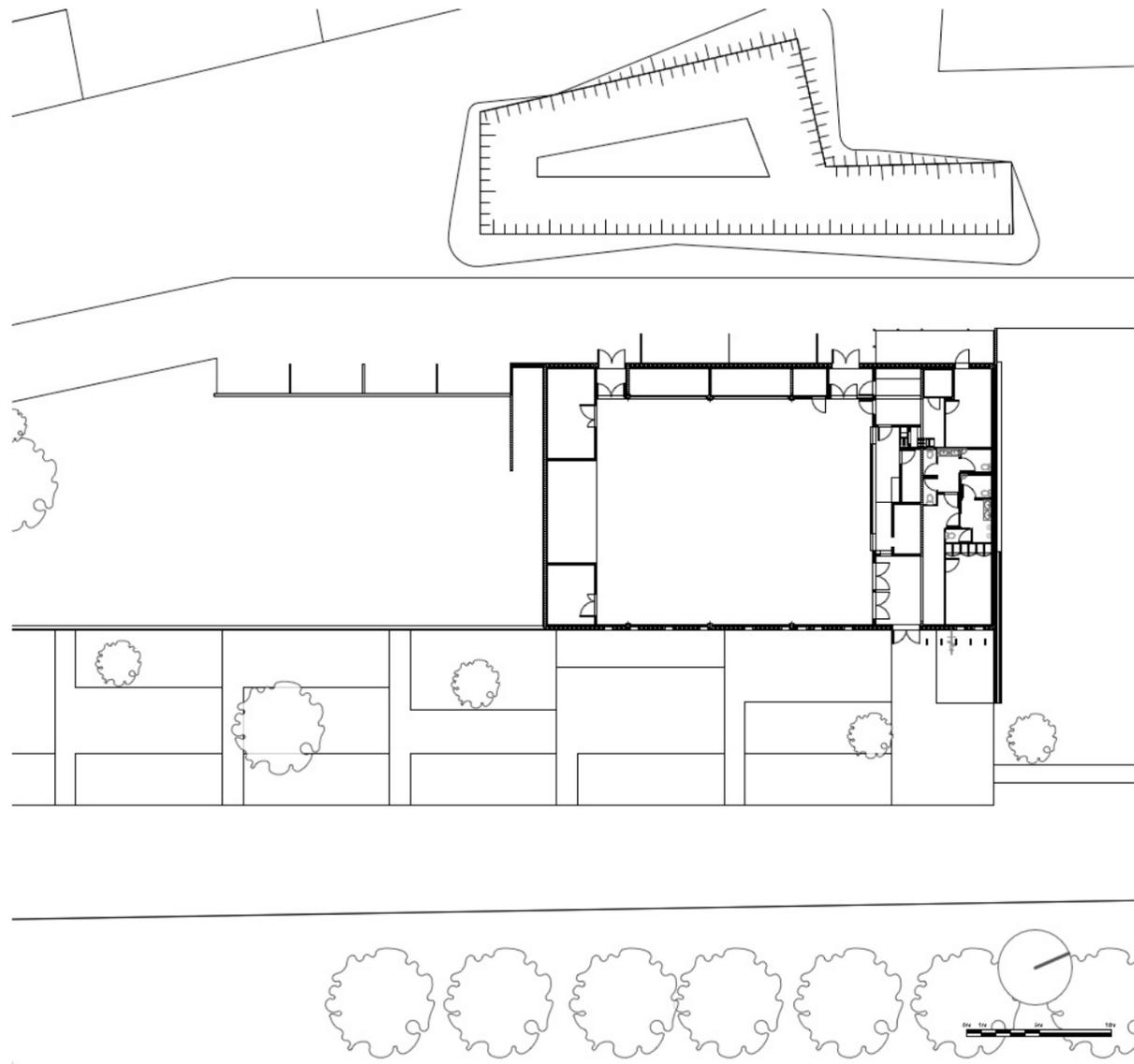
Le projet porte sur la construction d'une salle des fêtes destinée à l'organisation de fêtes privées, l'accueil des pratiques d'associations et des élèves de l'école. Le bâtiment se compose d'un volume central en une double hauteur avec une bande servante périphérique en simple rez-de-chaussée. Pour réaliser ce projet, nous utilisons la forte déclivité du terrain.

En effet, en implantant le bâtiment au plus près du point bas du terrain, nous en réduisons d'autant la hauteur perçue. L'ensemble du projet est raisonné dans le cadre d'une forte ambition environnementale et cherche à la fois à se différencier des constructions avoisinantes essentiellement dédiées à l'habitat tout en essayant de s'insérer le plus justement possible à un site de qualité. Pour pallier ces problèmes d'échelle, nous avons décidé d'adosser le construit à des éléments intermédiaires de même taille qui permettent à la fois d'atténuer l'impact visuel, de faire un projet à l'échelle du site et d'accompagner les cheminements des utilisateurs. Dès la sortie du parking, le public est accompagné par un mur de soutènement en prolongement de la façade du bâtiment le long du parvis. Ce mur prend petit à petit de la hauteur et amène progressivement à la salle dont la présence est marquée par l'image d'une boîte simplement posée en équilibre. La finesse des matériaux de cette dernière (bois, vitrage parclosé, éléments de serrurerie) contraste avec ce mur sur lequel elle s'appuie. D'abord plein, les fines ouvertures viennent percer ce voile afin de cadrer des vues sur le parvis depuis la salle. En bout de parvis, un auvent en zinc arrête le cheminement et guide le public vers la large entrée. Cette paroi en zinc se retrouve en toiture et s'emboîte dans le volume de la salle, faisant écho à l'enveloppe en bois.

Ainsi, depuis la route du Fau, le public pourra voir les éléments « précieux » jouant avec le mouvement du terrain, un mur de soutènement habité sur lequel viennent délicatement s'emboîter ou se poser des objets remarquables. Le choix du bois combiné au béton et à des couvertures en toitures terrasses végétalisées permet d'éviter l'effet de masse induit par les autres types de couvertures.

Il est à noter que les toitures végétalisées permettront depuis un point de vue haut de fondre le bâtiment dans la masse végétale déjà existante.





SIÈGE SOCIAL BRS

BUREAUX ET STOCKAGE

10 avenue du Girou, Villeneuve-les-Bouloc, 31620

MAÎTRE D'OUVRAGE

BLUE RIVER SYSTEM

CONTACT

G. BOUBAY, ANCIEN GÉRANT DE BRS : 06 10 25 59 65

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE + MOBILIER

SURFACE CONSTRUITE

4 000 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

2 957 000,00 €

ARCHITECTE

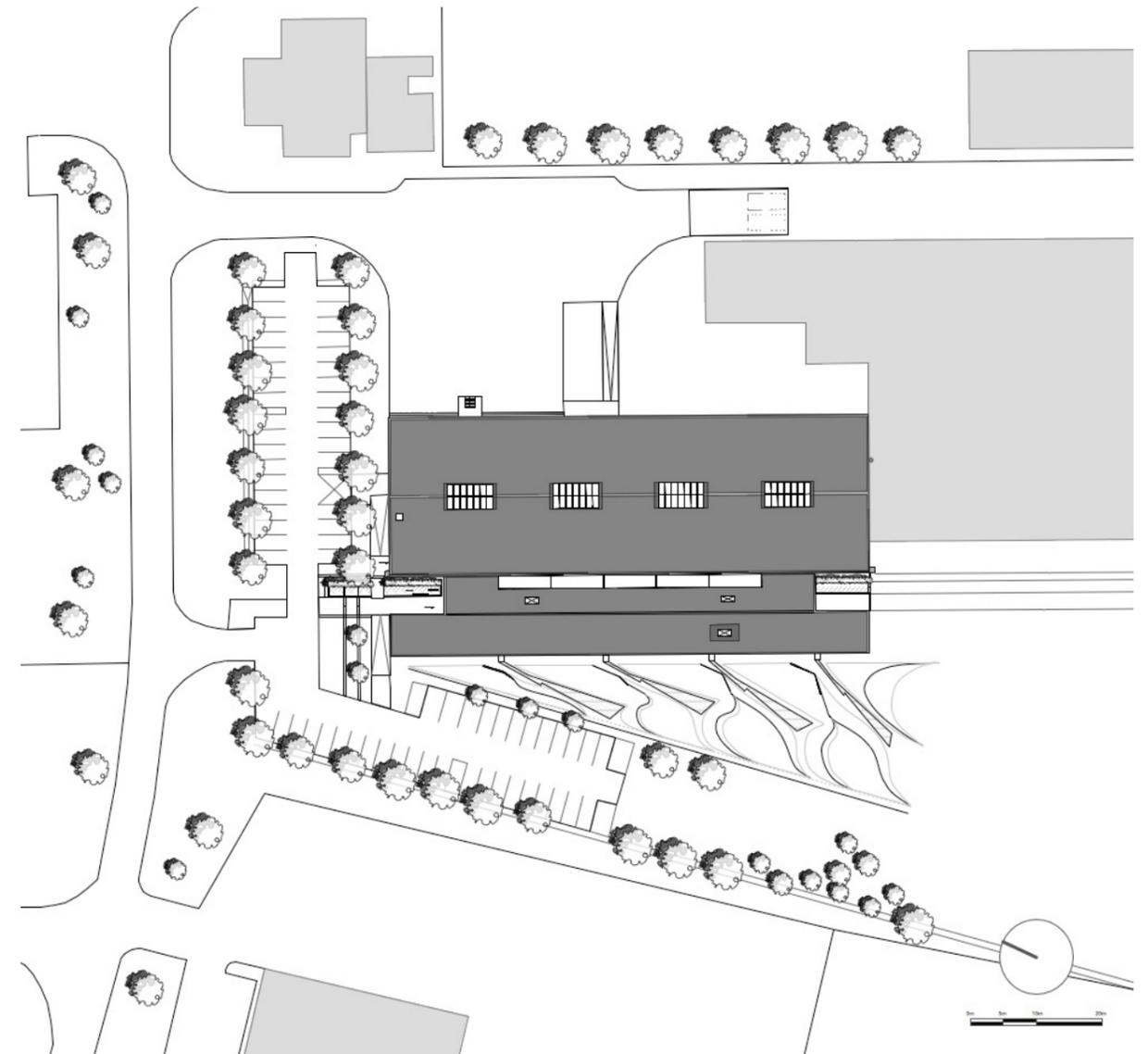
3.Architectes

CO-TRAITANT

BERNADBEROY, ENERGITEC, G.LHUIILLER INTERVENANT HQE, AGENCE PÔLES PAYSAGISTE

DATE DE LIVRAISON

DÉCEMBRE 2007



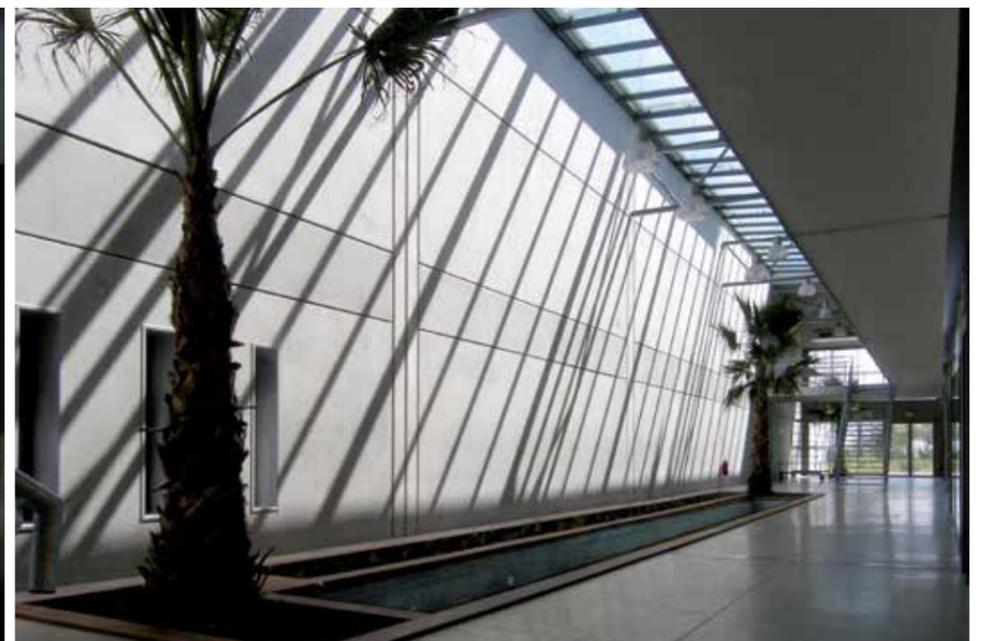
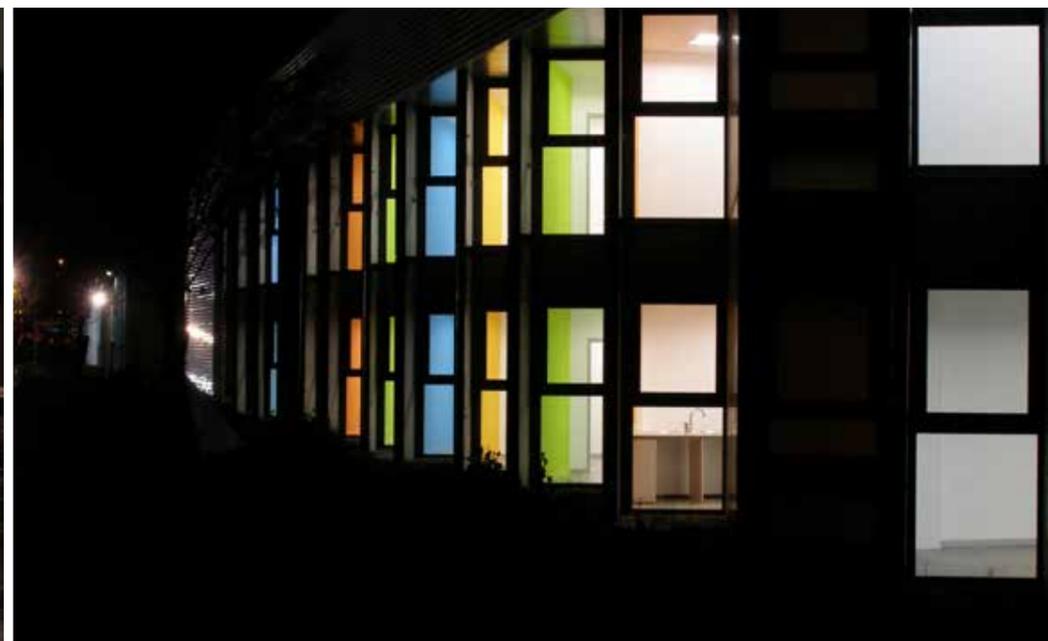
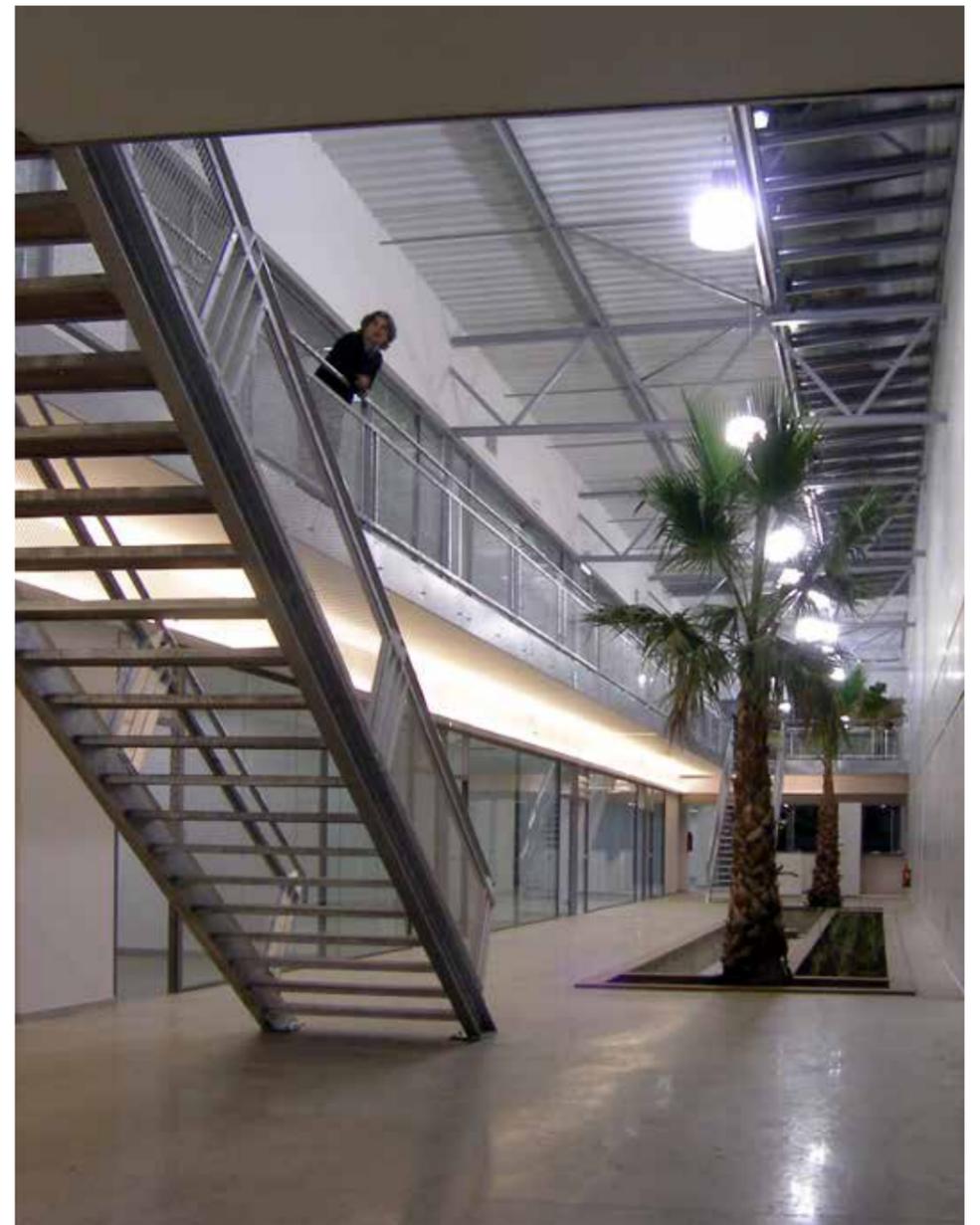
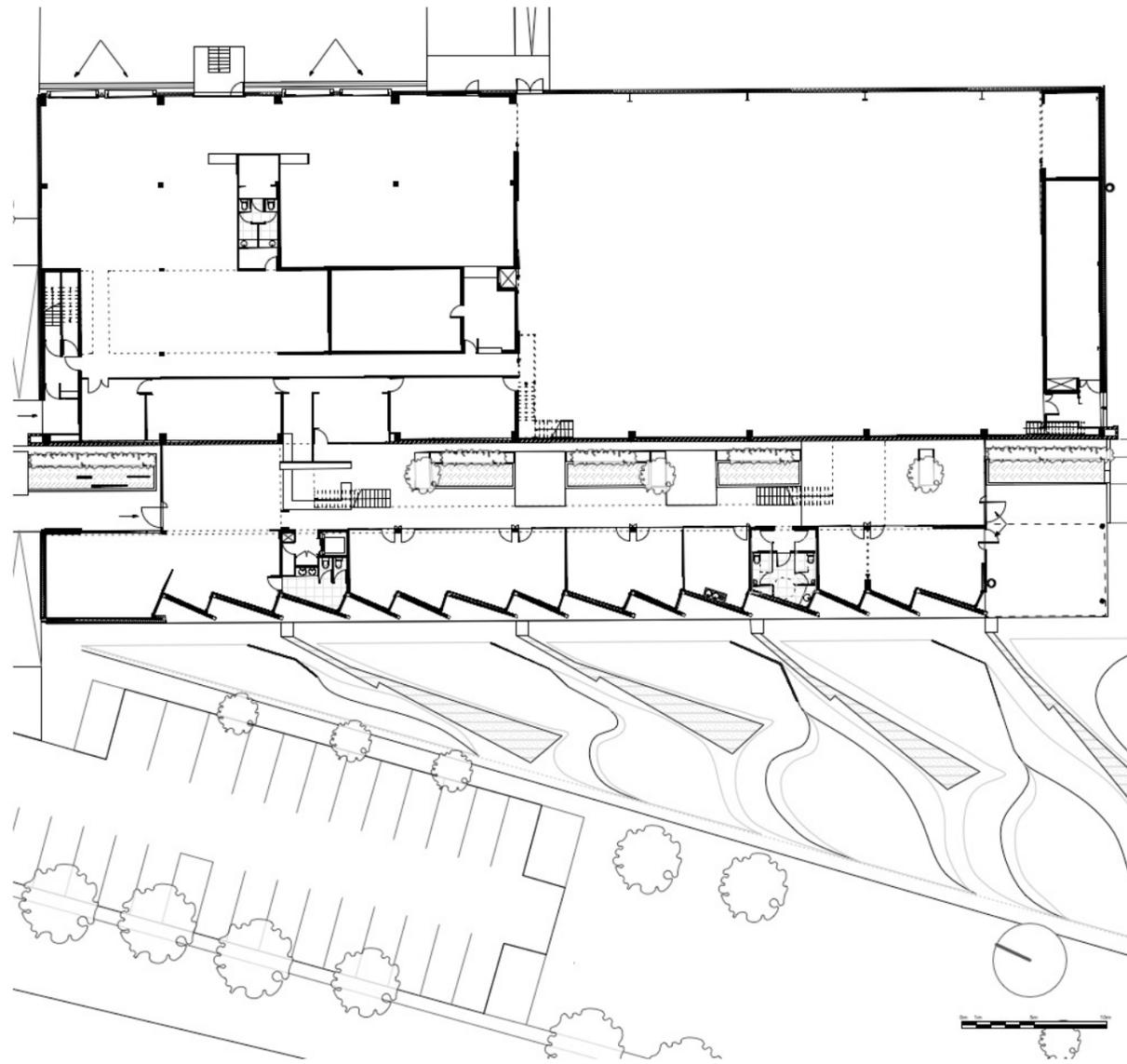
Ce bâtiment est destiné à accueillir l'entreprise Blue River System, grossiste en matériel informatique. Il s'agit donc d'un bâtiment logistique avec dépôt et bureaux, équipé d'une plate-forme poids lourds et de parkings véhicules légers.

L'édifice comporte 2 niveaux. Ce projet s'inscrit dans une démarche haute qualité environnementale (HQE), par la volonté commune du maître d'ouvrage et des maîtres d'œuvre. Le parti d'aménagement proposé consiste à développer les qualités remarquables du site au sein de la parcelle selon une logique de progression et de mise en scène, d'une façade au vocabulaire « urbain » ordonnancée à une ouverture paysagère modulée s'appuyant sur le registre naturel. L'ensemble des aménagements s'inscrit dans l'échelle de la parcelle, avec un velum arboré de deuxième grandeur au plus et une dominante de strates arborées de troisième et quatrième grandeur, arbustive et herbacée.

Le bâtiment comporte 2 parties (stock / logistique et bureaux / atrium) qui sont traitées de manière à former un seul volume, traversé par une rue intérieure (atrium) qui se prolonge à ses extrémités par une ligne d'eau. Cette unité volumétrique est renforcée par l'homogénéité des matériaux de façade qui font alterner bardage métallique métallisé, béton brut préfabriqué et verre. Le bâtiment ne comportant que 2 niveaux, sa hauteur totale est limitée à 9m et l'ensemble des toitures (bac étanché) est masqué par un acrotère en bardage métallique. Les parties vitrées (menuiserie aluminium) s'intègrent à la composition de l'ensemble basé sur une trame de 1,15m. Le traitement des façades de ce bâtiment répond aux exigences de l'architecture industrielle actuelle avec une forte proportion de volume simple en bardage métallique, couleur métallisée, mais il intègre aussi le béton brut lisse (panneaux préfabriqués) comme élément structurant : grand axe Nord/Sud et façade Ouest.

La stratégie paysagère consiste d'une part à mettre en place une identité paysagère d'ensemble de type naturel, en relation avec le paysage environnant, avec des structures végétales mixtes qui définissent un velum modulé de 10 à 20m, et d'autre part à composer une façade de « parvis » en correspondance avec le vocabulaire paysager des espaces publics de la ZAC.





ÉCOLE PRIMAIRE VICTOR HUGO

EXTENSION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE
7 rue Saint Exupéry, 31 140 Aucamville

MAÎTRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE AUCAMVILLE

CONTACT

J. M. COUREAU, DIR. SERVICES TECHNIQUES: 05 61 70 25 44

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

1 183 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

1 373 000,00 €

ARCHITECTE

3.ARCHITECTES

CO-TRAITANTS

INGÉNIÉRIE STUDIO (TCE)

PHOTOGRAPHE

FLORENCE AT

DATE DE LIVRAISON

FÉVRIER 2010



Cette restructuration/extension de l'école V. Hugo organise le bâtiment en 2 pôles principaux par le biais d'interventions réalisées en 4 lieux différents. Le premier pôle concerne les locaux d'enseignement (salles de classes et ateliers) se situant sur la partie Nord-Ouest du terrain.

Comme expliqué précédemment le choix de l'implantation des 3 nouvelles salles de classes (2+1) a été motivé par une analyse des besoins, plus à l'échelle globale que particulière. Cependant, il est intéressant de noter que la situation des 2 extensions à réaliser permet d'affirmer encore plus le rôle central de l'espace de distribution/bibliothèque déjà existant.

La remise en cause de l'image de l'entrée par la construction de 2 nouvelles classes ne modifie cependant pas son fonctionnement qui elle, ne se voit que légèrement modifiée. Le deuxième pôle concerne les locaux communs, servant les locaux d'enseignement et situés sur la façade Sud-Ouest du terrain. La construction de ces locaux est plus importante que dans le pôle enseignement et entraîne une restructuration des locaux existants. En effet, l'ensemble des locaux de restauration sont relocalisés dans la partie neuve, laissant l'existant libre pour y implanter à la fois la salle polyvalente et le RASED.

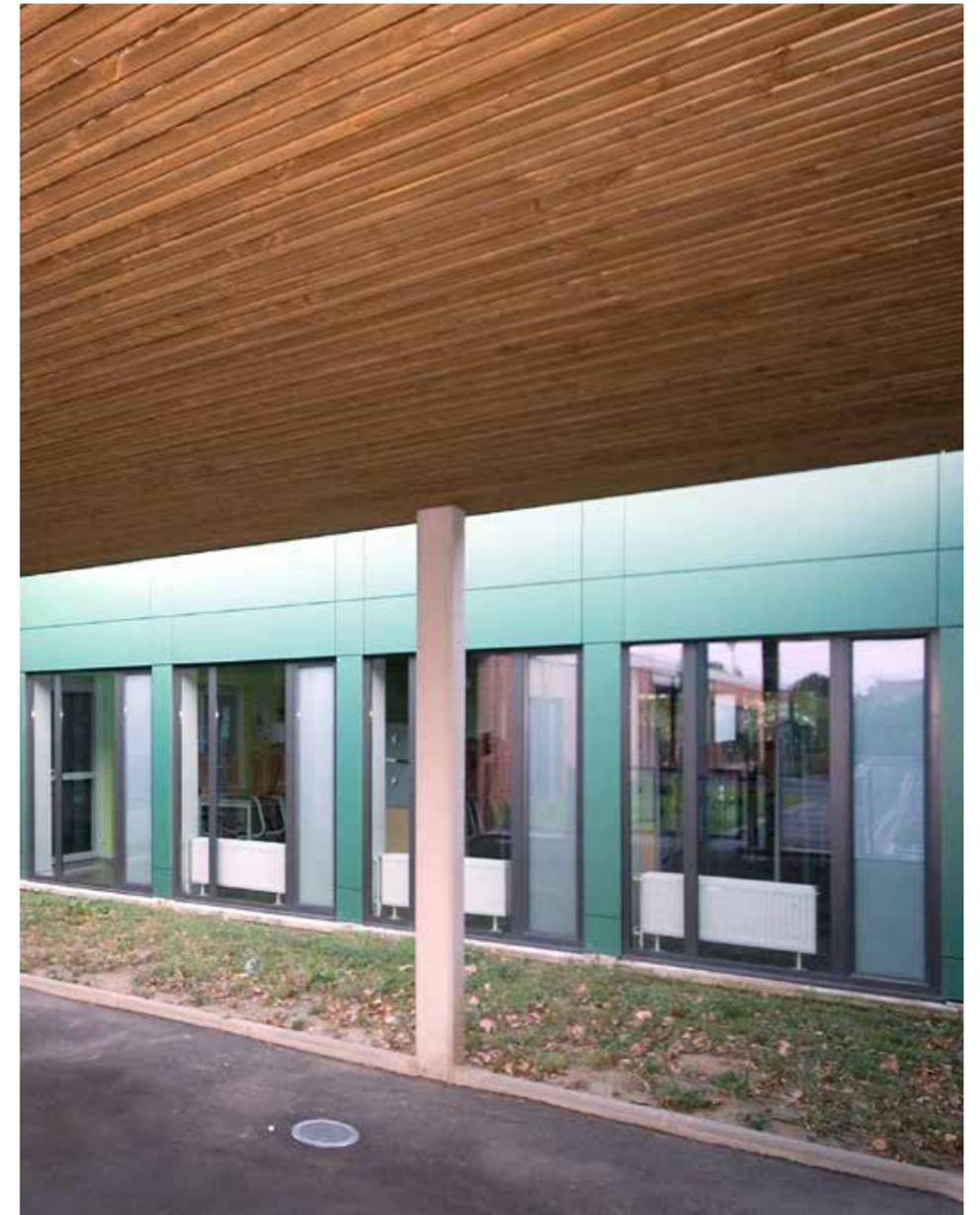
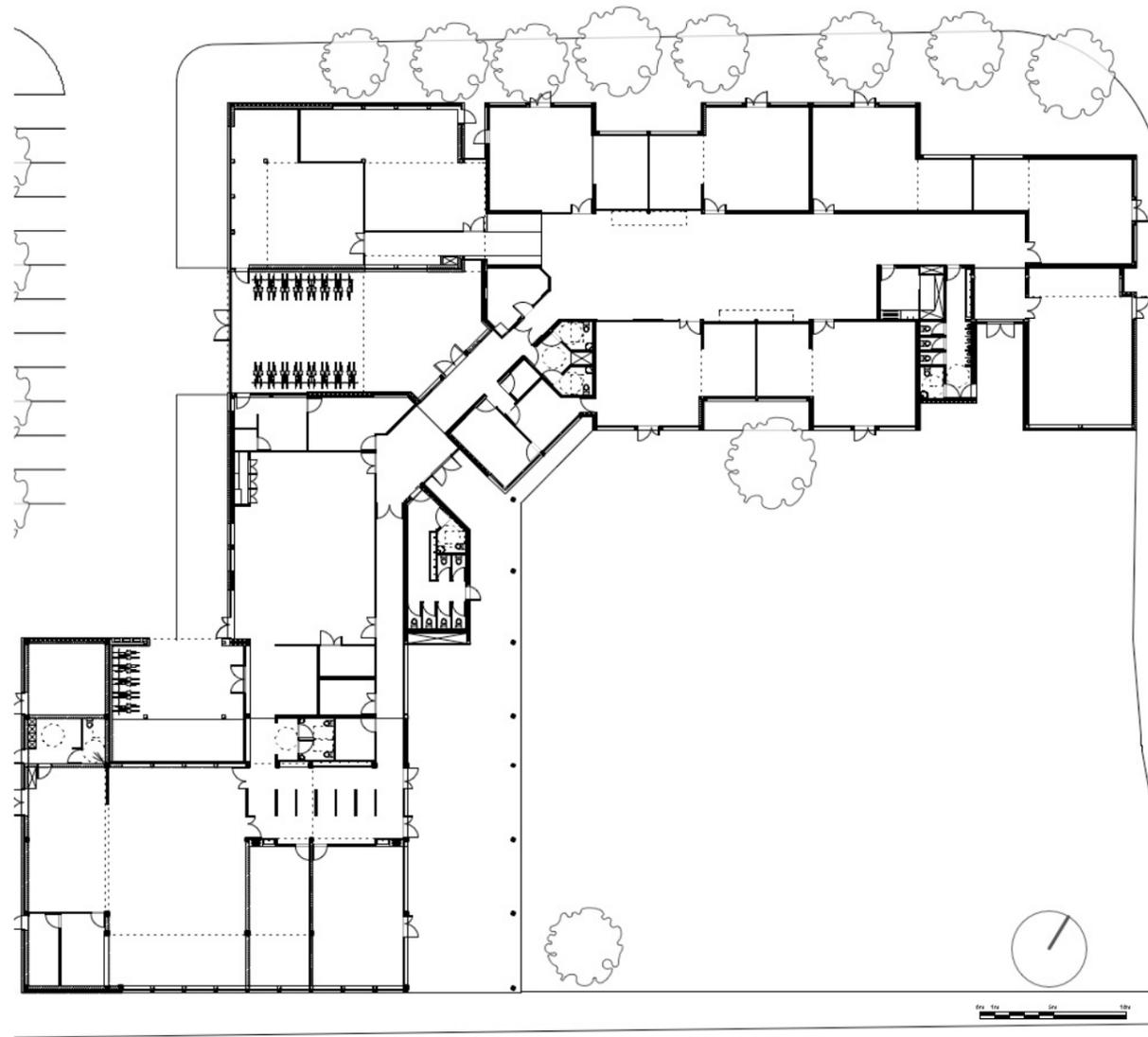
Le CLAE, quant à lui, se positionne à l'interface de ces 2 entités afin d'en assurer le fonctionnement. Une nouvelle entrée correspondant au fonctionnement du CLAE est créée dans le cadre de la construction neuve, ainsi qu'une cour de service pour la desserte des locaux techniques (nouvelle chaufferie, office de restauration).

La distribution de cet ensemble de locaux est assurée par un hall spacieux, en continuité de l'entrée du CLAE, permettant le regroupement des enfants, le dépôt des manteaux et les lavages de mains. La relation avec les espaces d'enseignement se fait par l'entrée principale et par une circulation longeant la salle polyvalente.

L'ensemble de ces locaux a un accès direct sur la cour, par le biais du préau qui s'est vu considérablement agrandi. On peut donc noter que le fonctionnement existant de l'école a été respecté voire consolidé.

Les 2 pôles principaux ont été conservés et bien qu'une nouvelle entrée ait été créée, l'existant garde son statut principal de distribution de l'établissement.





MAISON DU LAC

SALLE DES FÊTES
09600 Montbel

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE MONTBEL

CONTACT

SYLVIE MADEC SALVIGNOL, RESPONSABLE : 05 61 36 26 32

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

370,00 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

880 000,00 €

ARCHITECTES

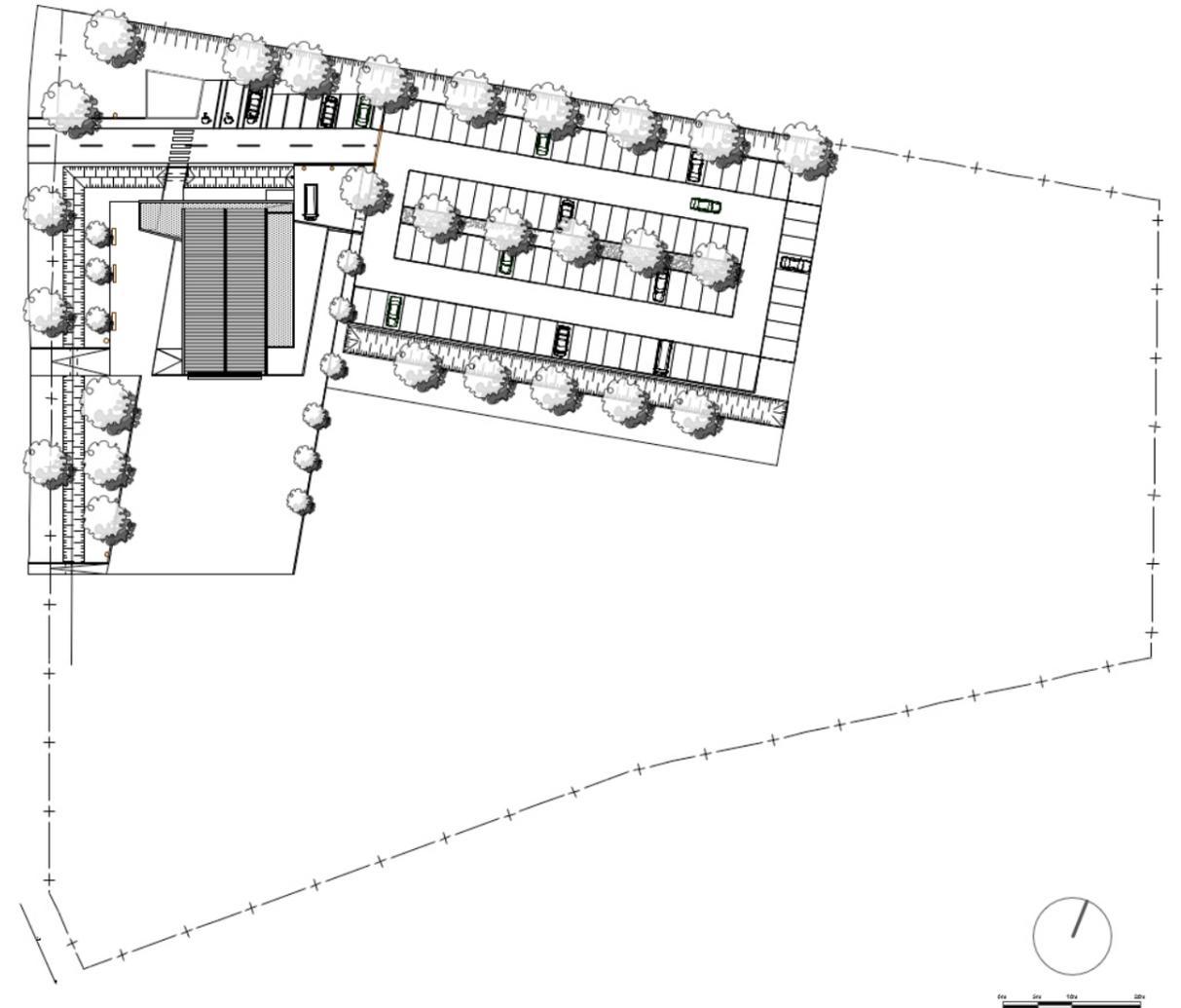
3.ARCHITECTES

PHOTOGRAPHE

FLORENCE AT

DATE DE LIVRAISON

JUILLET 2017



La commune de Montbel, associée à la Communauté de Communes Pays de Mirepoix, s'est lancée dans un projet de construction d'un équipement culturel nommé la « Maison du Lac », sur un site qui a indéniablement beaucoup d'atouts, tant au niveau paysager que touristique. Le projet vise donc le double objectif de construire un équipement permettant diverses activités culturelles (musique, théâtre, projections, expositions,...) qui viendra créer un centre d'intérêts et multipliera les possibilités d'animations sur cette zone littorale exceptionnelle.

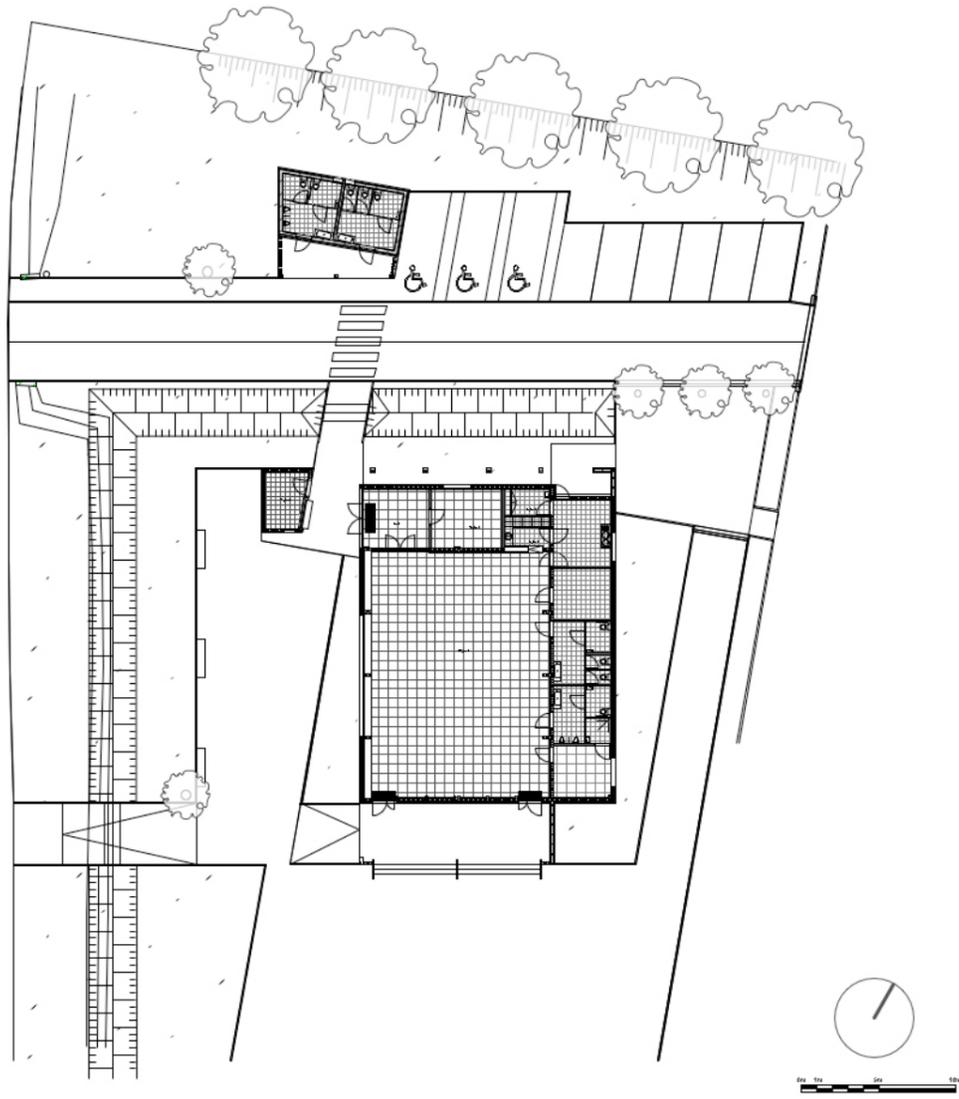
D'autre part, la « Maison du Lac » sera le cœur d'un aménagement plus large destiné à valoriser le paysage, renforcer le lien avec le lac et offrir divers services (information, exposition permanente de type éco-musée, ...) liés au développement touristique du site.

L'implantation du bâtiment, définie précisément à partir d'une étude de site poussée (climat, paysage, topographie, accès), a dicté une implantation du bâtiment au Nord du site, en laissant une large « bande » aménagée en parvis le long de la Voie Taurine qui est l'accès piétons et véhicules, et constitue la colonne vertébrale de la zone dans son ensemble. Cette implantation permet à la fois de protéger le bâtiment des contraintes climatiques fortes (exposition Ouest et vents dominants) et de favoriser les liens avec le paysage lacustre (façade principale avec large fenêtre panoramiques vers le lac).

Les espaces extérieurs sont traités de manière simple et limpide avec une alternance d'aires minéralisées et d'espaces verts, faisant largement appel aux espèces autochtones qui forment des haies bocagères similaires à celles existantes dans le paysage environnant. D'un point de vue typologie/volumétrie, la « Maison du Lac » fait le choix d'une volumétrie simple, rappelant la typologie des bâtiments agricoles locaux. Cette typologie qui s'intègre bien dans le paysage offre un volume important dans la salle culturelle, et permet de maîtriser les coûts par son architecture simple en construction bois.

Ce modèle (grange) est pourtant largement réinterprété par un traitement des percements (baie vitrée), des matériaux (zinc/bois) et des détails (chenaux encastrés, auvent) qui affirment la modernité par leur rigueur de composition.





SYNGENTA

SIEGE SOCIAL
31790 Saint Sauveur

MAÎTRE D'OUVRAGE

SYNGENTA SEEDS

TYPE DE MISSION

CONCOURS, ETUDES

SURFACE CONSTRuite

LABORATOIRES 3 550,00 M²

RÉHABILITATION BUREAUX 1 050,00 M²

RESTAURATION ENTREPRISE 800,00 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

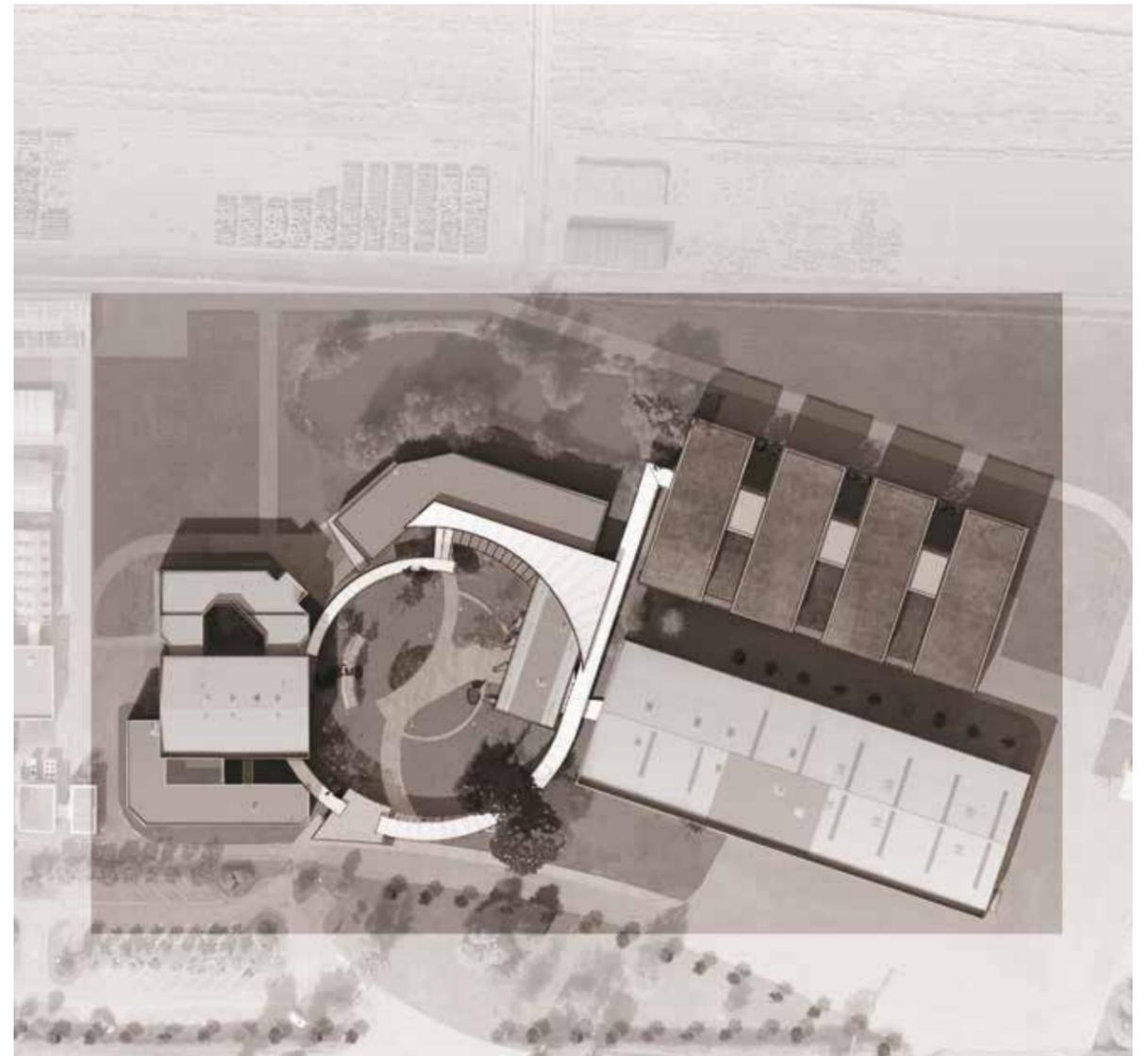
9 990 000,00 €

ARCHITECTES

3.ARCHITECTES

DATE DE REALISATION

2008



Notre parti architectural privilégie la réutilisation des bâtiments existants et vise à réorganiser les liaisons entre eux. La disposition de l'existant étant assez complexe, nous avons cherché à créer une cour centrale circulaire qui dilate le centre du site et fédère l'ensemble des pôles. Cette transformation profonde de l'organisation interne de l'ensemble des bâtiments est rendue possible par un phasage précis et délimité :

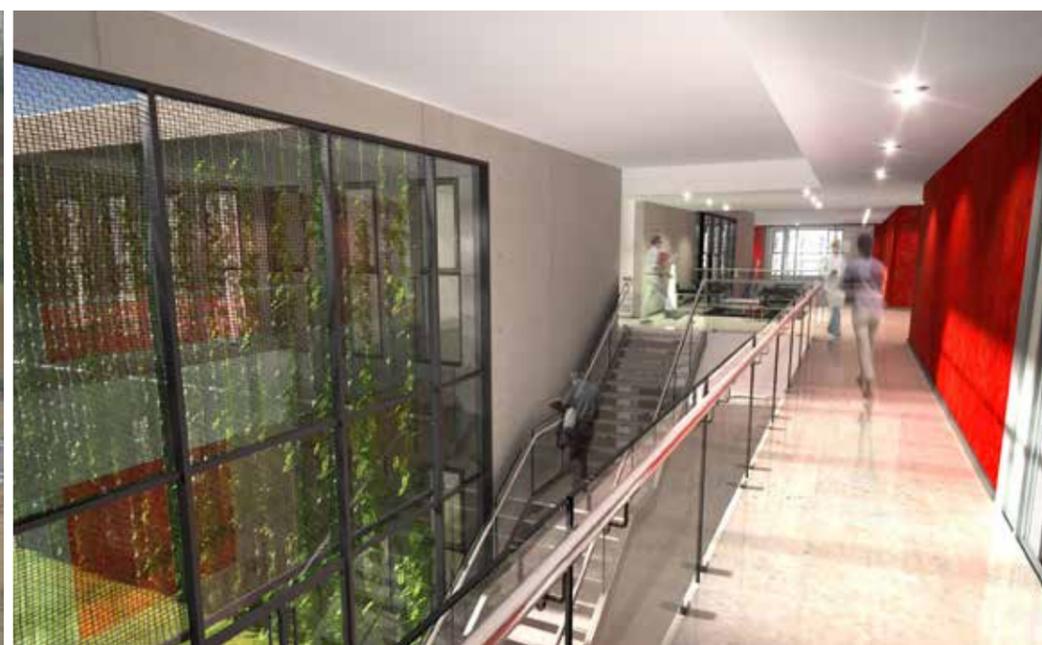
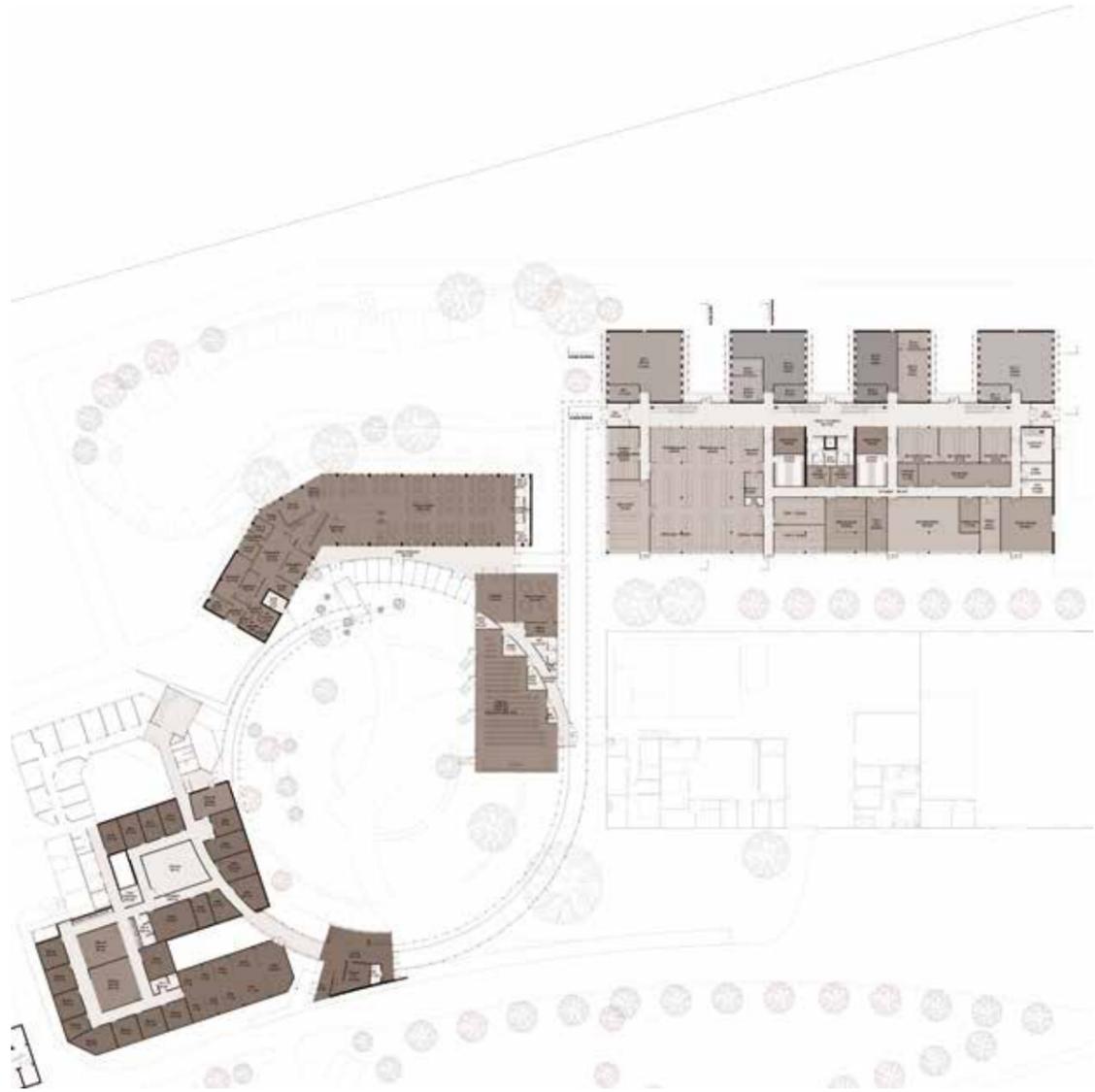
Phase1 : Construction du nouveau bâtiment de laboratoire / bureaux ; Extension (100 places) du parking et création d'un accès de service et P.L. Cette opération libère la surface actuelle du laboratoire soit environ 1000m² et une partie des bureaux en modulaires dans lesquels sont provisoirement relogés les locaux démolis (CE et formation). Tout le reste du site reste en activité sans perturbation.

Phase2 : Réaménagement du plateau libre de l'ancien laboratoire en bureaux pour les fonctions support, permettant de regrouper toute l'administration dans un même bâtiment ; Construction d'un nouvel accueil à l'entrée du site directement relié par les circulations (intérieures ou extérieures) à tous les pôles ; Dépose des bâtiments modulaires, ce qui libère un large espace pour la construction de futures serres par exemple. Les occupants de l'actuel bâtiment accueil peuvent déménager dans leur nouveaux locaux. Le basculement des réseaux se faisant d'un coup vers le nouvel accueil et les différents services..

Phase 3 : Restructuration en restaurant de l'ancien bâtiment accueil et construction d'ouvrages associés (cour de service et galerie d'accès). En fin de phase, le restaurant existant peut être transféré dans le nouvel espace de restauration libérant l'espace nécessaire pour la création de la salle de conférence.

Phase 4 : Restructuration en salle de conférence du bâtiment en verre dans la cour ; Aménagement paysager de la cour centrale. Cette phase marque la fin de la restructuration complète du site visible sur les plans du présent projet.





SALLE DE SPECTACLE «TEMPO»

SALLE DE SPECTACLE

1 route de Toulouse, Leguevin 31490

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE LEGUEVIN

CONTACT

S. MIRC, MAIRIE: 05 62 13 56 65

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE + SCÉNOGRAPHIE

SURFACE CONSTRUITE

1476 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

2 750 000,00 €

ARCHITECTE

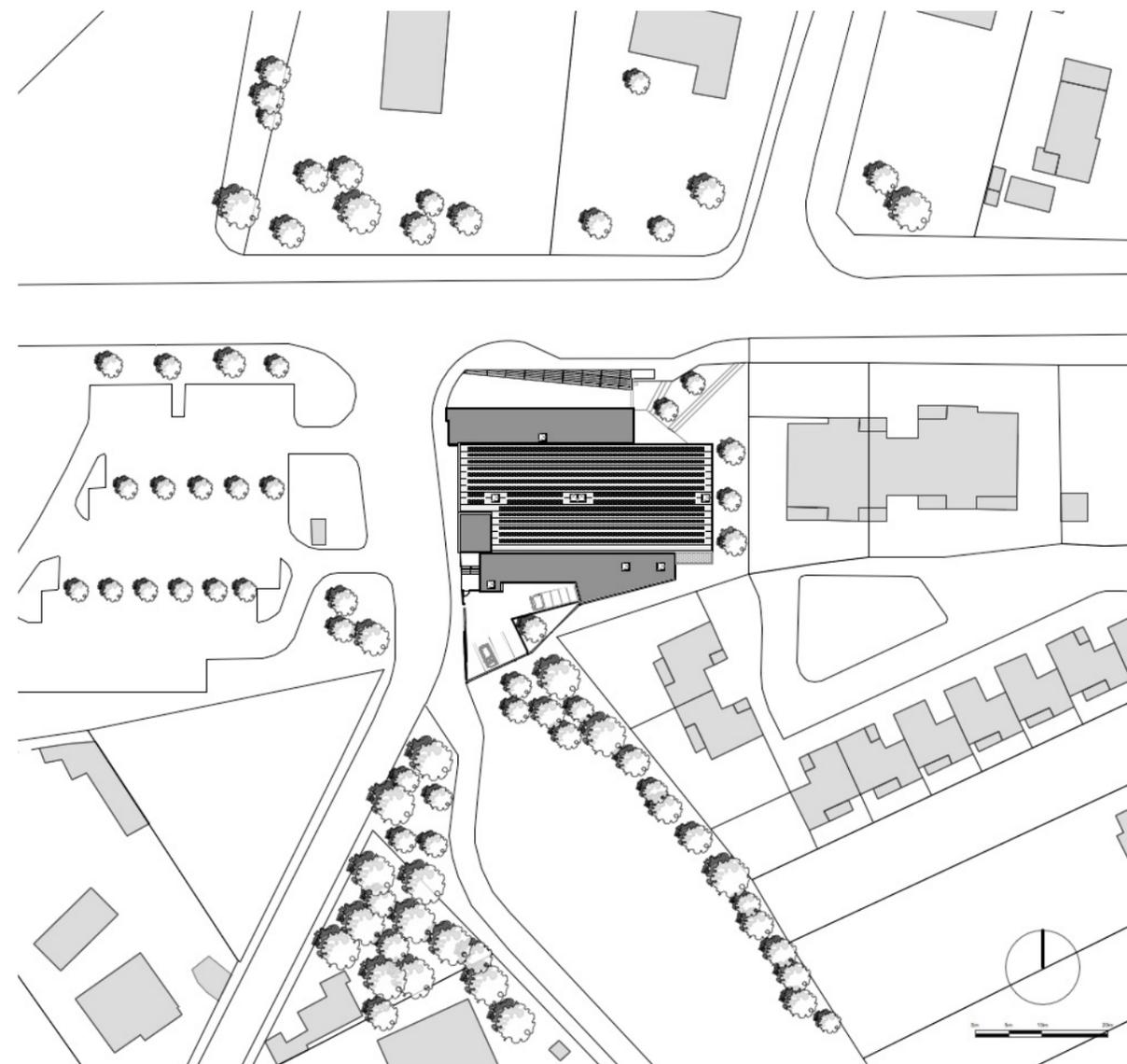
3.ARCHITECTES

CO-TRAITANTS

INGÉNIERIE STUDIO ET LVDA

DATE DE LIVRAISON

AOUT 2009



Le terrain choisi pour la construction de cette salle de spectacle bénéficie d'une position stratégique dans la ville, très visible en bord de la RN 124, et présente 2 caractéristiques notables : une pente prononcée vers le sud-ouest et une façade principale orientée sur une route à forte circulation. L'implantation profite de ces deux caractéristiques : le parvis d'entrée est ouvert à l'ouest, à proximité du stationnement, et en contrebas de la route, ce qui le protège des nuisances. Ce parvis en long est bordé d'un escalier monumental qui formalise et souligne l'entrée principale. Un jardin s'étend à l'est du parvis et vient adoucir l'aspect monumental du volume. Au sud se situe une cour de service, bordée par la haie d'arbres existante, permettant la desserte de poids lourds et l'entrée des artistes et employés.

Le bâtiment se compose de trois volumes distincts, bien lisibles par leurs matériaux et proportions : - l'entrée/hall/foyer qui est associé au parvis d'entrée et qui met en valeur la façade principale ; le parvis intègre le bâtiment à l'espace public, tout en lui réservant une certaine intimité. Ce volume associe des panneaux bakélisés imitant le bois à de larges surfaces vitrées.

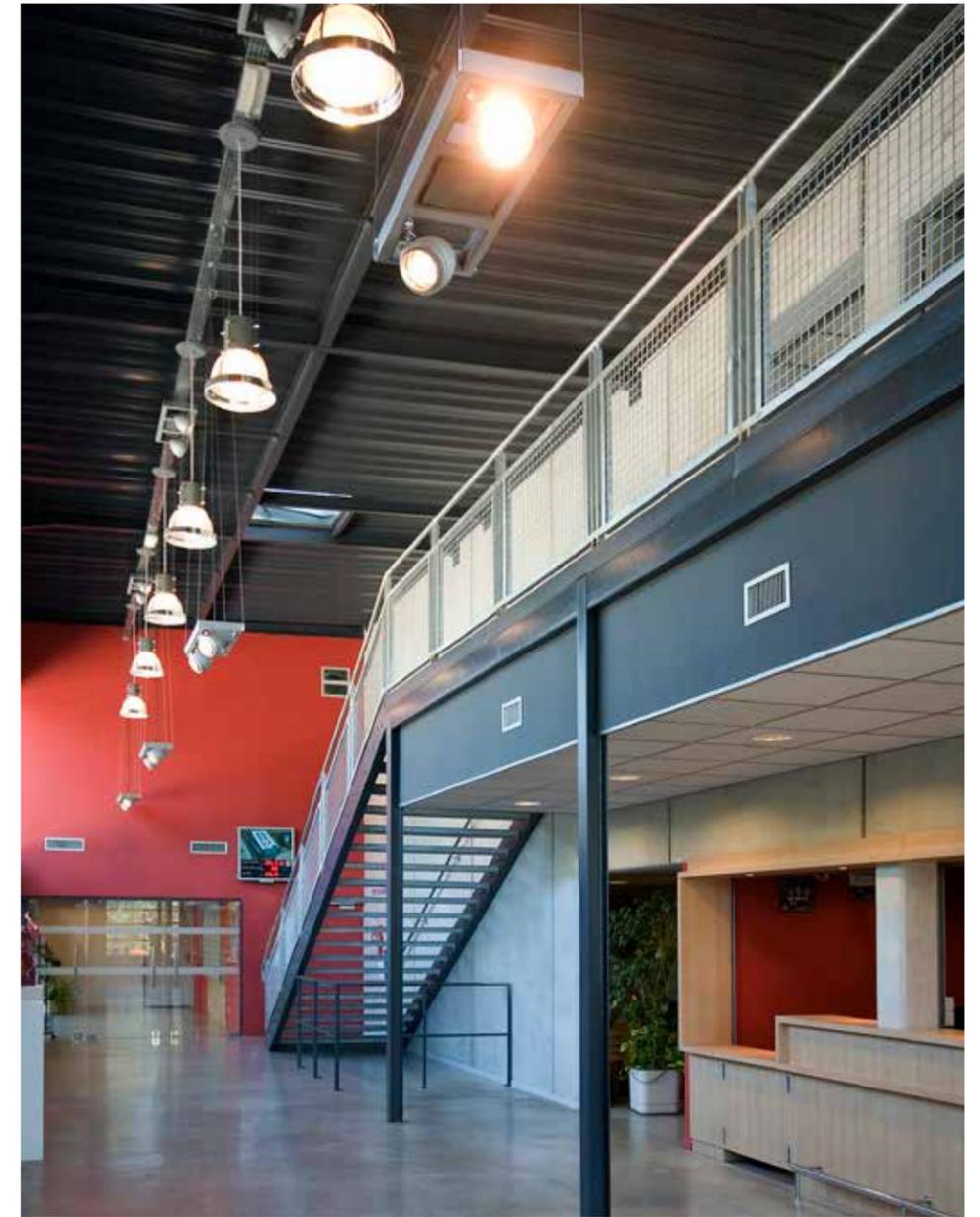
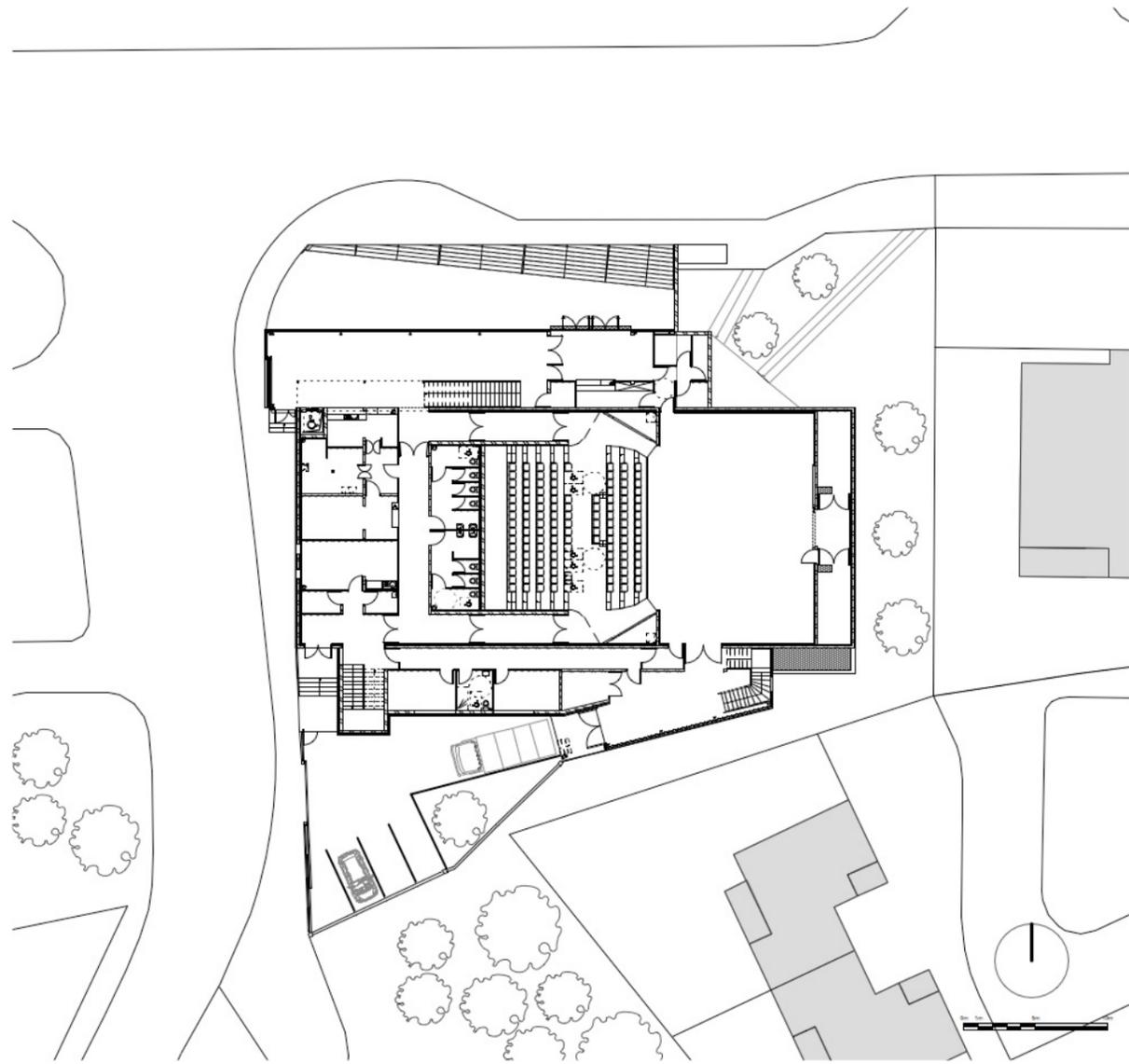
- la salle/scène qui affirme sa fonction par sa grande hauteur, tout en jouant avec la topographie du terrain avec son toit monopente. Pour des raisons d'acoustique et de pérennité, ce volume massif est en béton brut.

- un espace technique/loge, qui, ouvert sur la cour de service, reprend l'échelle et les matériaux du volume d'entrée ; un léger décalage sur la façade ouest vient animer cette dernière tout en s'alignant sur l'avenue. Les matériaux de façade sont des panneaux bakélisés (escalier) et du bardage métallique horizontal de couleur grise.

La salle à capacité variable (286 à 587 pers.) est organisée sur 2 niveaux : un parterre avec gradins télescopiques qui répond à la polyvalence des spectacles et un balcon avec bergerie qui confère un aspect «théâtre classique» et favorise l'acoustique.

La toiture est couverte d'une membrane photovoltaïque d'une puissance totale de 16 kwc produisant 18 mwh par an.





«LES CLOTS»

HABITAT LEGER DE LOISIR
Mirandol-Bournouac, 31380

MAÎTRE D'OUVRAGE

CAMPING *** LES CLOTS

CONTACT

/

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

7 H.L.L. DE 35 M2 SOIT 245 M2

COÛT DES TRAVAUX H.T.

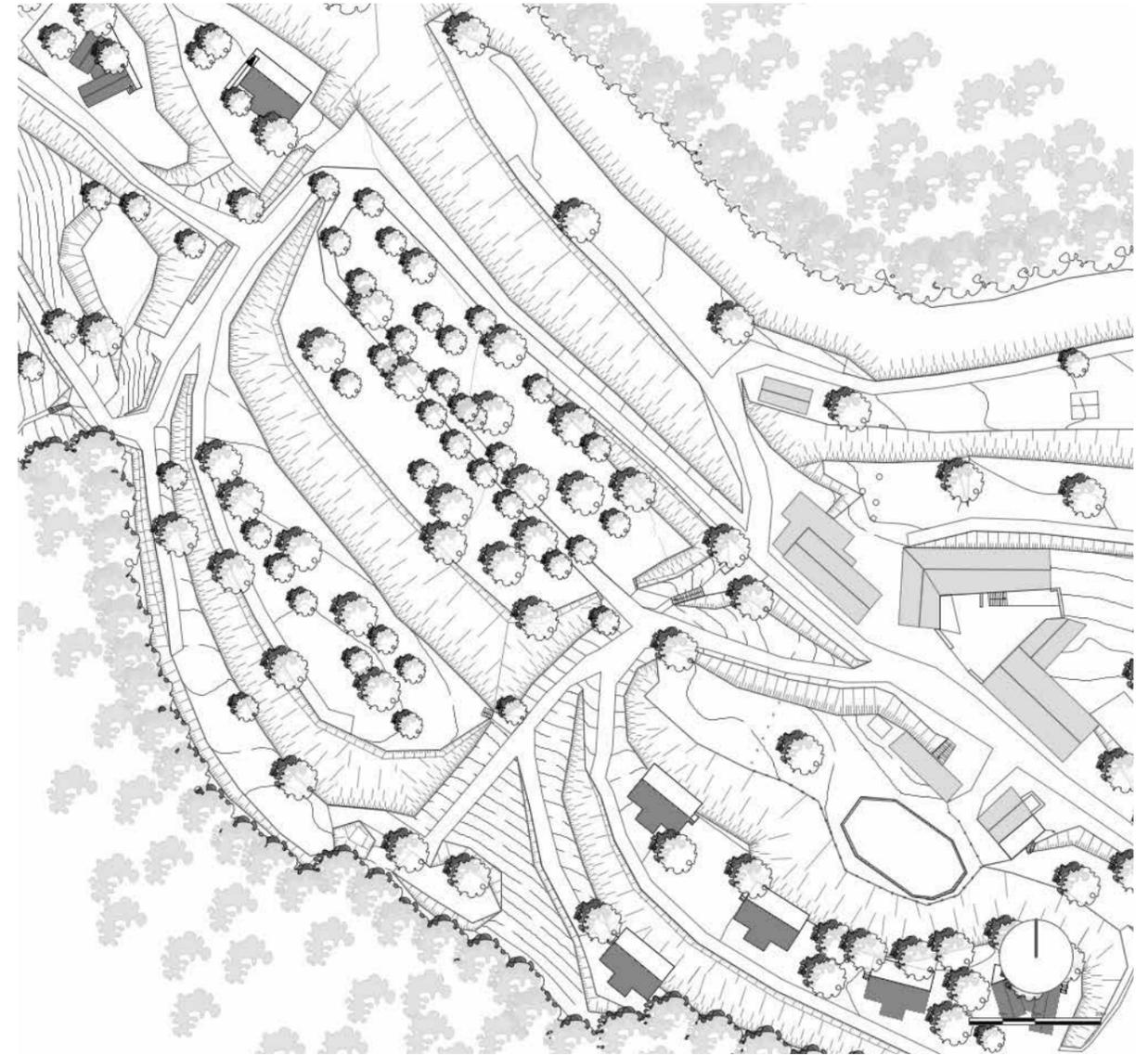
500 000,00 €

ARCHITECTE

3.ARCHITECTES

DATE DE LIVRAISON

MAI 2013



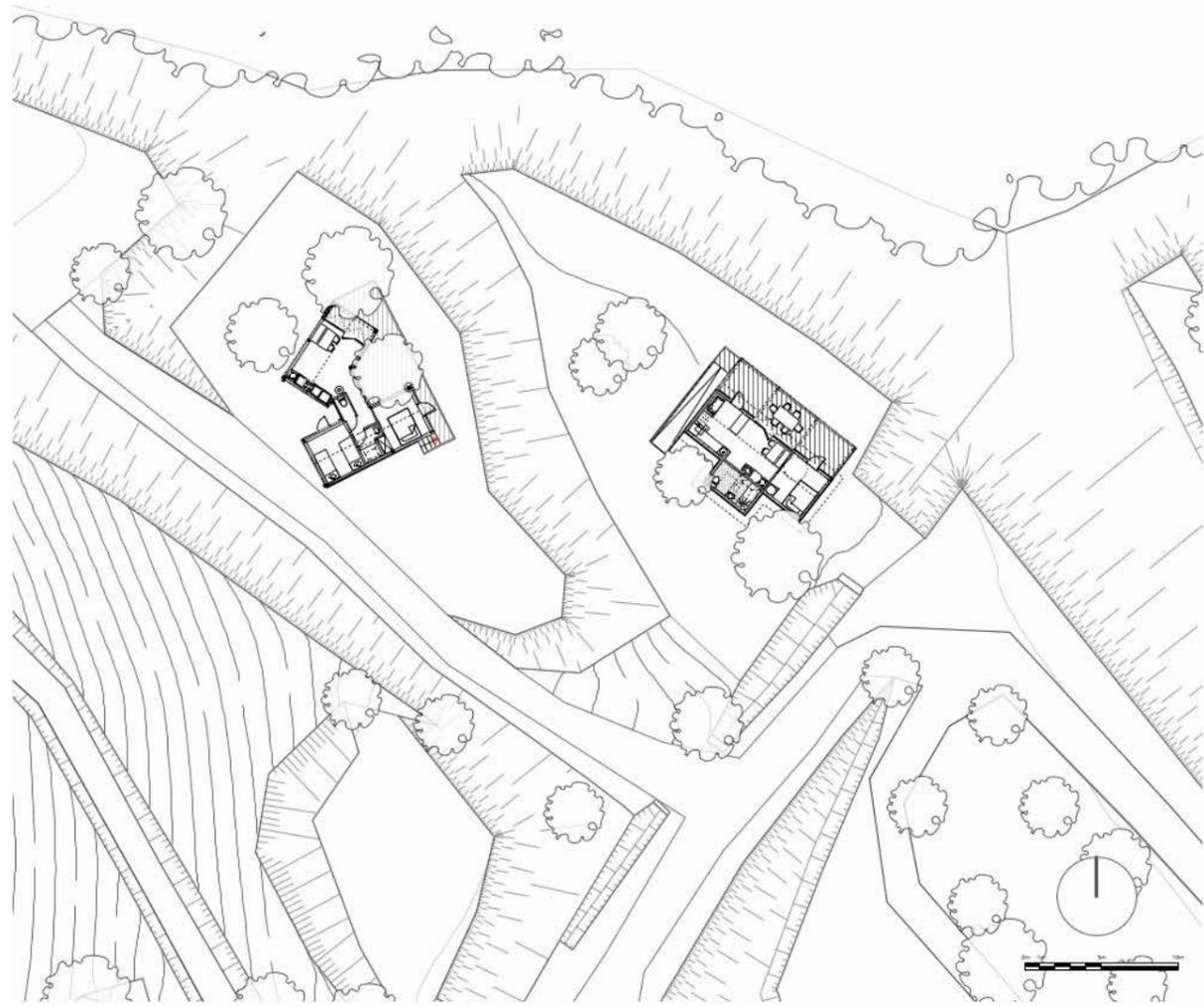
Le camping « Les Clots » est situé sur les berges du Viaur, aux limites du Tarn et de l'Aveyron. Implanté dans la forêt, ce lieu accueille les campeurs depuis plus de 25 ans sur des terrasses surplombant le paysage. Les propriétaires ont décidé en 2012 d'y construire des «cabanes» à même d'offrir un peu plus de confort à la clientèle. Le projet a donc consisté à planter 7 chalets entièrement en bois sur des emplacements en terrasse, existants et judicieusement choisis. Le projet a fait l'objet d'une démarche environnementale poussée visant à valoriser la beauté du site tout en respectant le milieu naturel, offrant ainsi un confort «sain».

Deux modèles de chalet pour 4/6 personnes ont été conçus :

- Chalets monocoques qui s'implantent sur des terrasses surplombant le paysage. La toiture monopente ouvre l'intérieur vers le paysage, protège du soleil et abrite 2 chambres, un séjour et une salle de bains. La grande hauteur permet de bien ventiler les espaces et de loger une mezzanine pouvant accueillir les enfants et portant le nombre de couchage à 6 personnes.
- Chalets à 2 corps qui s'implantent à plat sous les arbres. Les 2 corps de bâtiments à toiture 2 pentes à 45° forment un V et créent un patio au centre de la construction vers lequel tout converge. C'est finalement la pièce principale... Le premier corps abrite 2 chambres et une salle de bain, le 2eme la cuisine/séjour, ainsi qu'une mezzanine pour enfants.

Les chalets disposent d'une isolation renforcée en laine de bois, d'un poêle à bois permettant de prolonger la saison et sont entièrement équipés et décorés par la propriétaire des lieux. L'aspect intérieur et extérieur fait largement appel au bois. La construction sur piloti a permis de minimiser l'impact de la construction sur le milieu naturel tout en offrant un espace intermédiaire, la terrasse bois, qui au final devient la pièce principale.





BOULODROME

BOULODROME COUVERT ET SALLE POLYVALENTE
Avenue de Bouconne, Léguevin 31490

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE LÉGUEVIN
CONTACT
S. LAPORTE : 05 62 13 56 56
TYPE DE MISSION
COMPLÈTE
SURFACE CONSTRUITE
782m²
COÛT DES TRAVAUX H.T.
800 000,00 €
ARCHITECTE
3.ARCHITECTES
CO-TRAITANT
JR INGÉNIERIE & G.D.I
DATE DE LIVRAISON
JUN 2014



Cet équipement sur deux niveaux indépendants, implanté dans un talus et semi-enterré bordant l'avenue de Bouconne, abrite un boulodrome couvert et ses espaces annexes (hall, WC, bureau, buvette) de plain pied avec le parvis et son parking, ainsi qu'une salle polyvalente de 100 m² en R+1, de plain pied avec l'avenue partiellement réaménagée avec la création de 8 places de stationnement, et un balcon accessible depuis la salle permettant au public de profiter d'un point de vue privilégié sur le jeu.

Le bâtiment est construit en béton brut apparent sur l'ensemble de son soubassement. La partie supérieure est construite en bois avec un bardage en lames verticales de fibro-ciment imitant le bois brun foncé.

La façade de la halle sur le parvis est traitée en bardage horizontal sur la partie basse et textile blanc au-dessus. Sur la charpente bois laissée apparente, vient se poser une couverture textile double courbure.

L'ensemble des menuiseries est en aluminium gris. Un escalier en béton est accolé au bâtiment au sud et permet de connecter les deux niveaux de l'espace public.

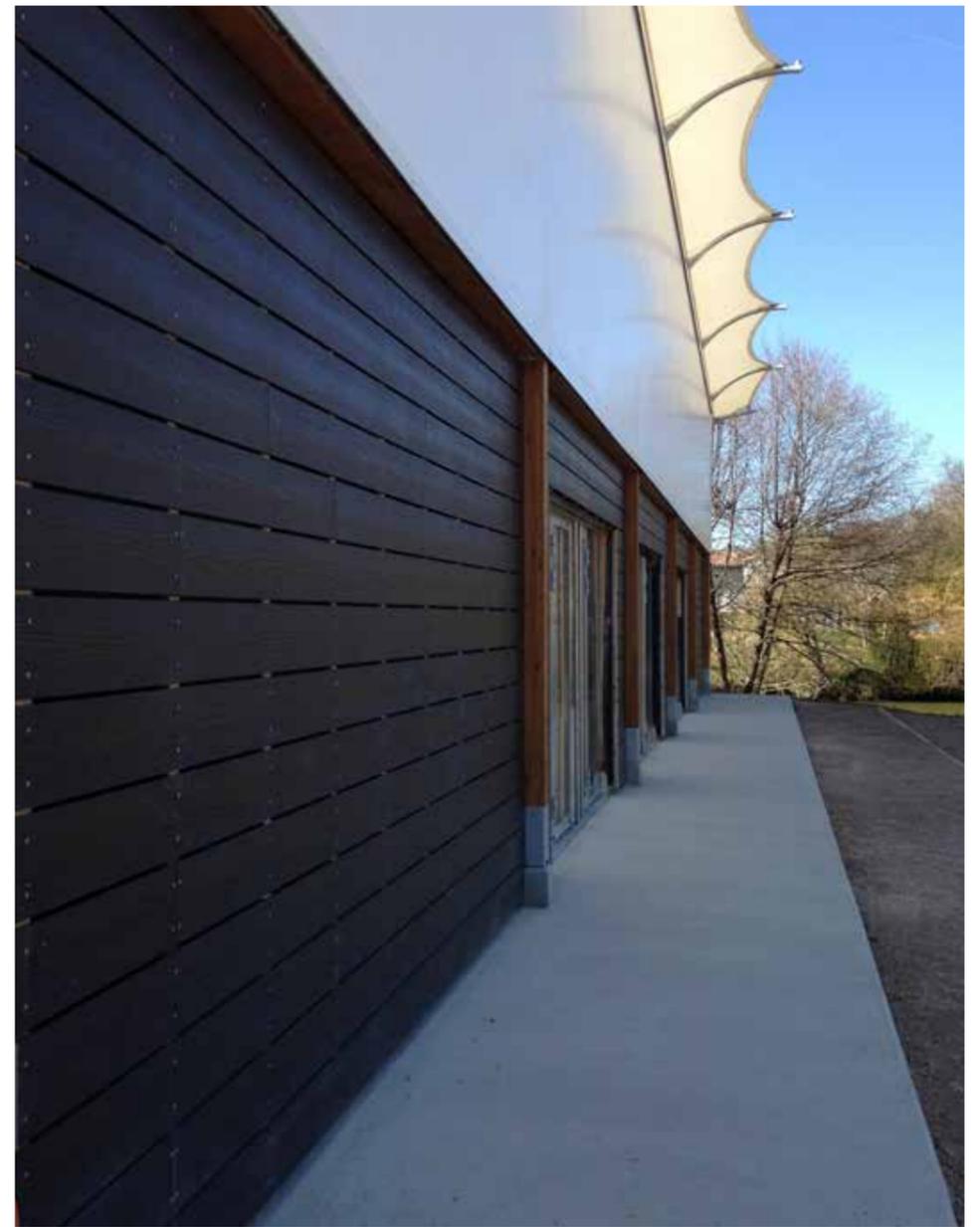
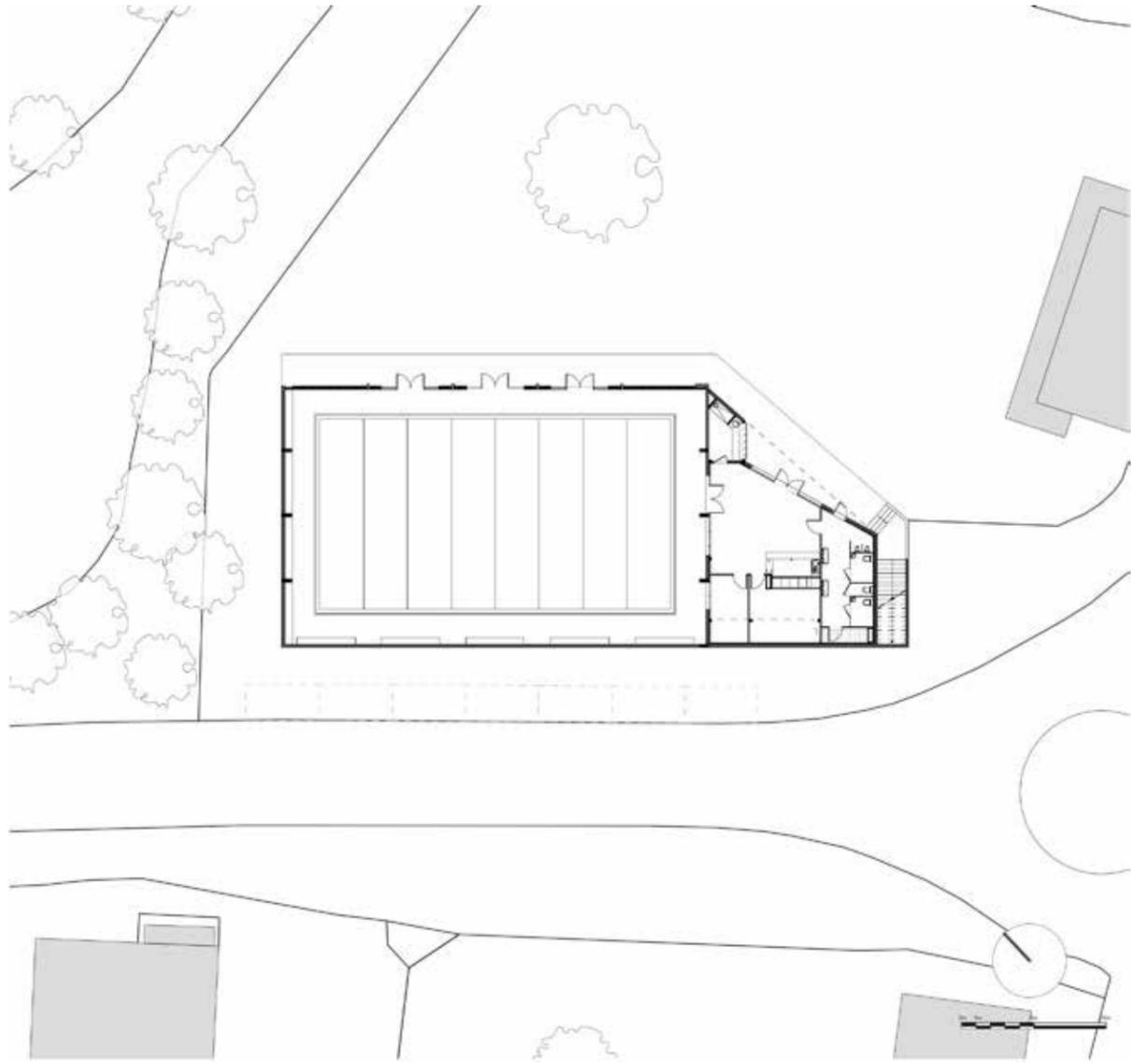
Bien qu'assez imposant, ce bâtiment s'insère dans le site avec légèreté grâce aux matériaux utilisés (bois et textile). Le volume travaille autour du dénivelé avec un jeu d'échelle adapté aux espaces publics environnants.

Ainsi, la façade urbaine a une hauteur maîtrisée sur l'avenue et une double hauteur répondant à l'espace vide du parking.

Cette configuration permet d'avoir un bâtiment adapté à son orientation, relativement fermé sur le sud et largement ouvert sur la lumière stable sans surchauffe et idéale pour le sport sur la façade nord.

La toiture singulière vient encore alléger la composition de l'ensemble, assurant son insertion dans le contexte urbain.

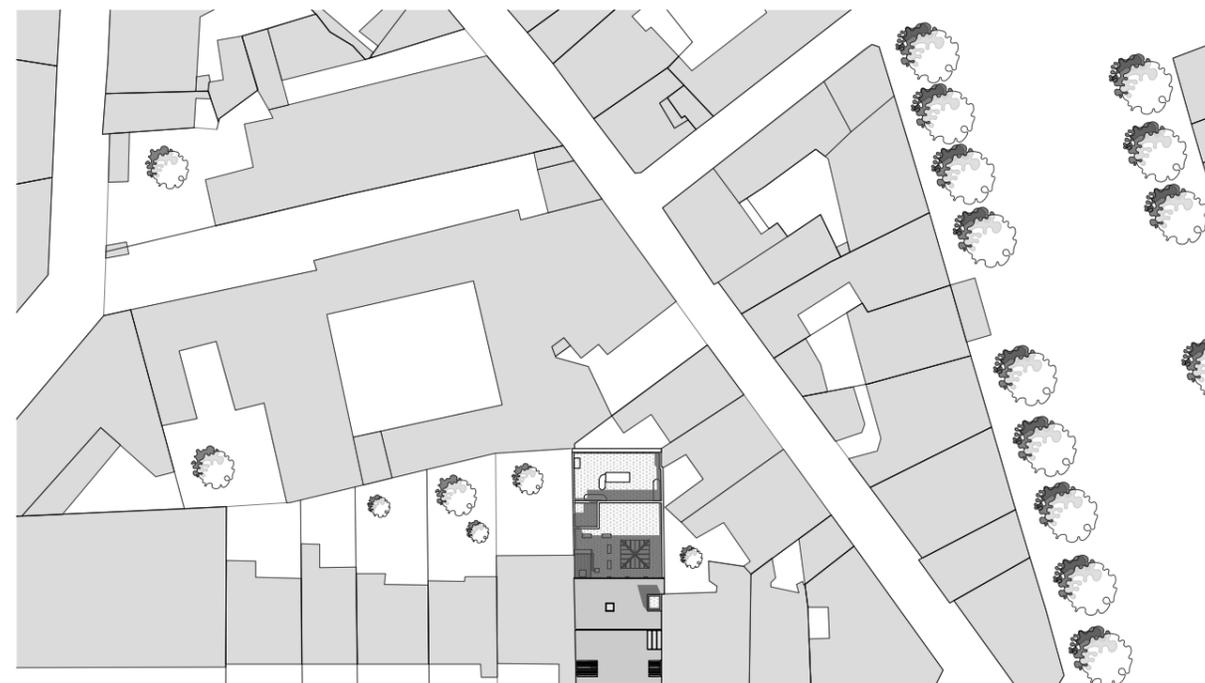




CINEMA 3 SALLES ET CENTRE CULTUREL

CINEMA ABC
13 rue Saint Bernard, Toulouse 31000

MAÎTRE D'OUVRAGE
ASSOCIATION CINEMA ABC
CONTACT
F.X. LASSERRE, AMO : 05 61 13 77 60
TYPE DE MISSION
COMPLÈTE
SURFACE CONSTRUITE
1460 m²
COÛT DES TRAVAUX H.T.
1 880 000,00 €
ARCHITECTE
3.ARCHITECTES
CO-TRAITANT
INGENIERIE STUDIO BET TCE
DATE DE LIVRAISON
SEPTEMBRE 2009



Notre intervention sur ce cinéma vieillissant s'est attachée à concilier la nécessaire remise aux normes règlementaires, l'augmentation du confort des usagers, le respect de l'identité « arts et essais » et les impératifs architecturaux d'un secteur sauvegardé.

Pour ce faire, ce projet s'est articulé sur une réorganisation complète des circulations verticales, cette intervention impactant non seulement les aspects règlementaires (incendie et accessibilité) mais aussi la fonctionnalité, le confort et l'image.

Ainsi, un ascenseur implanté judicieusement rend les 8 niveaux accessibles au PMR (salles et cabines notamment), un escalier de service créé sur l'arrière du bâtiment permet un travail facilité des projectionnistes alors que l'escalier existant partiellement conservé reste l'axe principal de circulation du public.

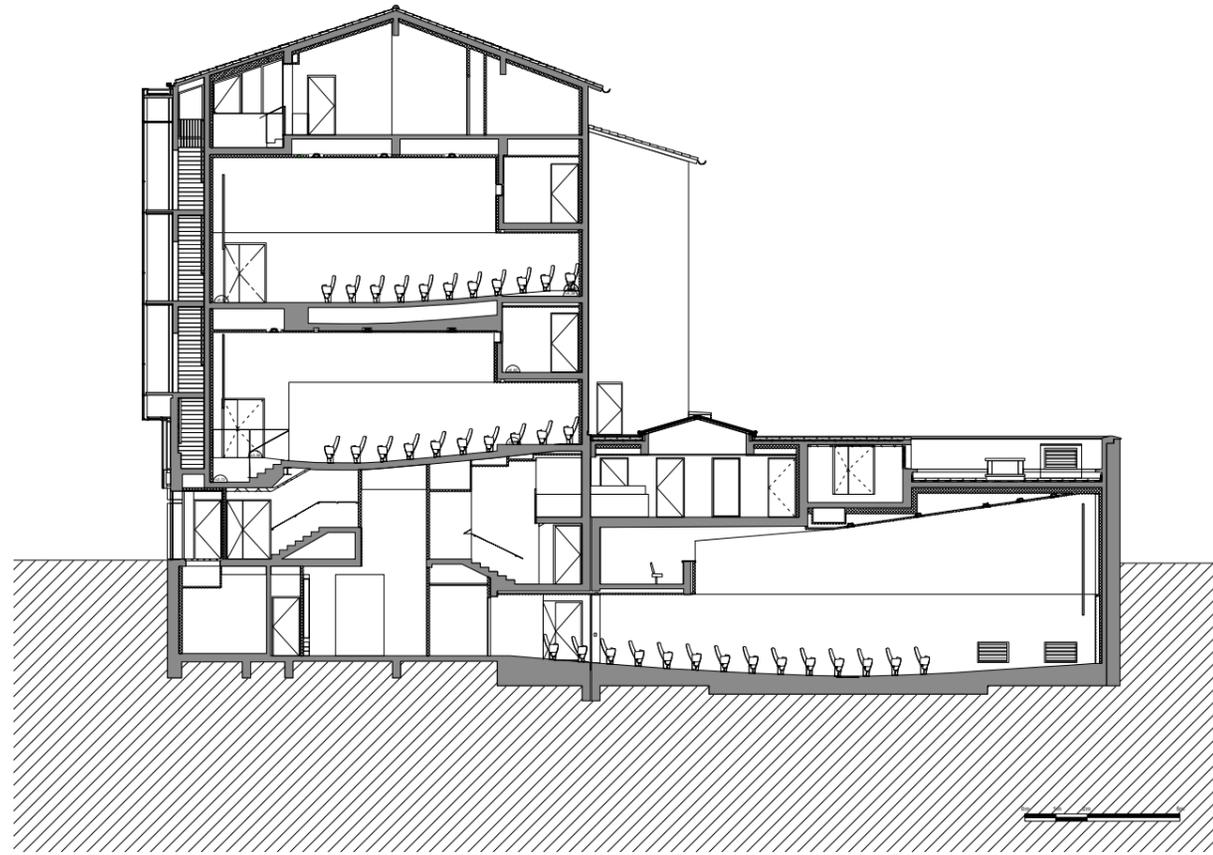
Afin de séparer les entrées et les sorties de salles, un second escalier public est créé. Pour qu'il n'ampute pas les salles de trop de surfaces, il est repoussé à l'extérieur en saillie dans un grand « bow-window ». Aligné avec les balcons des immeubles voisins, ce dernier prolonge les lignes de composition de la rue redonnant une harmonie d'échelle à l'immeuble. Un traitement contemporain à l'intérieur de cette modénature classique permet d'intégrer le projet dans la perspective visuelle de la basilique St Sernin tout en affirmant sa singularité et sa modernité.

Les flux reportés sur les flancs du bâtiment ont permis de dégager complètement l'espace d'accueil du rdc et de créer une séquence d'entrée (rue, parvis extérieur couvert, hall d'accueil, guichet, hall d'attente) avant l'accès aux salles. Cette réorganisation a permis aussi de donner un linéaire de sortie de secours adapté à l'effectif attendu sur une façade très courte.

Les salles sont redessinées aux normes du CNC (400 places en 3 salles) avec notamment la suppression d'un étage existant pour donner l'ampleur nécessaire à l'une d'elles.

Les sanitaires sont répartis entre les salles et sont accessibles par des sas tandis que les locaux techniques sont répartis dans le bâtiment.





CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR

CAARUD INTERMEDE

9 bis rue Clémence Isaure, Toulouse 31000

MAÎTRE D'OUVRAGE

ASSOCIATION CLEMENCE ISAURE

CONTACT

E. NORMAND : 05 34 45 40 40

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

302 m²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

360 000,00 €

ARCHITECTE

3.ARCHITECTES

SOUS-TRAITANT

F4 INGÉNIERIE

DATE DE LIVRAISON

EN COURS



Investir un rez de chaussée d'immeuble de 300 m² en secteur sauvegardé avec pour seule façade un linéaire de 10 m pour créer un espace d'accueil convivial, sécurisant et sécurisé, voilà le postulat de départ de ce projet d'aménagement intérieur.

Le local organisé autour d'une ancienne cour d'immeuble couverte doit répondre de manière claire aux divers services offerts par l'association (espace convivial, assistance personnalisée sociale ou médicale, pôle sanitaire, buanderie, administration...).

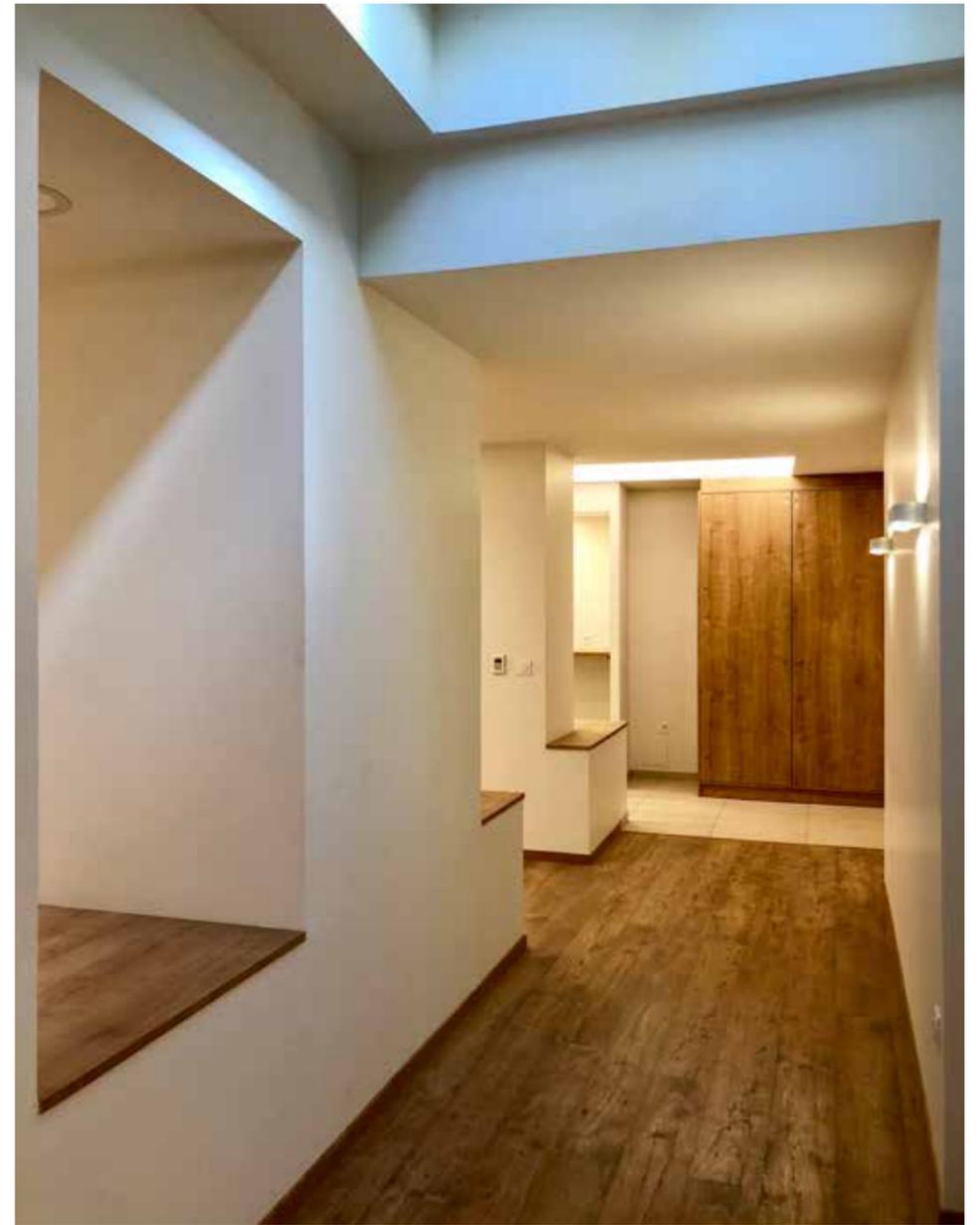
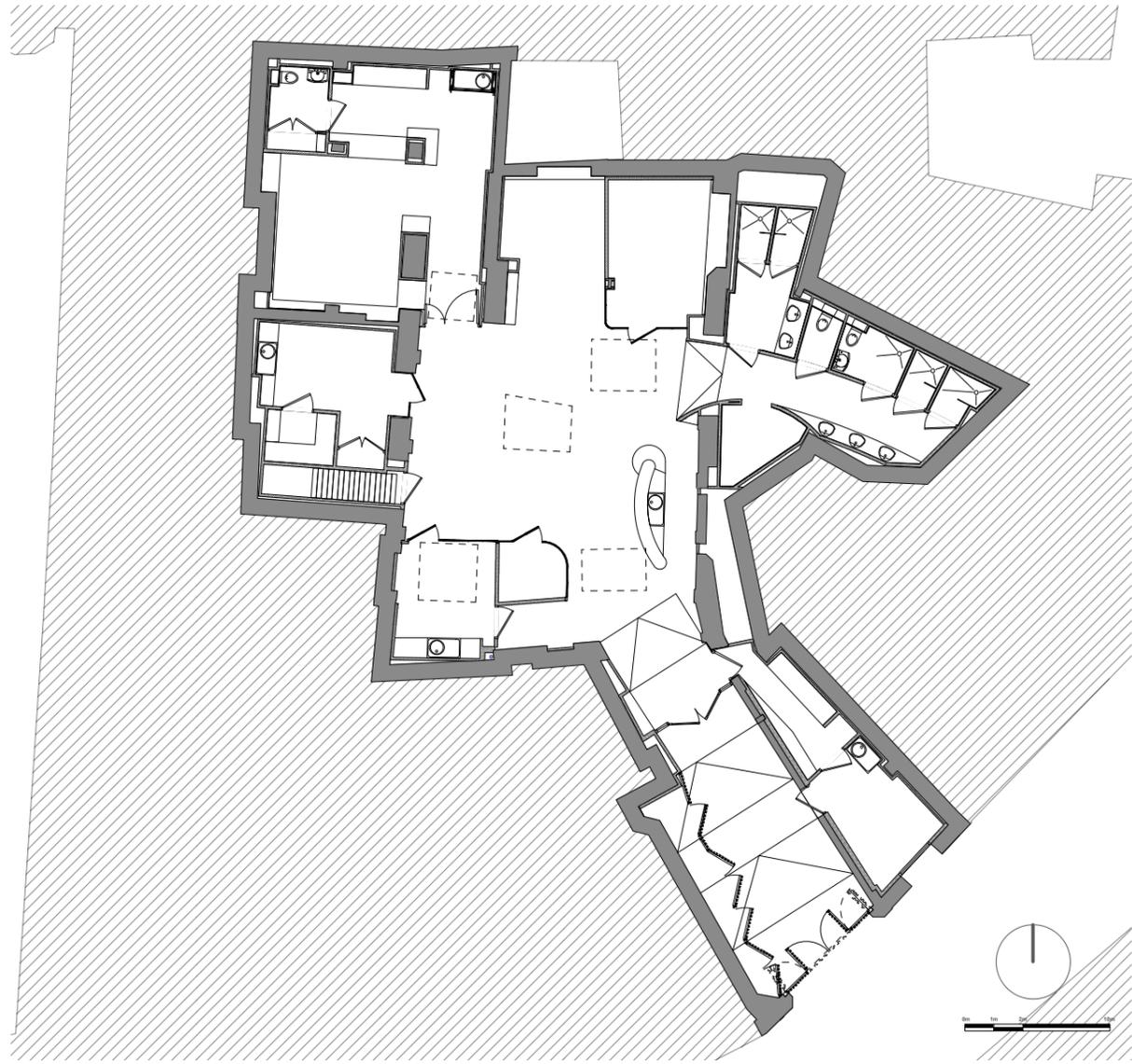
Les diverses alcoves sont donc traitées comme autant d'entités à la fois autonomes (pour offrir l'intimité qui manque quand on vit dans la rue) et ouvertes (pour assurer une sécurisation maximum). La première abrite le porche (un passage entre le tumulte et le calme) et ne doit pas perdre son sens pratique (espace fumeur, grand rangement ventilé pour les effets personnels volumineux...). La seconde accueille les pièces humides (WC, douches et buanderie) avec une réflexion approfondie sur la lumière et l'intimité. Dans le renforcement face à l'entrée, on trouve la bibliothèque et le bureau de direction largement ouverts. L'espace du personnel en retrait est organisé autour d'une salle de réunion polyvalente et accueille wc et cuisine. Enfin, des bureaux médicaux et leurs annexes complètent l'équipement.

Au centre, l'Agora innerve le local et apporte par ses dimensions et les fenêtres de toit la respiration, la lumière naturelle et la cohérence à l'ensemble.

Les contraintes du secteur sauvegardé et la richesse du volume nous ont incités à mettre en valeur l'histoire du lieu avec un travail sur l'image de «l'atelier ou de la serre du fond de la cour».

Cette écriture architecturale à la fois domestique et relativement brute paraît faire écho à la fois au vécu des usagers et à leurs aspirations, n'étant ni précieuse, ni impersonnelle. Il en est de même pour l'acier auto patiné choisi pour ses couleurs chaudes, sa résistance, son image moderne et urbaine.

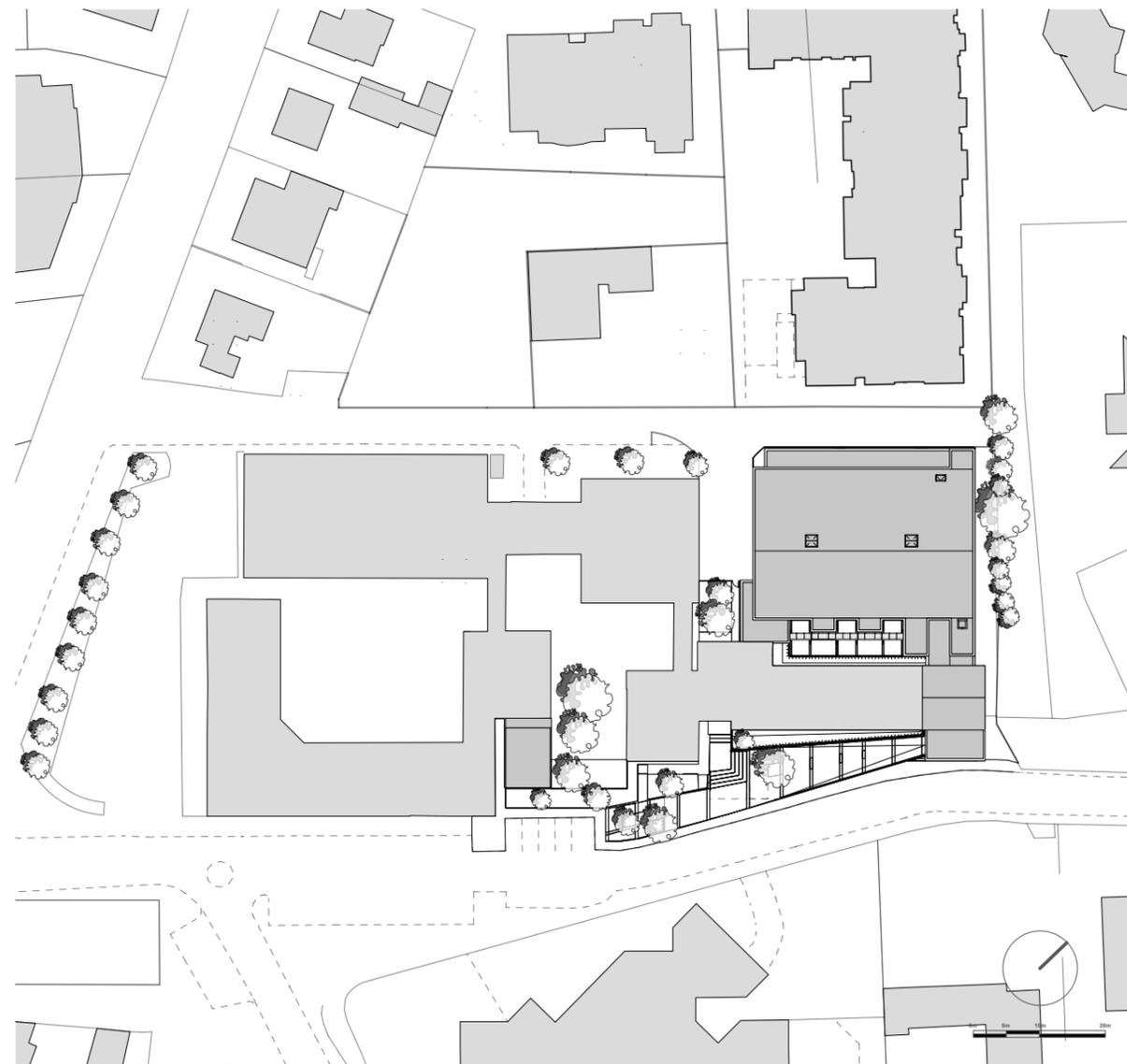




SALLE POLYVALENTE «ESPACE LAURAGAIS»

SALLE POLYVALENTE «ESPACE LAURAGAIS»
impasse Pablo Neruda, Saint Orens de Gameville 31650

MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRIE DE SAINT ORENS DE GAMEVILLE
CONTACT
G. NICOLAS (CHARGÉ DE MISSION FINANCEMENT ET SUIVI DES PROJETS): 05 61 14 88 42
TYPE DE MISSION
COMPLÈTE
SURFACE CONSTRUITE
1 450 M²
COÛT DES TRAVAUX H.T.
1 900 000,00 €
ARCHITECTE
3.ARCHITECTES
CO-TRAITANTS
JR INGÉNIERIE (BET STRUCTURE) & SATEC (BET FLUIDES)
DATE DE LIVRAISON
EN COURS



A proximité d'une grande partie des équipements publics de la ville, la salle polyvalente est située au coeur de l'école élémentaire H. PUIS dont une partie du bâtiment CLAE est annexée pour créer l'entrée principale.

Celle-ci est marquée par l'ajout d'un élément architectural à l'échelle réduite (mais au traitement architectonique qui se veut marquant) s'ouvrant par un large parvis sur la Rue des Sports.

En prolongement de l'entrée, un pôle accueil traverse le bâtiment CLAE jusqu'au coeur d'îlot. Ce hall dessert la salle mais aussi l'étage et le patio qui englobe la salle principale.

En effet, la salle, en coeur de projet, est cernée par des annexes qui créent une double peau destinée à maîtriser l'impact acoustique de l'équipement dans un tissu urbain dense.

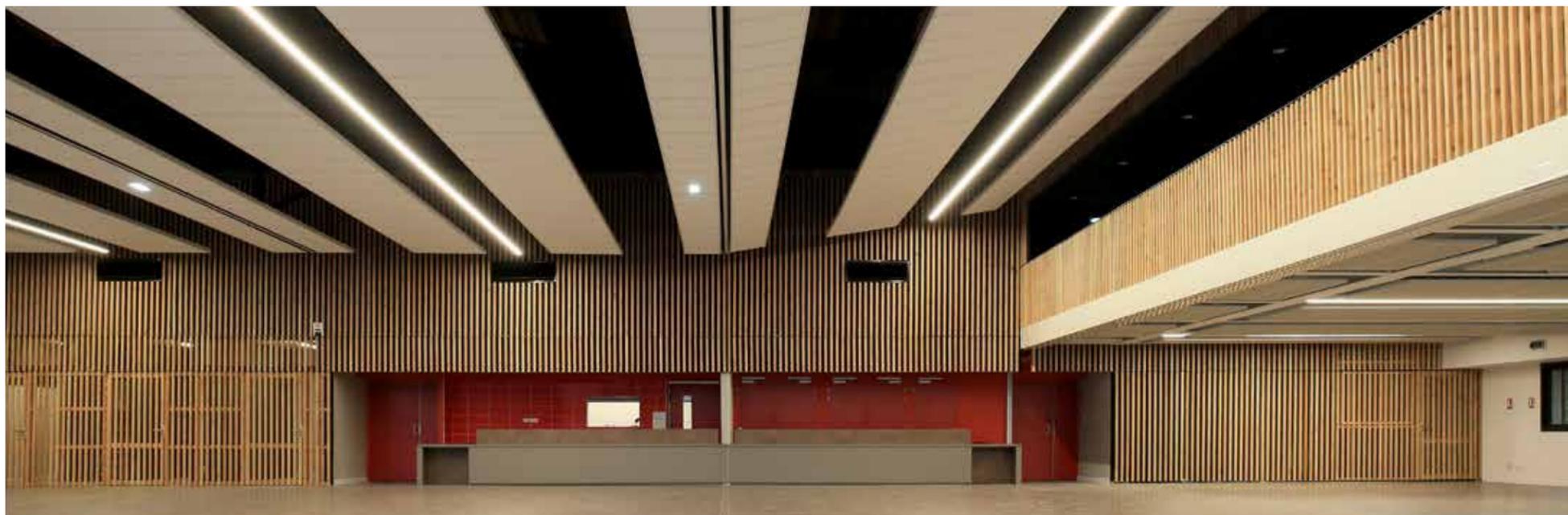
Cette ceinture est fermée et technique sur la voie de service au Sud Ouest et Nord Ouest (scène, stockages, cuisine). Elle vient prendre de la lumière et des vues panoramiques sur le Nord Est et s'ouvre largement au sud Est sur un patio dont un système de redans permet de maîtriser l'ensoleillement et de donner une profondeur dans un espace très restreint. Terminant cette enceinte, des loges sont implantées à l'angle Sud du bâtiment, à l'interface avec le groupe scolaire, la scène et le patio.

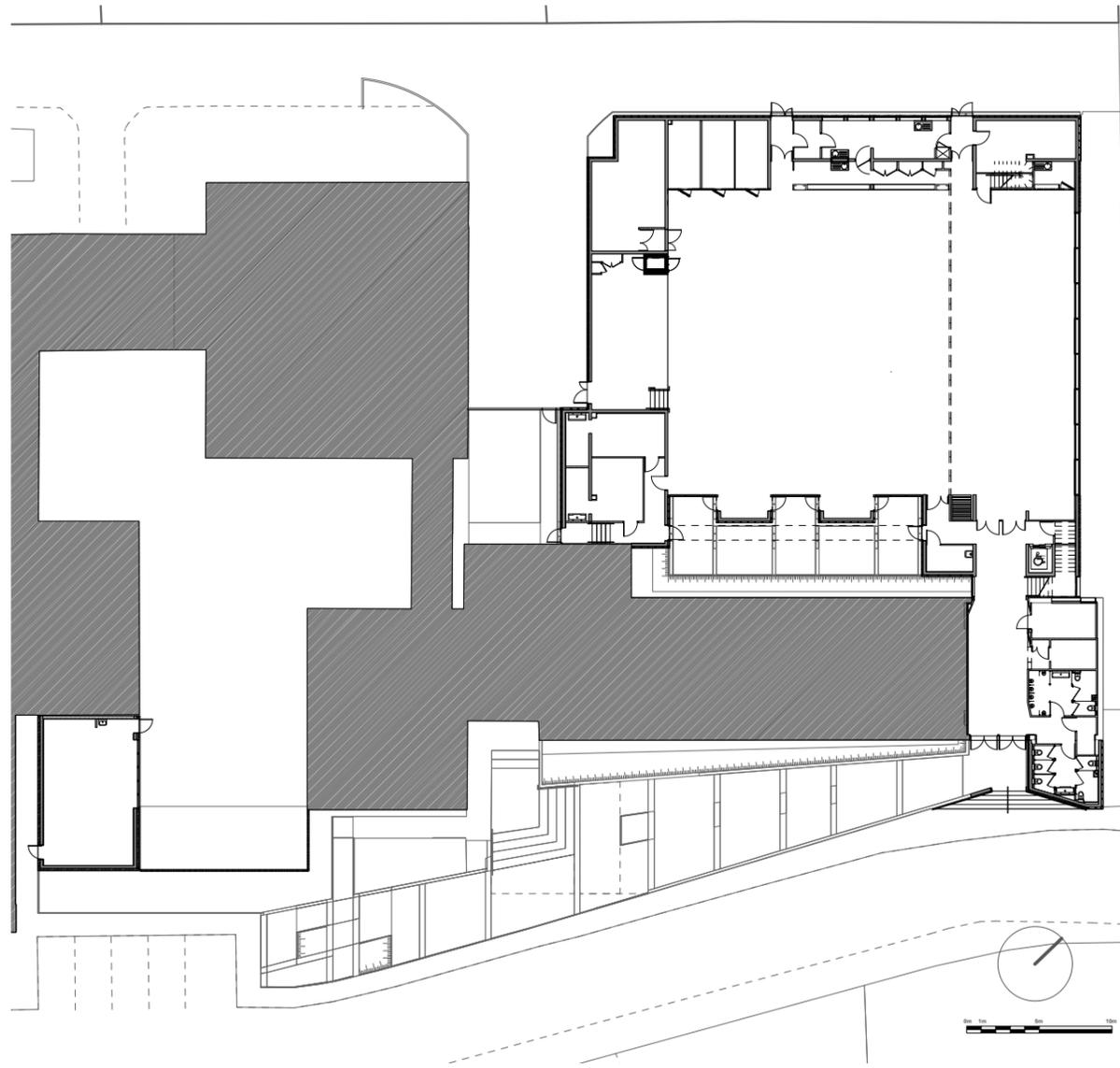
Sur un tiers de la salle, une mezzanine qui accueille une salle supplémentaire et un large balcon face à la scène.

Ce projet est bicéphale avec deux éléments qui ne sont jamais visibles simultanément. Autant l'aménagement sur la rue des Sports doit marquer son environnement, autant la massivité de la salle doit se faire oublier.

Ainsi, un grand parvis accompagne le public le long de la façade de l'école vers l'auvent d'entrée au traitement architectural contemporain. Alors que le volume principal est creusé, découpé, percé, étiré...

La façade Nord-Est technique présente ainsi une strate horizontale à l'échelle de la rue, des « boîtes » animent la façade Sud-Ouest ou des redans rythment la façade sur patio.





ECOLE ELEMENTAIRE DE BOULOC

AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE BOULOC AVEC RESTAURANT SCOLAIRE
4 passage des Ecoles Bouloc 31620

MAÎTRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE BOULOC

CONTACT

P. RUAMPS 06 72 77 74 72

TYPE DE MISSION

COMPLÈTE

SURFACE CONSTRUITE

1 270 M²

COÛT DES TRAVAUX H.T.

2 185 000,00 €

ARCHITECTE

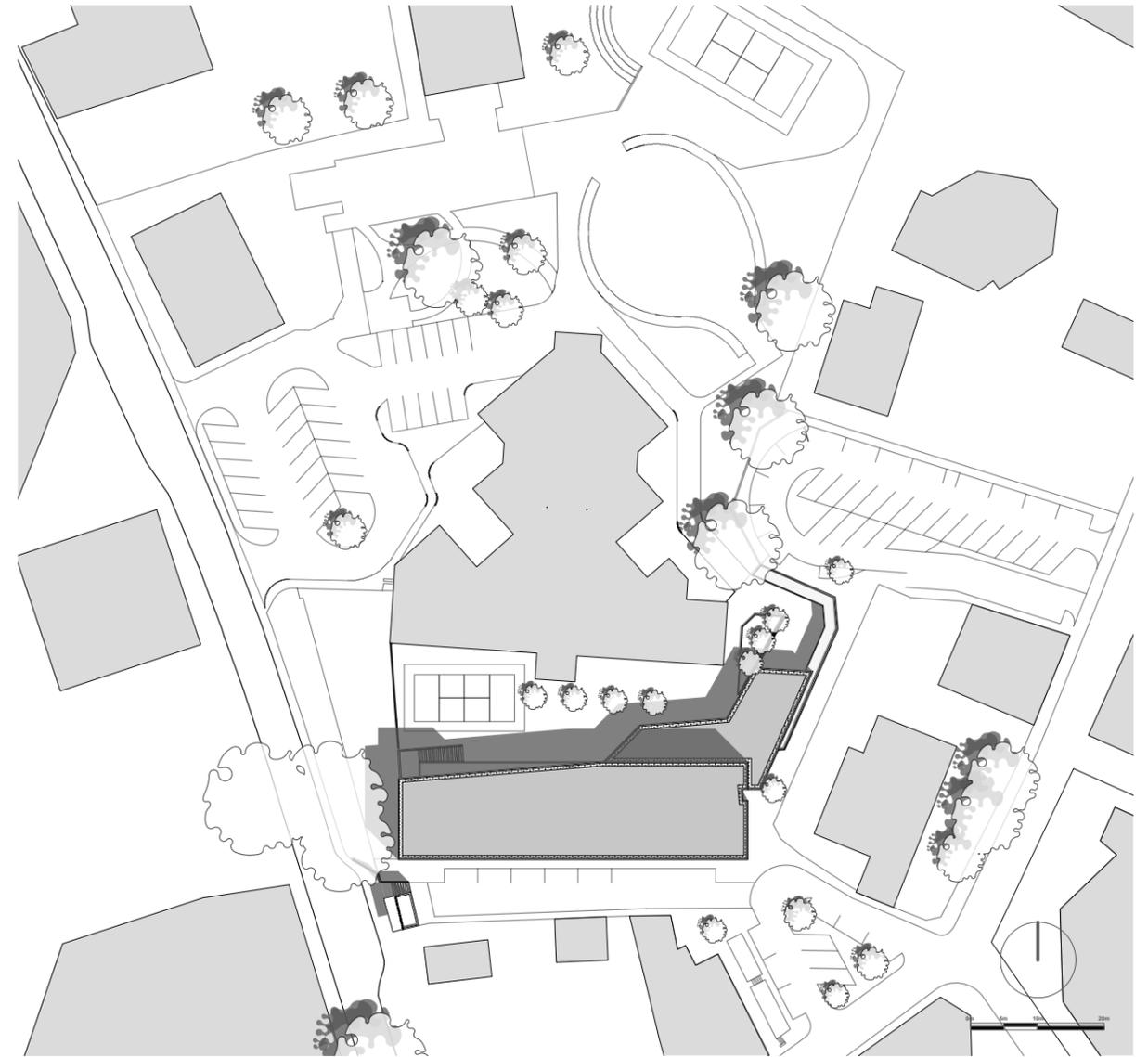
3.ARCHITECTES

CO-TRAITANT

TPFI INGÉNIERIE

DATE DE LIVRAISON

EN COURS



Ce projet qui prend place en plein centre de Bouloc sur le site de l'école élémentaire existante est pensé comme l'amorce d'une réflexion visant à redonner de la cohérence à l'ensemble foncier et lui rendre sa stature d'équipement public structurant en coeur de village. Pour atteindre ce but, il nous semble plus réaliste de travailler non pas sur le bâti mais sur les espaces d'accompagnement.

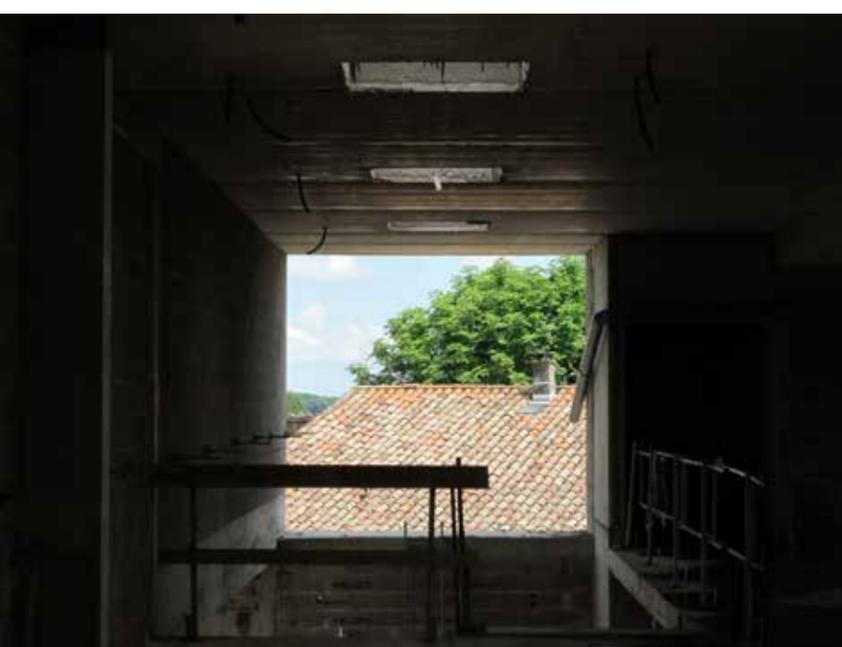
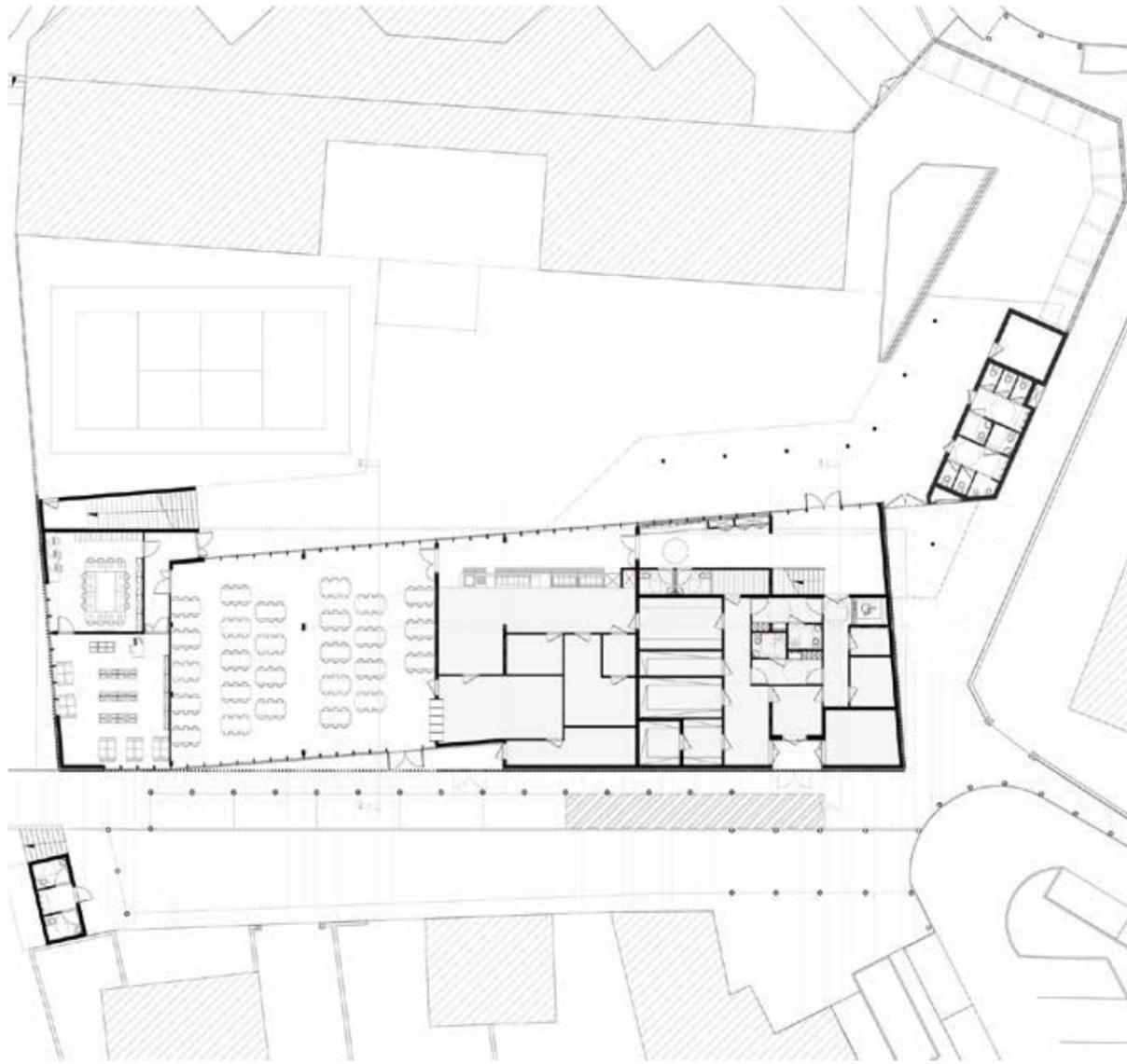
La création d'un espace public en relation directe avec le projet par la transformation d'une partie du terrain en venelle et en parvis participe de cette volonté de travail sur les «vides» comme lien d'intégration tout en affirmant le statut du bâtiment en centre ville en lui offrant un espace de rencontre utile et fonctionnel.

Approfondissant cette volonté urbaine, l'architecture contemporaine du projet ne cherche pas à exister par elle-même mais bien à apaiser son environnement et répondre simplement au programme. Ainsi, pour nous inscrire dans cet ensemble hétérogène à unifier, nous avons choisi la sobriété des matériaux simples et des formes épurées allié à l'affirmation du statut public par la volumétrie.

L'extension se présente donc comme un volume simple, lisse mais pas monotone dont les matériaux accompagnent les inflexions tout en répondant aux exigences techniques et environnementales. La construction bois/béton offre ainsi souplesse, rapidité constructive et une inertie importante pour le confort d'été. En complément, une isolation extérieure assure la cohésion de l'ensemble et optimise l'efficacité énergétique du bâtiment. Le claustra bois affleurant intimise les espaces intérieurs et assure la protection solaire.

A l'intérieur, les locaux communs positionnés au RDC s'ouvrent largement sur la cour et sur le reste de l'école au nord. A l'étage, les classes s'éclairent sur la façade sud de manière maîtrisée et maîtrisable. La circulation surdimensionnée participe au confort des mouvements.





3.architectes
romain bernès & jérôme fages
59 rue du printemps 31 000 toulouse
0950 725 702 / contact@trois.archi
SIRET 485 215 875 000 17